

SIXIÈME RECENSEMENT DES PERSONNES SANS-ABRI ET SANS DOMICILE AU LUXEMBOURG

16/10/2025

Ville de Luxembourg

Ville d'Esch-sur-Alzette

ANALYSE DES DONNÉES



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille, des Solidarités,
du Vivre ensemble et de l'Accueil

Réalisé en collaboration avec :



1	INTRODUCTION.....	5
2	MÉTHODOLOGIE	7
	DÉFINITION DE LA POPULATION CIBLE.....	7
	TYPE DE COMPTAGE	8
	ACTEURS PARTICIPANTS	9
	MÉTHODE DE COLLECTE	10
	COUVERTURE PENDANT LE RECENSEMENT DE RUE.....	11
	QUESTIONNAIRE	11
	PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES	12
	PORTRAITS	12
3	RÉSULTATS DU RECENSEMENT.....	13
	LIEUX DE RECENSEMENT SUR L'ENSEMBLE DU PAYS	14
	LIEUX DE RECENSEMENT PAR VILLE.....	16
	COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE DU RECENSEMENT.....	18
	SEXE DES PERSONNES RENCONTRÉES.....	20
	SITUATION DES PERSONNES RENCONTRÉES.....	22
	DU RECENSEMENT AU QUESTIONNAIRE	23
4	ANALYSE DE L'ENQUÊTE.....	26
	QUEL EST VOTRE ÂGE ?.....	26
	QUELLE EST VOTRE NATIONALITÉ ?	28
	VIVEZ-VOUS AU LUXEMBOURG TOUTE L'ANNÉE ? SI NON COMBIEN DE TEMPS ?.....	29
	DEPUIS COMBIEN DE TEMPS VIVEZ-VOUS AU LUXEMBOURG ?.....	29
	QUEL EST VOTRE STATUT AU LUXEMBOURG ?.....	30
	EST-CE LA PREMIÈRE FOIS QUE VOUS ÊTES SANS LOGEMENT AU LUXEMBOURG ?.....	31
	DEPUIS QUAND N'AVEZ-VOUS PLUS DE LOGEMENT ?.....	32
	OÙ ALLEZ-VOUS DORMIR CE SOIR ?	34
	OÙ DORMEZ-VOUS LE PLUS SOUVENT ?.....	35
	POUR QUELS MOTIFS ÊTES-VOUS SANS LOGEMENT ?.....	36
	QUELLE EST VOTRE SITUATION DE VIE ?	37
	PORTRAIT – SAM, 70 ANS.	38
	OÙ VIVIEZ-VOUS AVANT D'ÊTRE À LA RUE ?.....	39
	AVEZ-VOUS UNE ADRESSE ?	39
	PORTRAIT – BRUNO, 34 ANS.	40
	ALLEZ-VOUS DANS UNE STRUCTURE SOCIALE ?.....	41
	PORTRAIT - ANNA, 32 ANS	42
	POURQUOI ALLEZ-VOUS DANS CES STRUCTURES ?.....	43
	ÊTES-VOUS ACCOMPAGNÉ RÉGULIÈREMENT PAR UN TRAVAILLEUR / UN SERVICE SOCIAL ?	43
	COMMENT EST VOTRE ÉTAT DE SANTÉ GÉNÉRAL ?	45
	AVEZ-VOUS DES PROBLÈMES DE SANTÉ ?	46
	DE QUAND DATE VOTRE DERNIÈRE VISITE MÉDICALE ?	47
	QUELLES SONT VOS SOURCES DE REVENU ?	49
	SOUHAITEZ-VOUS ACTUELLEMENT SORTIR DE VOTRE SITUATION DE SANS-ABRISME ?.....	49
	SELON VOUS, QUELLES SONT LES DÉMARCHES À SUIVRE POUR SORTIR DE VOTRE SITUATION DE SANS-ABRISME ?	51
5	CONCLUSION	52
6	CHIFFRES CLÉS DU RECENSEMENT DE RUE	53
	VILLE DE LUXEMBOURG.....	53
	VILLE D'ESCH-SUR-ALZETTE	55
	ETHOS 3.....	56

Chiffres clés du recensement des personnes sans-abri et sans domicile du 16 octobre 2025

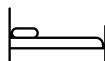
279 PERSONNES RECENSÉES
Ville de Luxembourg et Ville d'Esch-sur-Alzette

ETHOS 1 (+ hôpitaux)



147 personnes
(dont 4 en hôpitaux)

ETHOS 2



57 personnes

ETHOS 3



75 personnes



81.0%



18.6%

**Le sexe de 0.4 % des personnes recensées n'a pu être déterminé*



72.04%
personnes isolées

27.24%
en couple, en groupe ou en famille



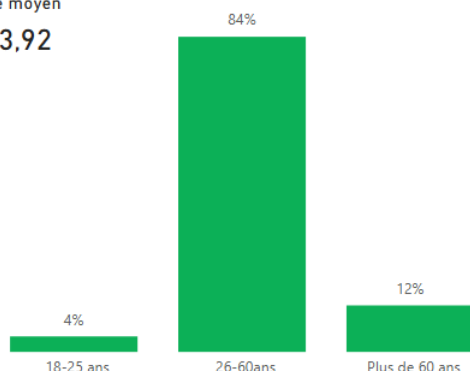
**Pas d'information sur la situation de 0.72% des personnes rencontrées*



41.2%
ont répondu à l'enquête

Quel âge ?

Age moyen
43,92

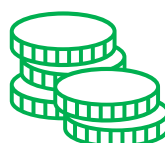


78 %
sont des ressortissants européens

dont
40 %
de nationalité luxembourgeoise



Plus de
81 %
ont eu la possibilité de voir un médecin lors des douze derniers mois.



4 personnes sur 10
ont déclaré n'avoir aucun revenu

279 personnes sans-abri et sans domicile ont été recensées au Grand-Duché de Luxembourg.

→ **204 personnes sans-abri (ETHOS 1, ETHOS 2 et hôpitaux).**

177 dans la Ville de Luxembourg

27 dans la Ville d'Esch-sur-Alzette

→ **75 personnes sans domicile (ETHOS 3).**

52 dans la Ville de Luxembourg

23 dans la Ville d'Esch-sur-Alzette

Moins de personnes rencontrées par rapport aux éditions précédentes dans la Ville de Luxembourg.

→ Une présence des personnes sans-abri concentrée dans les quartiers Ville-Haute et Gare de la Ville de Luxembourg.

→ Une présence dans la Ville d'Esch-sur-Alzette semblable à celle du recensement de juin 2024 mais répartie sur plusieurs quartiers.

Les caractéristiques des personnes interrogées restent semblables.

→ Plus de huit personnes interrogées sur dix (94%) vivent en grande majorité toute l'année au Luxembourg.

→ 84% des personnes interrogées sont dans le pays depuis plus d'un an.

→ Plus d'une personne sur deux a déjà connu un épisode de sans-abrisme.

→ Près de 66% des personnes qui ont répondu à l'enquête en ETHOS 1 et en ETHOS 2 n'ont pas de logement depuis plus d'un an.

→ Bien qu'il soit difficile de définir la cause principale du sans-abrisme, les personnes interrogées ont majoritairement évoqué les conflits familiaux (28.6%) suivis de l'arrivée au Luxembourg sans logement (23.2%), des problèmes financiers (22.3%), d'une expulsion (21.4%) et de l'absence d'emploi (16.1%).

→ Plus de neuf personnes sur dix fréquentent les structures sociales principalement pour dormir, trouver un logement et se soigner.

→ Près de 74% des personnes sans-abri font appel à des travailleurs sociaux.

1 Introduction

Le soir du 16 octobre 2025, **Inter-Actions** a coordonné, sous l'égide du **Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil** (ci-après MFSVA), la sixième édition du recensement des personnes sans-abri au Luxembourg. L'objectif de ce recensement est de fournir des chiffres agrégés permettant de formuler des réponses aux questions relatives au sans-abrisme, non seulement en totalisant le nombre de personnes qui se trouvent en situation d'absence de logement, mais aussi en étant attentifs à la diversité des profils des personnes qui font face à cette situation.

Le souhait du **MFSVA** de mettre en œuvre un projet de dénombrement des personnes sans-abri s'inscrit dans le cadre de la Déclaration de Lisbonne créant la Plateforme européenne pour la lutte contre le sans-abrisme. Lors de la signature de cette déclaration, le 21 juin 2021, les institutions et gouvernements européens se sont engagés à lutter ensemble contre le sans-abrisme dans l'Union européenne et à y mettre fin d'ici 2030.

Le Luxembourg a mis en place de nombreux projets et programmes d'aide aux personnes sans-abri avant même la signature de la Déclaration de Lisbonne. Plusieurs structures d'accueil ont été créées, au niveau national ou communal. Leurs missions regroupent aussi bien la fourniture de nourriture et/ou de repas, la gestion d'hébergements d'urgence ou l'accompagnement et le soutien des personnes qui vivent dans la rue grâce à une présence physique régulière de travailleurs sociaux.

Conventionnés par le MFSVA, la Wanteraktioun (Action Hiver en français, ci-après WAK), les foyers d'urgence¹ et haltes de nuit gérés par la Croix-Rouge ou HUT - Hëllef um Terrain, le service Premier Appel d'Inter-Actions tout comme d'autres services, financés par la Ville de Luxembourg², la Ville d'Esch-sur-Alzette ou le Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale³ font partie du paysage social luxembourgeois. Même si chacune de ces structures produit des statistiques concernant le nombre de personnes aidées ou accueillies, celles-ci ne sont pas agrégées et ne permettent pas d'avoir une vision globale de la situation du sans-abrisme au Luxembourg.

Dans ce contexte, le recensement est un outil fondamental puisqu'il est le seul qui permet d'avoir un aperçu de la situation du sans-abrisme au Luxembourg, en recueillant des données aussi bien auprès des personnes rencontrées dans la rue que dans des structures d'hébergement d'urgence.

Cette sixième édition s'inscrit dans la deuxième phase du projet « European Homelessness Counts »⁴. Ce projet, mandaté par la Commission européenne et coordonné par la KU Leuven, spécialisé dans les domaines de la santé et des services sociaux, vise à développer une méthodologie commune et harmonisée pour la collecte de données sur le phénomène du sans-abrisme au sein de l'Union européenne.

Lancé en 2024 avec des recensements réalisés dans 15 villes de 10 États membres, le projet avait pour ambition, dans sa deuxième phase mise en œuvre en 2025, d'étendre son périmètre à 35 recensements dans 20 pays participants.

Le Luxembourg a été accompagné dans cette démarche par le « Centre Interdisciplinaire de Recherche Travail, État et Société » (CITRES) de l'Université catholique de Louvain, chargé d'assurer la coordination régionale des recensements.

¹Centre Ulysse, Foyer Abrisud

²Services Streetwork de HUT, Caritas Jeunes et Famille, Croix-Rouge et Inter-Actions

³Abrigado géré par le Comité National de Défense Sociale (CNDS)

⁴https://www.kuleuven.be/lucas/en/eu_homelessness_counts

Le recensement a eu lieu dans la Ville de Luxembourg et dans la Ville d'Esch-sur-Alzette. Comme lors de la précédente édition, il a été étendu aux personnes vivant en foyer d'hébergement pour personnes sans domicile (catégorie ETHOS 3) tout en gardant la méthodologie préalablement établie.

105 professionnels du secteur social luxembourgeois ont participé à la collecte des données.

2 Méthodologie

Définition de la population cible

La Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri (FEANTSA), a développé une typologie de l'exclusion liée au logement appelée ETHOS (*European Typology on Homelessness and Housing Exclusion* ; voir annexe 1).

La typologie part du principe que le concept de « logement » (ou « home » en anglais) englobe trois domaines, dont l'absence pourrait constituer une forme d'exclusion liée au logement. Le fait d'avoir un logement peut être interprété comme :

- Avoir une habitation adéquate qu'une personne et sa famille peuvent posséder exclusivement (domaine physique) ;
- Avoir un lieu de vie privée pour entretenir des relations sociales (domaine social) ;
- Avoir un titre légal d'occupation (domaine légal).

De ce concept de logement dérivent quatre formes d'exclusion liées au logement, i.e. de situations indiquant toutes l'absence d'un logement :

- Être sans-abri ;
- Être sans logement ;
- Être en situation de logement précaire ;
- Être en situation de logement inadéquat.

Jusqu'à présent, l'objectif du projet était le recensement des personnes sans-abri (« roofless » en anglais), c'est-à-dire les catégories 1 et 2 de la typologie ETHOS dont l'exclusion liée au logement se définit comme suit⁵ :

- Les personnes vivant dans la rue ou dans des espaces publics (ETHOS 1 : personne qui vit dans des espaces publics, sans un hébergement qui puisse être défini comme local d'habitation) ;
- Les personnes qui font usage des hébergements d'urgence (ETHOS 2 : personne sans lieu de résidence habituel, qui fait usage des hébergements d'urgence).

À ces deux catégories ont été assimilées les personnes hospitalisées dans les services d'urgence, déclarées comme sans logement fixe.

La catégorie 3 de la typologie ETHOS a ensuite été ajoutée et se définit comme suit⁶ :

- Les personnes vivant en foyer d'hébergement pour personnes sans domicile (ETHOS 3.1 : personne qui vit en foyer d'hébergement d'insertion, ETHOS 3.2 : personne qui vit en logement provisoire et ETHOS 3.3 : personne qui vit en hébergement de transition avec accompagnement).

⁵ Ces personnes seront dénommées « sans-abri » dans la suite de ce document.

⁶ Ces personnes seront dénommées « sans domicile » dans la suite de ce document.

Figure 1 – Typologie ETHOS appliquée au Luxembourg

		Ville de Luxembourg	Ville d'Esch-sur-Alzette
SANS-ABRI	ETHOS 1	Personnes vivant dans la rue	Quartiers
	ETHOS 2	Personnes en hébergement d'urgence	- Maison Escalé
	-	Personnes hospitalisées en services d'urgences déclarées sans domicile fixe	Centre Hospitalier Emile Mayrisch (CHEM): - Service psychiatrie - Service social
SANS LOGEMENT	ETHOS 3	Personnes en foyer d'hébergement pour personnes sans domicile	- Abrisud - CROIX ROUGE LUXEMBOURGEOISE - Unité Hauss-D

Type de comptage

Le décompte s’inscrit dans la méthodologie des enquêtes « *point in time count* » qui donnent une photographie de la situation globale aussi exhaustive que possible à un moment précis. Ce type d’enquête ne permet pas d’appréhender les trajectoires des personnes, ni de les suivre d’une année sur l’autre.

Concrètement, le comptage consiste à parcourir l’ensemble des zones afin de dénombrer chaque personne installée dans l’espace public (ETHOS 1), les hébergements d’urgence (ETHOS 2) et les foyers d’hébergement (ETHOS 3). Dans la mesure du possible, les zones sont couvertes entièrement de manière à n’oublier personne. Il s’agit d’effectuer une répétition de cette photographie grâce à des recensements successifs, à des moments similaires de l’année et selon une méthodologie identique, afin d’analyser les évolutions de cette situation.

Les première (octobre 2022) et seconde (juin 2023) éditions du recensement reflètent la situation des solutions d’accueil disponibles tout au long de l’année (hors période WAK⁷). La troisième édition (décembre 2023) a quant à elle été étendue à la Ville d’Esch-sur-Alzette et à la WAK (mise en service le mois précédant le recensement). Le but de cette édition était justement d’obtenir une idée des profils en période d’hiver lorsque la WAK est lancée. La quatrième édition, menée le 27 juin 2024, a été menée dans la Ville de Luxembourg et dans la Ville d’Esch-sur-Alzette. Elle a été étendue pour la première fois aux foyers d’hébergement pour personnes sans domicile (ETHOS 3). La cinquième édition menée le 12 décembre 2024 couvre l’ensemble des lieux précédemment cités : la Ville de Luxembourg, la Ville d’Esch-sur-Alzette, la WAK et les foyers d’hébergement pour personnes sans domicile (ETHOS 3) situés dans les deux villes participantes.

La sixième édition menée le 16 octobre 2025 couvre la Ville de Luxembourg et la Ville d’Esch-sur-Alzette, ainsi que les foyers d’hébergement pour personnes sans domicile (ETHOS 3) situés dans les deux villes participantes.

⁷ La Wanteraktioun (WAK) est une action humanitaire mise en place par le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg depuis l’hiver 2001 qui a pour objectif d’éviter que des personnes en situation de sans-abrisme résidant au Luxembourg, ne soient victimes d’hypothermie par période de grand froid. Elle vise à assurer la prise en charge des besoins essentiels des personnes vivant dans les rues, en proposant notamment un hébergement temporaire, des repas, un accès à des installations sanitaires ainsi que des services complémentaires, tels que des permanences infirmières. Le dispositif est localisé au Findel, sur le territoire de la commune de Sandweiler et est activé chaque année durant la période hivernale, du 15 novembre au 15 avril.

Acteurs participants

Avec l'aval du MFSVA, de la Ville de Luxembourg et de la Ville d'Esch-sur-Alzette, Inter-Actions a fait appel à la collaboration de l'ensemble des organisations conventionnées actives dans le domaine du sans-abrisme. Ont également soutenu l'exercice lors de la sixième édition le personnel travaillant au sein de structures et services du domaine social gérés par Inter-Actions, permettant ainsi une meilleure couverture des territoires concernés. Plusieurs collaborateurs de la division Solidarité ont aussi participé.

Ont participé en Ville de Luxembourg (VDL) :

- Le personnel des services de rue et de bas seuil gérés par Inter-Actions a.s.b.l. : Premier Appel, Streetwork, Streetwork Hesperange, A vos Côtés - Gare et A vos Côtés – Bonnevoie ;
- Le personnel des services d'encadrement d'enfants et de jeunes gérés par Inter-Actions a.s.b.l. : Maison Relais Nic Welter, Maison Relais Krounebiere, Maison Relais EIMAB, Maison Relais Haus Vun Kanner, Foyer de jour Butzenhaus, Maison des Jeunes Mersch et Maison des Jeunes AMIGO ;
- Le personnel des services de logement et d'hébergement d'urgence et des foyers BPT/DPI gérés par Inter-Actions a.s.b.l. : Foyer Hesperange, Foyer Obenthalt ;
- Le personnel du service Quai 57 d'Arcus ;
- Le personnel de l'Abrigado géré par le Comité National de Défense Sociale (CNDS) ;
- Le personnel du service Wunnen géré par le Comité National de Défense Sociale (CNDS) ;
- Le personnel des services Pass-By, Streetwork et Streetcare de la Croix-Rouge ;
- Le personnel du service Streetwork de Caritas Jeunes et Familles ;
- Le personnel du service Les Niches, géré par la Fondation Jugend- an Drogenhëllef ;
- Les personnels du centre d'hébergement d'urgence (halte de nuit) de la Croix-Rouge qui a compté les personnes présentes dans leurs locaux le 16 octobre ;
- Le personnel du Centre Ulysse, géré par HUT ;
- Le personnel du Centre Hospitalier de Luxembourg (CHL) ;
- Les collaborateurs-trices de la division Solidarité du MFSVA.

Ont participé en Ville d'Esch-sur-Alzette (VDE) :

- La Ville d'Esch-sur-Alzette a assuré son soutien, ainsi que celui de tous ses collaborateurs-trices ;
- Les collaborateurs-trices du service coordination sociale de la Ville d'Esch-sur-Alzette ainsi que l'échevin aux Affaires sociales ;
- Le personnel du service social d'intervention urbaine de la Ville d'Esch-sur-Alzette ;
- Le personnel des services gérés par Inter-Actions a.s.b.l. : A vos Côtés - Ville-Haute, A vos Côtés – Bonnevoie, A vos côté Gare Crèche et Foyer de Jour Escher Kannervilla, Maison relais Foyer Diddelfamill, Maison relais Laladudo, Maison des Jeunes Gare, Service Suivi financier & social (S.F.S.), Atelier Schläifmillen et Ensemble Quartiers Esch – Travail communautaire ;
- Le personnel des services de logement et d'hébergement d'urgence et des foyers BPT/DPI gérés par Inter-Actions a.s.b.l. : Foyer Espérance et Findel (SHUF) ;
- Le personnel du centre d'hébergement d'urgence Foyer de Nuit Abrisud ;
- Le personnel de la Maison Escalé, encadrée par Médecins du Monde et le Centre Hospitalier Emile Mayrisch ;
- Le personnel du Centre Hospitalier Emile Mayrisch (CHEM).

75 professionnels ont participé au recensement dans la Ville de Luxembourg, et **30** dans la Ville de Esch-sur-Alzette, soit **105 personnes** au total.

Méthode de collecte

Le soir du décompte, trois types de collecte ont été réalisées simultanément. Leurs résultats ont ensuite été combinés pour obtenir le décompte total des personnes sans-abri et sans domicile :

- Comptage et collecte d'informations en rue auprès des personnes qui y vivent ;
- Recensement dans les structures d'hébergement d'urgence ;
- Recensement dans les foyers d'hébergement.

Comptage et collecte d'informations en rue

Le territoire des communes participant au recensement (Ville de Esch-sur-Alzette et Ville de Luxembourg) a été divisé en secteurs, comprenant chacun un certain nombre de rues. Toutes ces rues ont été parcourues à pied par des binômes ou trinômes, définis à l'avance et répartis selon les zones à couvrir. Les quartiers accueillant traditionnellement une plus grande population de personnes sans-abri ont été couverts soit par deux équipes de deux personnes soit par une équipe de trois personnes, ayant toutes une connaissance professionnelle du sans-abrisme. A contrario, les binômes parcourant les quartiers qui ne sont fréquentés par aucune personne sans-abri (selon les recensements des années passés) étaient composés de professionnels du secteur social, qui ne sont toutefois pas nécessairement actifs dans le domaine du sans-abrisme.

Les personnes réparties en binômes et en trinômes avaient reçu les informations principales par email avant le soir du recensement mais avaient aussi la possibilité de visionner une vidéo explicative, décrivant les différentes étapes du recensement et précisant les attentes quant au décompte et aux informations à recueillir.

Lorsque les personnes sans-abri rencontrées ont donné leur accord, les membres des binômes / trinômes leur ont soumis les questions préalablement définies et reprises dans un questionnaire papier.

Pour cette édition spécifique et afin de limiter les sollicitations auprès de personnes dont la situation est bien connue par les professionnels du secteur et qui auraient déjà été interrogées lors des éditions précédentes, il avait été convenu que le questionnaire pouvait être rempli directement par le professionnel sans qu'il y ait nécessairement une interaction longue. L'accord de la personne recensée devait, en tout état de cause, être obtenu préalablement à tout remplissage.

Enfin, afin d'amorcer le dialogue, d'encourager les interactions mais aussi pour remercier les personnes d'avoir bien voulu répondre au questionnaire, une tablette de chocolat leur était remise à la fin de la rencontre.

Collecte en structure d'hébergement d'urgence et en foyers d'hébergement

Des questionnaires ont été mis à disposition des personnes sans-abri hébergées dans les structures d'urgence la nuit du recensement, qu'elles pouvaient compléter à l'aide du personnel encadrant. Le personnel encadrant pour sa part, pouvait aussi compléter, avec les informations qui lui sont connues et avec leur accord, les questionnaires concernant les personnes sans-abri hébergées mais n'ayant pas souhaité ou pu le faire directement.

Couverture pendant le recensement de rue

La soirée du recensement a eu lieu le jeudi 16 octobre 2025 de 17h00 à minuit dans les 24 quartiers de la Ville de Luxembourg, dans les 18 quartiers de la Ville d'Esch-sur-Alzette ainsi que dans les structures d'hébergement d'urgence et les foyers d'hébergement pour personnes sans domicile.

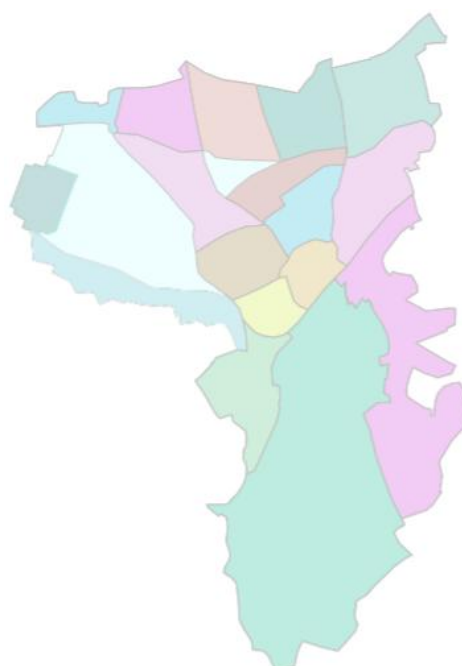
Comme indiqué précédemment, la répartition du nombre de binômes couvrant les différentes rues/hébergements d'urgence a été faite en tenant compte d'une part de la taille des quartiers et d'autre part du nombre de personnes sans-abri qui avaient déjà été comptabilisées lors des précédentes éditions. Toutes les rues de l'ensemble des quartiers ont été couvertes, y compris celles dans lesquelles aucune personne sans-abri n'avait été rencontrée lors des cinq éditions précédentes.

Figure 2 – Cartes des quartiers du recensement du 16 octobre 2025

Ville de Luxembourg



Ville d'Esch-sur-Alzette



Questionnaire

Le recensement a principalement pour but de compter les personnes sans-abri et sans domicile, mais aussi de mieux les connaître : leurs parcours, leurs besoins, leurs attentes et leurs préoccupations pour réfléchir aux solutions les plus adaptées pour leur venir en aide.

C'est dans ce sens qu'une trentaine de questions ont été élaborées et rassemblées dans un questionnaire (en annexe 1) :

- Court et concis, pour faciliter les interactions et les réponses des personnes concernées ;
- Permettant de mieux connaître la répartition démographique, l'état de santé, les ressources financières, la trajectoire de vie des personnes interrogées ;
- Tenant compte des dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données.

Pour cette édition, et afin d'adapter la méthodologie existante aux critères du projet européen coordonné par la KU Leuven, certaines questions ont été ajoutées au questionnaire, telles que :

- « Avez-vous une adresse ? »
- « Quel est votre statut au Luxembourg ? »
- « Quelle est votre situation de vie ? »

Ces changements permettent d'améliorer la qualité et la comparabilité des données à l'échelle européenne.

Afin d'éviter les doublons, les équipes de recensement ont systématiquement demandé aux personnes rencontrées si elles avaient déjà été interrogées. Leurs initiales ont également été indiquées.

Pour cette édition, les personnels des structures d'hébergement d'urgence ont été invités à indiquer la date et l'heure à laquelle ils ont complété le questionnaire, afin d'éviter autant que possible les doublons et d'avoir une idée relativement fiable du nombre de personnes sans-abri décomptées le soir du recensement. Les professionnels couvrant les quartiers, quant à eux, ont été invités à indiquer l'heure à laquelle ils ont rencontré les personnes interrogées.

Lors du recensement du 16 octobre 2025, **14** doublons ont pu être évités.

Protection des données personnelles

Le contenu du questionnaire et la méthode utilisée ont été validés par les DPO (délégué à la protection des données) d'Inter-Actions et du MFSVA. Le consentement des personnes rencontrées leur a été demandé à plusieurs reprises durant la rencontre. Le questionnaire n'a pas été complété sans leur accord. Concernant la question de la santé, les personnes ont à nouveau dû donner leur accord.

Portraits

L'analyse statistique de ce rapport est illustrée par quelques portraits de personnes sans-abri qui ont accepté de partager leur histoire et les détails de leurs situations. Chacun de ces portraits raconte une histoire unique, reflétant la réalité de personnes confrontées à des difficultés de logement souvent dues à une combinaison de facteurs. Leurs noms ont été modifiés pour garantir le respect de leurs vies privées. Les personnes dont le portrait avait été présenté dans les rapports d'analyse précédents n'ont pas été rencontrées en rue et semblent avoir soit quitté le pays soit trouvé des solutions de logement. Les portraits proposés sont donc ceux de nouvelles personnes.

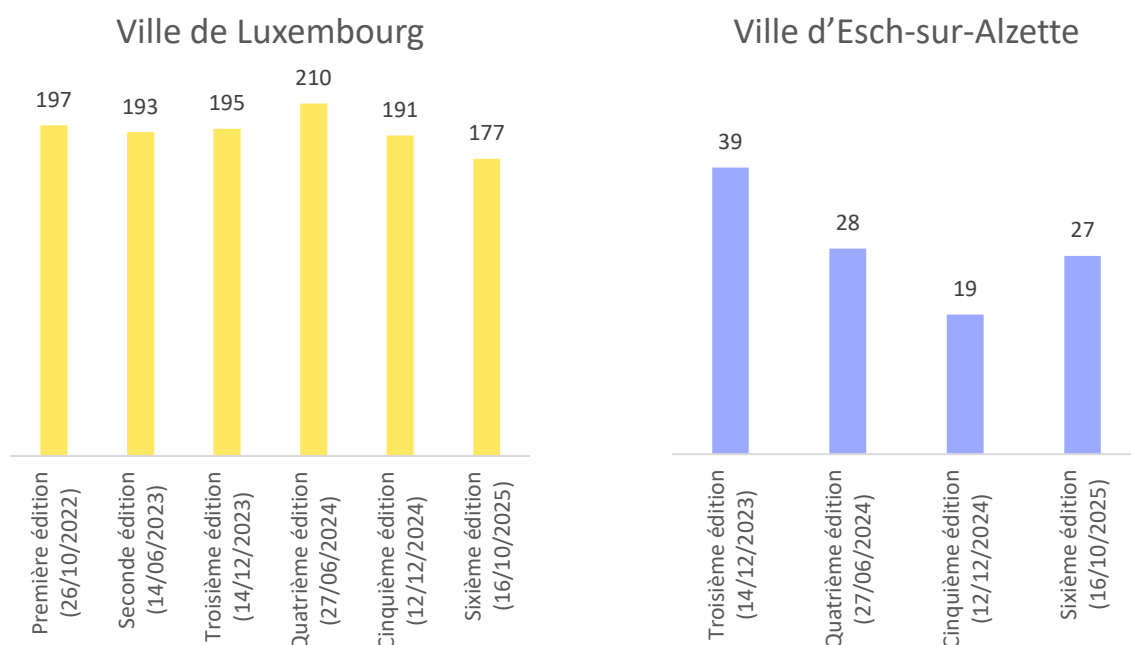
3 Résultats du recensement

Le soir du 16 octobre 2025, lors de la sixième édition du recensement, **204 personnes sans-abri** ont été recensées : 27 dans la Ville d’Esch-sur-Alzette et 177 dans la Ville de Luxembourg. A cela s’ajoutent **75 personnes sans domicile** recensées dans les foyers d’hébergement pour personnes sans domicile (ETHOS 3).

279 personnes sans-abri (ETHOS 1 et 2) et sans domicile (ETHOS 3) ont été recensées lors du recensement du 16 octobre 2025.

Dans la suite de ce document, les résultats seront présentés selon différentes catégories. Toutefois, on entendra par « total » le nombre des personnes sans-abri (ETHOS 1 et 2) recensées dans la Ville de Luxembourg et dans la Ville d’Esch-sur-Alzette. La catégorie ETHOS 3 complète l’analyse et regroupe les résultats en fonction de la catégorie et non des villes.

Graphique 1 – Comparaison des personnes sans-abri avec les précédentes éditions (hors WAK et ETHOS 3)



Sur la seule Ville de Luxembourg, le nombre de personnes sans-abri semble en léger recul. Concernant la Ville d’Esch-sur-Alzette, un nombre de personnes sans-abri sensiblement identique au niveau de juin 2024 peut être constaté. Cependant, le faible nombre d’individus recensés et enquêtés en Ville d’Esch-sur-Alzette affecte, de fait, la pertinence des analyses présentées tout au long de ce document.

A noter :

Plusieurs personnes quittent la Ville de Luxembourg en fin de journée pour trouver des endroits plus calmes pour passer la nuit, utilisant les transports en commun. Les services de terrain (Streetwork) confirment cette tendance et plusieurs communes voisines de la Ville de Luxembourg ou plus éloignées, se sont manifestées auprès des services d’urgence, comme le Premier Appel pour signaler la présence de personnes sans-abri en soirée. Des personnes sans-abri, connues des services œuvrant dans le domaine du sans-abrisme, n’ont pas été vues le soir du 16 octobre 2025.

Le chiffre des personnes recensées ne doit pas être considéré comme le nombre fixe de personnes sans-abri au Luxembourg. Il ne s'agit pas d'un chiffre exhaustif, mais d'une photographie du nombre de personnes rencontrées en rue et dans les structures d'hébergement d'urgence à une date et des horaires fixes.

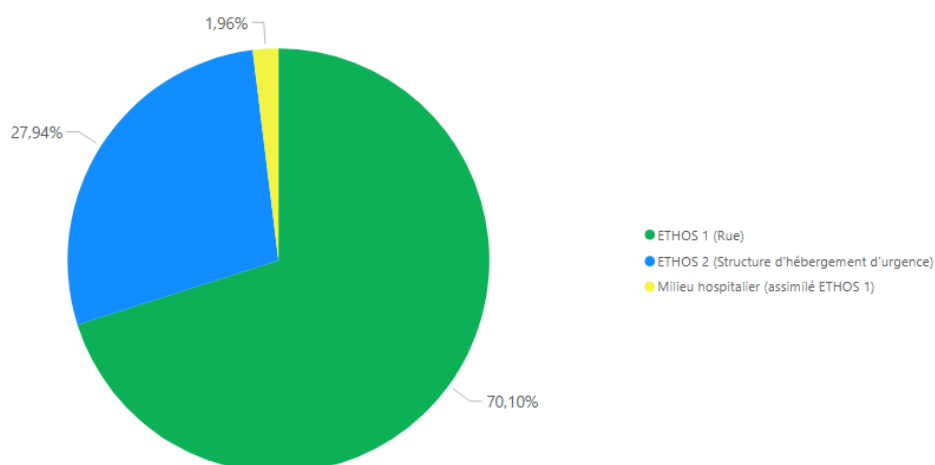
Lieux de recensement sur l'ensemble du pays

Sur **279** personnes rencontrées :

- **143** ont été rencontrées en **rue** (catégorie ETHOS 1)⁸ ;
- **57** ont été rencontrées dans **les structures d'hébergement d'urgence** (catégorie ETHOS 2) ;
- **4** ont été rencontrées en **milieu hospitalier** ;
- **75** ont été rencontrées dans **les foyers d'hébergement pour personnes sans domicile** (catégorie ETHOS 3).

Pour les personnes rencontrées **en rue**, le détail des lieux de sommeil au soir du 16 octobre est repris dans la question relative à la couverture géographique.

Graphique 2 – Répartition des lieux de recensement sur l'ensemble du Luxembourg (hors ETHOS 3)



1) Structures d'hébergement d'urgence (ETHOS 2)

Les haltes de nuit sont des structures à bas seuil ouvertes toutes les nuits. Elles permettent aux personnes sans-abri de se reposer, de se réchauffer, de se laver et selon les structures, de laver leurs vêtements et de prendre une collation et un petit-déjeuner. Sur demande, les professionnels peuvent apporter un soutien socio-éducatif et travailler à une réinsertion sociale. L'objectif est de créer des conditions favorables permettant de renouer le contact avec les personnes exclues.

Ville de Luxembourg

Les 52 personnes hébergées en structures d'hébergement d'urgence sur le territoire de la Ville de Luxembourg étaient réparties ainsi :

- 17 personnes dans les haltes de nuit *Espoir* et *halte de nuit pour femmes* de HUT⁹ ;
- 3 personnes dans la halte de nuit mobile du Service Premier Appel d'Inter-Actions ;
- 8 personnes dans le *Nightshelter* de la Croix-Rouge luxembourgeoise ;

⁸ [ethos2484215748748239888.pdf \(feantsa.org\)](#)

⁹ Des incidents sanitaires ayant nécessité des traitements spécifiques ont été observés au cours de l'année dans les deux haltes de nuit de Hëllef um Terrain. Ces incidents ont entraîné le **relogement temporaire des deux structures**, d'abord dans des hôtels, puis dans des chalets, y compris lors de la soirée du recensement du **16 octobre 2025**. L'ensemble des structures a pu reprendre un fonctionnement normal à la fin de l'année. Ces circonstances ont eu une incidence sur le nombre de personnes distinctes accueillies dans les structures concernées.

- Et 24 personnes dans l'Asile de nuit *Abrigado* du Comité national de défense sociale (CNDS).

Plusieurs éléments peuvent expliquer que certaines structures d'hébergement d'urgence n'étaient pas complètes au moment du recensement.

Certaines structures ont récemment dû faire face à une situation sanitaire qui les a contraintes à fonctionner temporairement dans un dispositif provisoire de plus petite capacité, avec une organisation adaptée de l'accueil. Cette configuration exceptionnelle a réduit le nombre de places effectivement disponibles.

Par ailleurs, certains dispositifs fonctionnent sur base des demandes directes des personnes concernées ou de signalements de professionnels. Il arrive régulièrement que des personnes ayant sollicité une place ne se présentent finalement pas, sans qu'il soit possible d'en identifier clairement les raisons.

Il est également important de noter que des arrivées peuvent avoir lieu après le départ du personnel éducatif, ce qui signifie que certaines personnes hébergées n'ont pas pu être rencontrées dans le cadre du recensement.

Enfin, l'expérience des travailleurs sociaux montre qu'une partie des personnes en situation de sans-abrisme ne souhaite pas toujours intégrer une structure d'hébergement d'urgence, même lorsque des places sont disponibles. Ces choix relèvent de parcours de vie, de vécus institutionnels ou de situations personnelles complexes, qui ne répondent pas toujours à une logique strictement rationnelle mais constituent une réalité bien connue du travail de terrain.

Ville d'Esch-sur-Alzette

Les 5 personnes hébergées en structures d'hébergement d'urgence de la Ville d'Esch-sur-Alzette ont été recensées à la maison médico-psycho-sociale *L'Escale*.

2) Milieu hospitalier

Lors de la sixième édition du recensement, les personnes sans-abri ayant passé la nuit au Centre Hospitalier Emile Mayrisch (CHEM) ou au Centre Hospitalier de Luxembourg (CHL) ont aussi été recensées. 4 personnes y ont été dénombrées et les services sociaux des hôpitaux concernés ont rempli les questionnaires en leur nom. Si ces personnes n'avaient pas été hospitalisées, elles auraient très vraisemblablement fréquenté les offres d'hébergement bas-seuil ou dormi dans la rue.

3) Foyers d'hébergement pour personnes sans domicile (ETHOS 3)

Les foyers d'hébergement pour personnes sans domicile mettent temporairement à disposition une possibilité d'hébergement : le même lit est attribué, lors d'un séjour typique, à la même personne jusqu'à sa sortie. Dans la majorité des cas, les usagers présentent de multiples problématiques : précarité de logement, problèmes de santé, conduites addictives et psychiques, difficultés financières, difficultés judiciaires, etc. Le personnel encadrant de ces structures assure un accompagnement social personnalisé. Ces structures servent de lieu de résidence fixe des habitants.

Ville de Luxembourg

Les 52 personnes hébergées en foyers d'hébergement pour personnes sans domicile sur le territoire de la Ville de Luxembourg ont été recensées au *Centre Ulysse* (34 personnes au bâtiment B de la structure d'urgence multifonctionnelle du Findel et 18 personnes à l'annexe de Michelau).

Ville d'Esch-sur-Alzette

Les 23 personnes hébergées en foyers d'hébergement pour personnes sans domicile sur le territoire de la Ville d'Esch-sur-Alzette ont été recensées dans les locaux du foyer de nuit *Abrisud* (20) et dans ceux du foyer *Hauss-D* de la Croix-Rouge luxembourgeoise (3).

Lieux de recensement par ville

Sur les 279 personnes rencontrées, la répartition est la suivante :

Ville de Luxembourg

- **124** ont été rencontrées en **rue** (catégorie ETHOS 1) ;
- **52** ont été rencontrées dans **les structures d'hébergement d'urgence** (catégorie ETHOS 2) ;
- **1** a été rencontrée en **milieu hospitalier** ;
- **52** ont été rencontrées dans **les foyers d'hébergement** (catégorie ETHOS 3).

Ville d'Esch-sur-Alzette

- **19** ont été rencontrées en **rue** (catégorie ETHOS 1) ;
- **5** ont été rencontrées dans **les structures d'hébergement d'urgence** (catégorie ETHOS 2) ;
- **3** ont été rencontrées en **milieu hospitalier** ;
- **23** ont été rencontrées dans **les foyers d'hébergement** (catégorie ETHOS 3).

Tableau 1 – Évolution de la répartition des personnes sans-abri recensées par ville (hors ETHOS 3)

VILLE DE LUXEMBOURG			Octobre 2022		Juin 2023		Décembre 2023		Juin 2024		Décembre 2024		Octobre 2025	
SANS-ABRI	ETHOS 1		en nombre	en %	en nombre	en %	en nombre	en %	en nombre	en %	en nombre	en %	en nombre	en %
	Rue		142	72%	121	63%	134	69%	142	68%	135	71%	124	70%
	ETHOS 2	Structures d'hébergement d'urgence	38	19%	62	32%	59	30%	65	31%	51	27%	52	29%
	·	Milieu hospitalier	17	9%	10	5%	2	1%	3	1%	5	3%	1	1%
TOTAL			197	100%	193	100%	195	100%	210	100%	191	100%	177	100%

VILLE D'ESCH-SUR-ALZETTE							Décembre 2023		Juin 2024		Décembre 2024		Octobre 2025	
SANS-ABRI	ETHOS 1						en nombre	en %	en nombre	en %	en nombre	en %	en nombre	en %
	Rue						29	74%	19	68%	8	42%	19	70%
	ETHOS 2	Structures d'hébergement d'urgence					8	21%	6	21%	7	37%	5	19%
	·	Milieu hospitalier					2	5%	3	11%	4	21%	3	11%
TOTAL							39	100%	28	100%	19	100%	27	100%

Sur la Ville de Luxembourg, un nombre de personnes sans-abri sensiblement en recul peut être constaté. Concernant la Ville d'Esch-sur-Alzette, nous retrouvons les répartitions et les nombres de juin 2024. Le recensement de décembre 2024 semble être une donnée aberrante, peut être due aux températures extrêmes froides constatées cette nuit-là, ayant peut-être poussé un plus grand nombre de personnes sans-abri à se réfugier dans des squats, chez des amis, dans des parkings, voire à la WAK.

Couverture géographique du recensement

Ville de Luxembourg

La répartition géographique des personnes sans-abri rencontrées le soir du 16 octobre 2025 montre une présence très hétérogène sur l'ensemble du territoire de la Ville de Luxembourg (d'aucune personne rencontrée dans certains quartiers, à 39 personnes dans le secteur Ville-Haute).

Plus de six personnes sur dix recensées dans la Ville de Luxembourg ont été rencontrées dans deux quartiers centraux : Ville-Haute (31.5%) et Gare (30.6%). Le soir du précédent recensement en décembre 2024, le quartier de Bonnevoie Sud était très peu fréquenté (3%) comparé au recensement de juin 2024 (23%). Lors de ce sixième recensement toutefois, ce quartier semble de nouveau être un de ceux où l'on rencontre le plus de personnes sans-abri : 13.7% en octobre 2025.

Le quartier d'Hollerich est également fréquenté (6.5% des personnes recensées). Viennent ensuite Bonnevoie Nord, Neudorf-Weimerschof, Grund, Limpertsberg, Kirchberg, Dommeldange, Beggen et Pfaffenthal avec moins de cinq personnes sans-abri.

Aucune personne sans-abri n'a été rencontrée dans plus de la moitié des quartiers de la ville (toutes les rues ont été parcourues à pied ou à vélo).

52 personnes sans-abri ont été recensées dans les structures d'hébergement d'urgence, 52 personnes sans domicile dans les foyers d'hébergement et une personne au Centre Hospitalier de Luxembourg.

À périmètre comparable (soit uniquement les rues de la Ville de Luxembourg), 135 personnes sans-abri ont été recensées en décembre 2024 contre 125 personnes en octobre 2025. Les chiffres sont donc en léger recul.

Les cartes ci-dessous montrent que la majorité des personnes recensées en rue le sont dans les quartiers Ville-Haute et Gare. Le quartier de Bonnevoie est également fréquenté mais moins que lors des premières éditions. Les quartiers d'Hollerich et du nord-est de la Ville de Luxembourg continuent d'être de plus en plus prisés (proximité des transports en commun).

Ville de Luxembourg - Recensement des personnes sans-abri du 12/12/2024

Nombre de personnes rencontrées par quartier

< 2 2-4 4-53 ≥ 53



Aucune personne sans-abri n'a été recensée dans les quartiers en gris.

Carte: Inter-Actions • Source: Service Premier Appel • Créé avec [Datawrapper](#)

Ville de Luxembourg - Recensement des personnes sans-abri du 16/10/2025

Nombre de personnes rencontrées par quartier

< 5 5-10 10-30 ≥ 30



Aucune personne sans-abri n'a été recensée dans les quartiers en gris.

Carte: Inter-Actions • Source: Service Premier Appel • Créé avec [Datawrapper](#)

Ville d'Esch-sur-Alzette

En ce qui concerne la Ville d'Esch-sur-Alzette, la majorité des personnes recensées l'ont été dans les quartiers de Al-Esch (4) et de Belval - Université - Raemerich (4). Les autres quartiers de la ville où des personnes sans-abri ont été rencontrées sont Brill, Park, Lalleng, Schlassgoard, Wobrecken et dans une moindre mesure Uecht. Aucune personne sans-abri n'a été rencontrée dans les autres quartiers de la ville.

5 personnes ont été rencontrées dans les structures d'hébergement d'urgence, 23 dans les foyers d'hébergement et 3 personnes au Centre Hospitalier Emile Mayrisch.

Le nombre de personnes enquêtées dans la Ville d'Esch-sur-Alzette ne permet pas une analyse pertinente des résultats de manière séparée. L'analyse de l'enquête a donc été faite de manière globale pour l'ensemble du Grand-duché puis de manière un peu plus détaillée pour la Ville de Luxembourg si approprié.

Sexe des personnes rencontrées

Lors du recensement du 16 octobre 2025, 226 hommes, 52 femmes et 1 personne de sexe inconnu (non communiqué) ont été rencontrés.

La personne de sexe inconnu est une personne recensée mais non enquêtée, ce qui explique que le professionnel n'a pas pu forcément déterminer leur sexe.

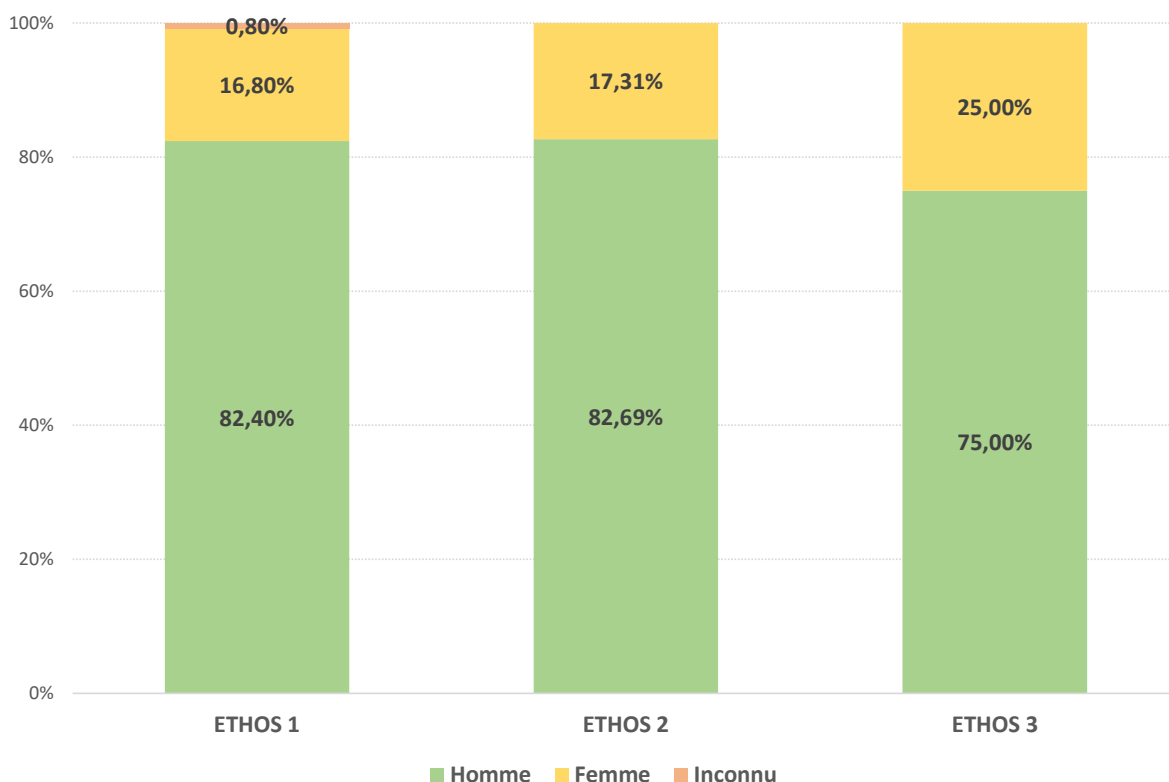
Tableau 2 – Sexe des personnes rencontrées

	ETHOS 1 et 2		ETHOS 3
	Ville de Luxembourg	Ville d'Esch-sur-Alzette	
Homme	146	23	57
Femme	30	4	18
Inconnu (non rempli)	1	-	-
TOTAL	177	27	75

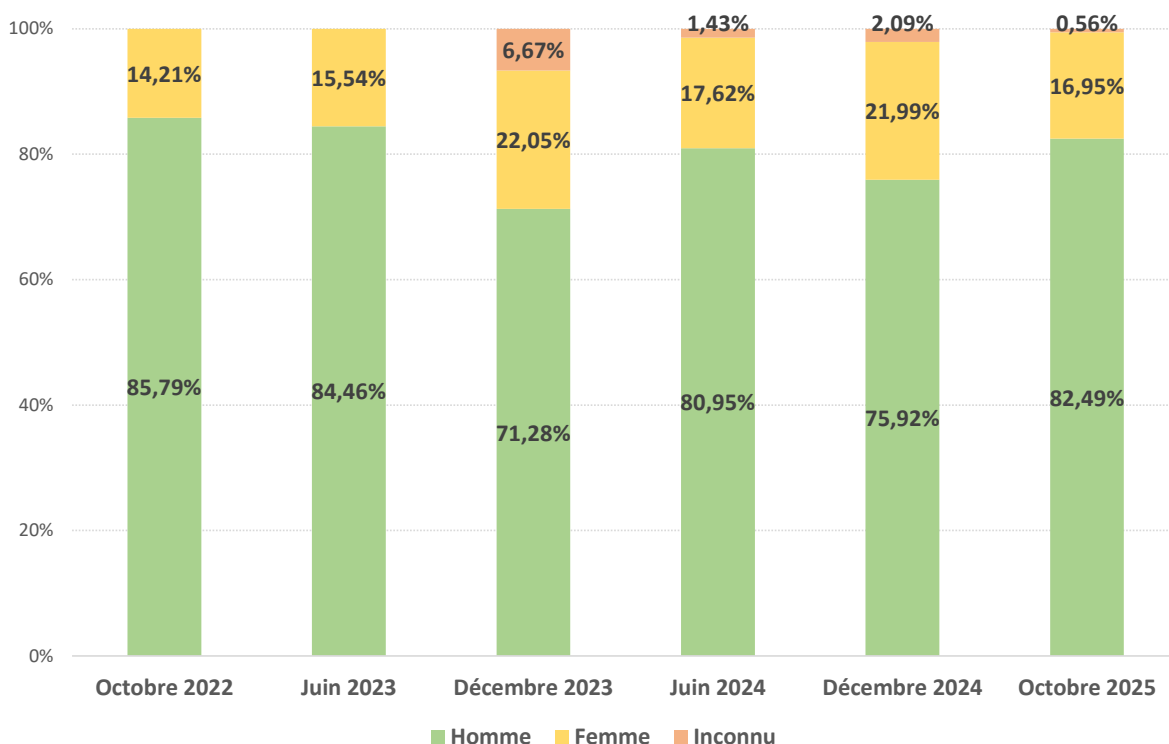
Comme lors des précédents recensements, la proportion hommes/femmes reflète ce que les services et institutions de prise en charge des personnes sans-abri constatent au quotidien lors de leurs tournées en rue ou au cours de permanences sociales : **une surreprésentation des hommes adultes parmi les personnes sans-abri.**

Parmi l'ensemble des individus recensés dans la Ville de Luxembourg, les hommes sont majoritaires parmi les personnes rencontrées (146 hommes soit 82.49% du total des personnes rencontrées). Les femmes ne représentent quant à elles 16.95% des personnes recensées, soit 30 femmes rencontrées, ce qui indique une tendance de recul sur les deux dernières éditions.

Graphique 3 – Sexe des personnes rencontrées VDL

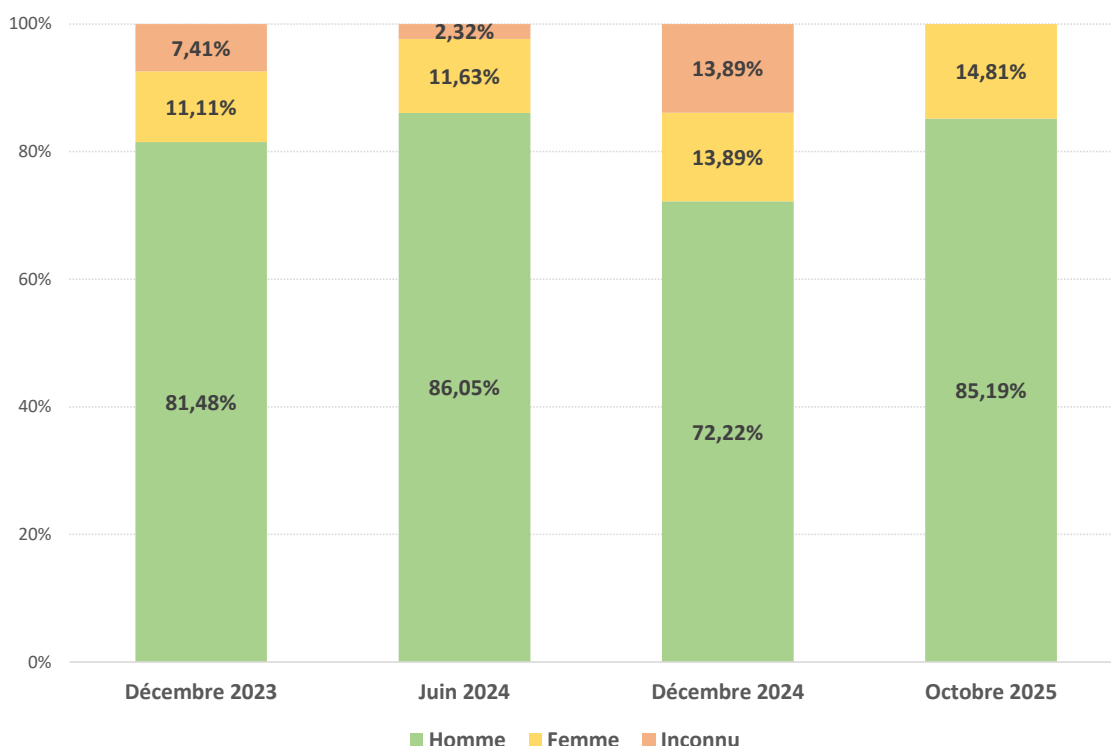


Graphique 4 – Sexe des personnes sans-abri rencontrées dans la VDL selon l'édition du recensement (hors ETHOS 3)



Peu de personnes sans-abri ont été recensées dans la Ville d'Esch-sur-Alzette lors de cette dernière édition, les femmes n'en représentant qu'une part très faible.

Graphique 5 – Sexe des personnes sans-abri rencontrées dans la VDE selon l'édition du recensement



Situation des personnes rencontrées

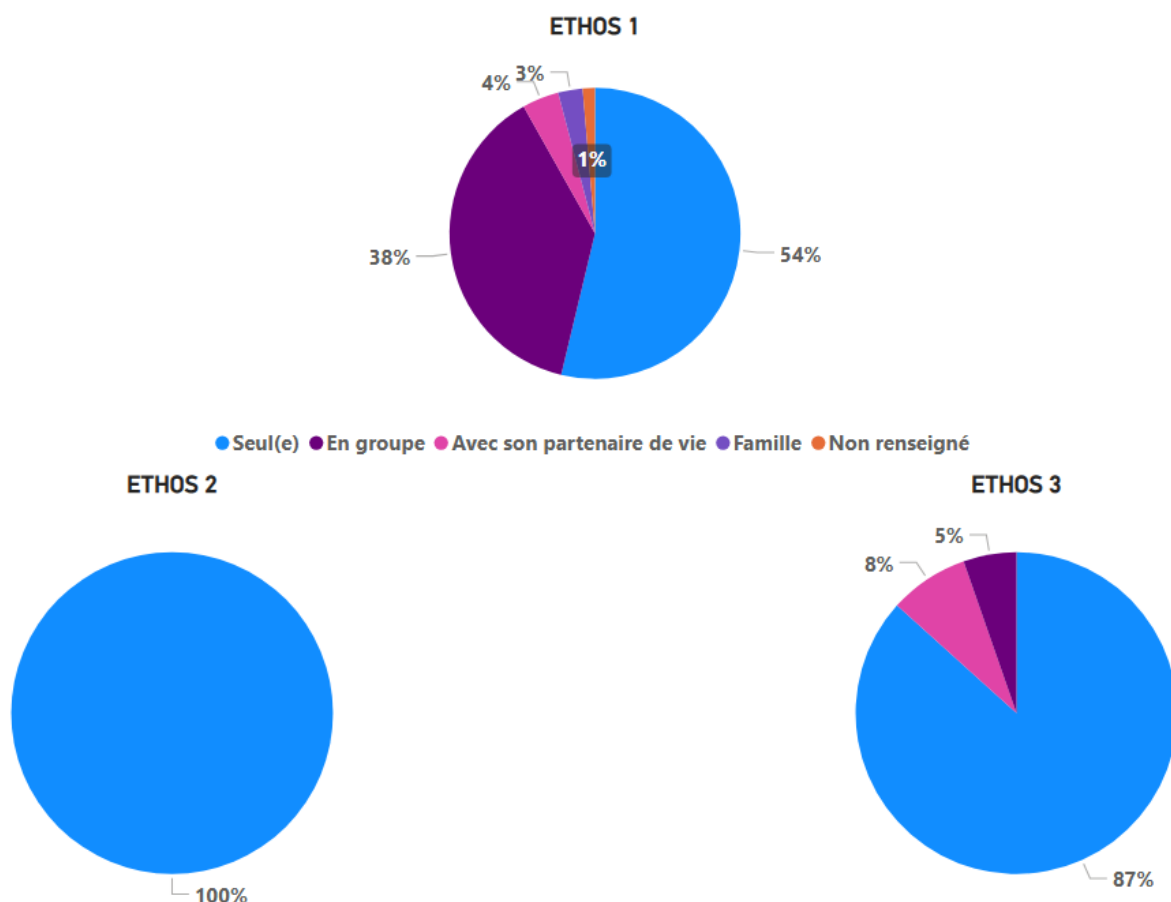
Sur **279** personnes rencontrées :

- **201** étaient seules ;
- **60** étaient en groupe ;
- **12** étaient avec leur partenaire de vie ;
- **4** étaient en famille (une seule famille de quatre personnes) ;
- **2** n'avaient pas de situation renseignée.

Ainsi, en termes de situation au moment de la rencontre pour l'ensemble du Grand-Duché : 72.04% des personnes rencontrées étaient seules, 21.51% étaient en groupe, 1.43% étaient en famille et 4.30% étaient avec leur partenaire de vie. 0.72% des personnes recensées n'ont pas de situation renseignée.

Cette question permet de mieux comprendre le profil des personnes présentes en rue le soir du recensement. L'expérience de terrain montre qu'il est difficilement envisageable pour les couples (au sens élargi du terme) d'intégrer les haltes de nuit, car ils ne veulent pas être séparés. Ainsi, toutes les personnes rencontrées dans les structures d'hébergement d'urgence (ETHOS 2) sont seules comme le sont plus de huit personnes sur dix rencontrées dans les foyers d'hébergement (ETHOS 3). La majorité des personnes sans-abri rencontrées dans la rue (ETHOS 1) sont seules (54%) ou en groupe (38%).

Graphique 6 - Répartition des situations par catégorie ETHOS



Nota bene : une équipe de terrain a remarqué un groupe familial de plusieurs personnes (dont deux adolescents) - lors de son passage dans l'un des quartiers de la ville. La communication avec ces personnes n'ayant pas été possible, l'équipe a uniquement noté ses observations. Cette situation a été prise en compte dans l'analyse globale comme un élément qualitatif des profils rencontrés en rue. Par souci de confidentialité, aucun élément permettant d'identifier les personnes n'a été relevé. Par ailleurs, des échanges informels avec des tiers (voisins ou professionnels de terrain) suggèrent, avec prudence, que la présence de personnes plus jeunes au sein de ce groupe ne serait pas régulière sur le lieu observé et qu'elles n'y passeraient pas la nuit.

Du recensement au questionnaire

Sur **279** personnes rencontrées :

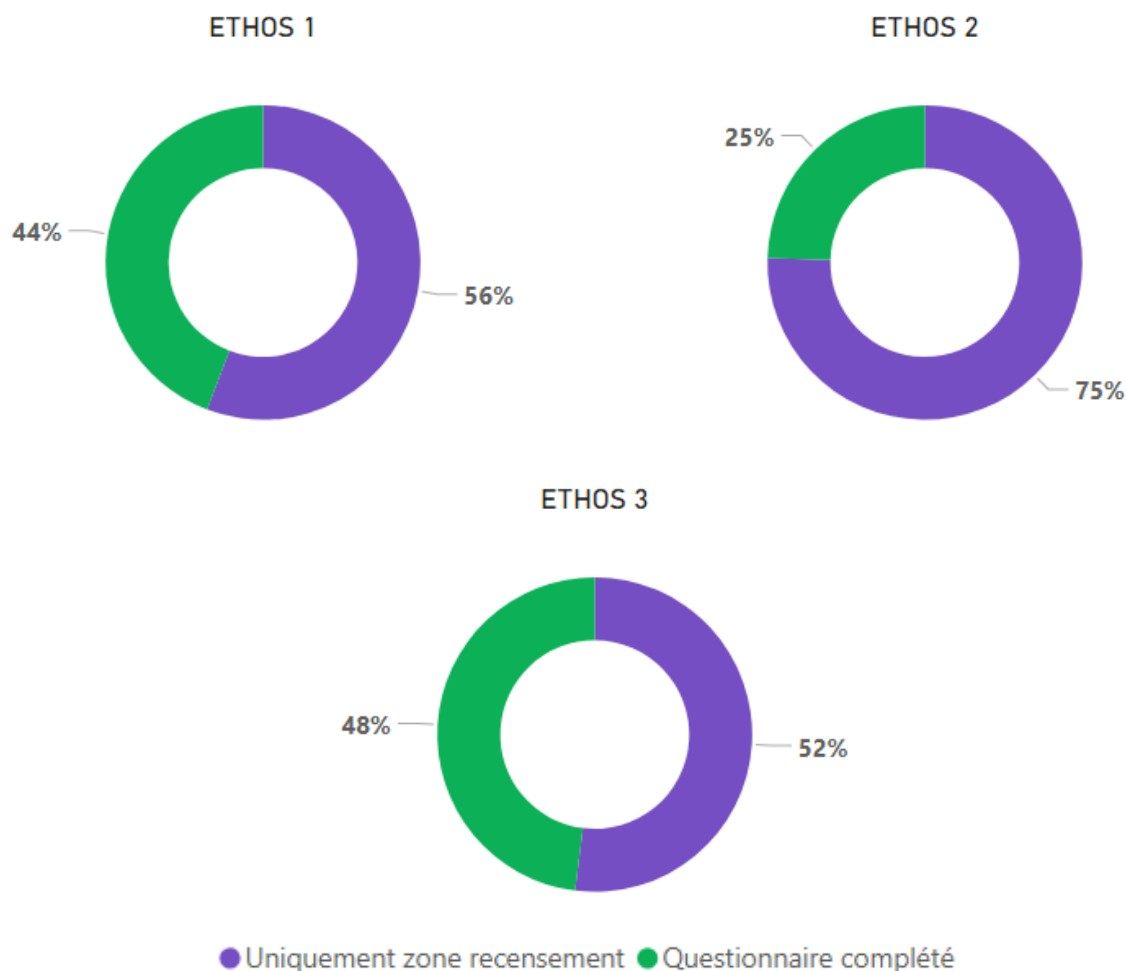
- **115** (dont 79 personnes sans-abri) **ont accepté** de répondre au questionnaire et ont **donné leur consentement** pour le recueil de données personnelles ;
- **164 n'ont pas répondu** au questionnaire soit par refus (36 personnes, dont 28 personnes sans-abri), soit parce qu'elles n'étaient pas disponibles (128 personnes).

Par personne non disponible, on entend :

- Endormie (13) ;
- Indisposée/Consommation (49) : son état ne lui permet pas d'être interrogée ;
- Inaccessible (4) : il y a des obstacles physiques qui ne permettent pas d'aller à sa rencontre ;
- Méfiante (8) : la personne évite le contact ;
- Incomprise (7) : la personne ne maîtrise pas la langue ;

- Autre (47) : dont 22 personnes absentes de leur foyer d'hébergement (ETHOS 3) le soir du recensement, 17 personnes hébergées à la halte de nuit provisoire HUT (uniquement recensées et pas enquêtées) et 8 personnes pour lesquelles aucune raison n'a été donnée.

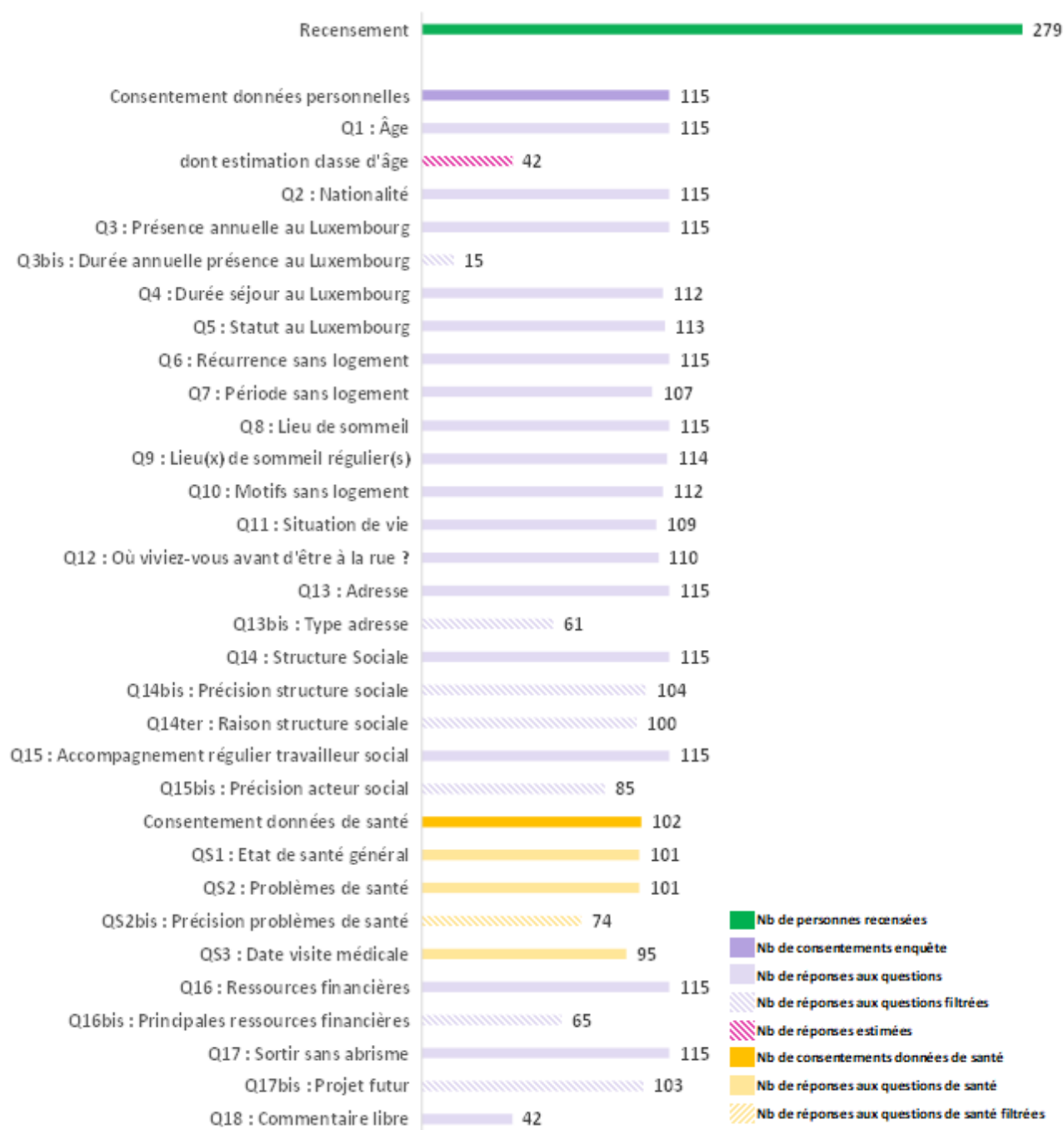
Graphique 7 – Taux de remplissage par lieu de recensement¹⁰



L'analyse du questionnaire a donc été élaborée à partir des 115 personnes qui ont accepté de répondre aux différentes questions. Pour pouvoir comparer ces réponses avec celles des éditions précédentes, la catégorie ETHOS 3 sera toujours présentée de manière séparée. Notons par ailleurs que, même si les personnes ont accepté de participer au recensement et de répondre au questionnaire, elles n'ont pas toujours voulu, pu ou su répondre à toutes les questions. Ainsi, le total des réponses à certaines questions n'est pas égal à 115, mais correspond exactement au nombre de réponses qui ont été données. Le taux important de non-réponse peut donc avoir un impact sur l'interprétation des résultats.

¹⁰ Une différence est faite entre les personnes uniquement recensées (uniquement zone de recensement) et celles qui ont accepté de répondre au questionnaire (questionnaire complété).

Graphique 8 – Nombre de répondants selon les questions¹¹



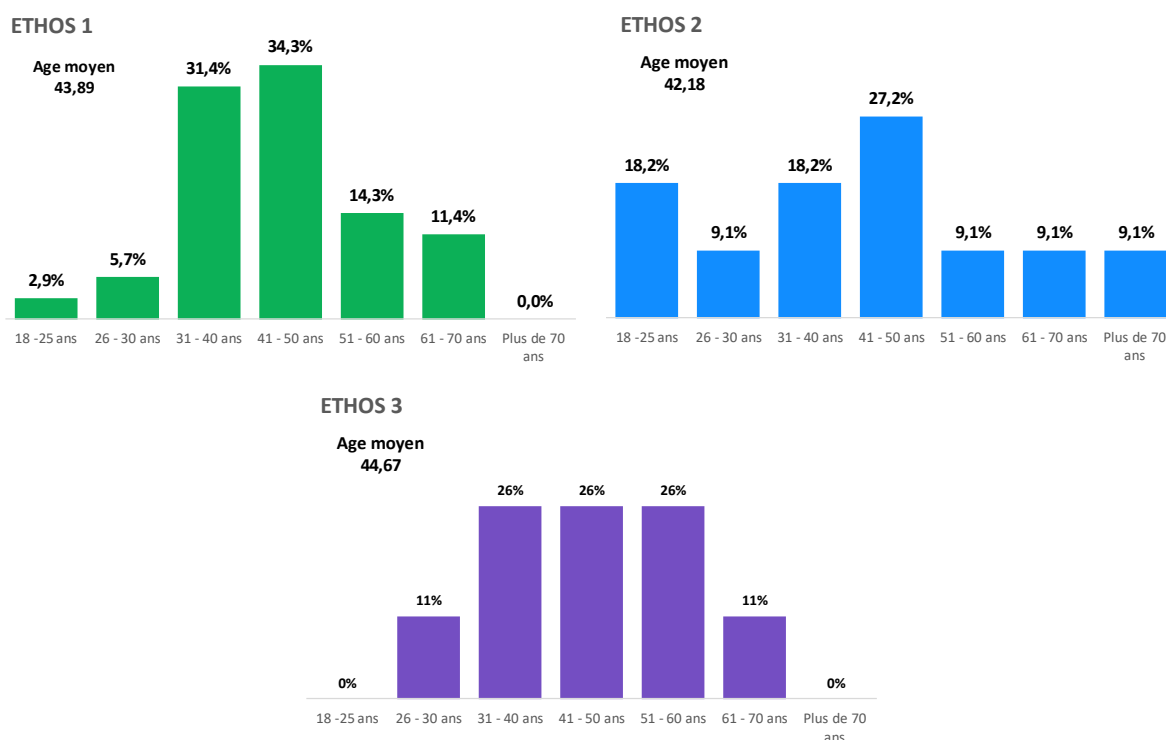
¹¹ Les questions filtrées sont des questions posées uniquement aux personnes ayant répondu « Oui » aux questions 3, 13, 14, 15, 16, 17 et à la question de santé 2.

4 Analyse de l'enquête

Le nombre de personnes enquêtées dans la Ville d'Esch-sur-Alzette ne permet pas une analyse pertinente des résultats de manière séparée. L'analyse de l'enquête a donc été faite de manière globale pour l'ensemble du Grand-Duché puis de manière un peu plus détaillée pour la Ville de Luxembourg si approprié.

Quel est votre âge ?

Graphique 9 – Tranche d'âge observée des personnes sans-abri rencontrées selon le lieu de rencontre



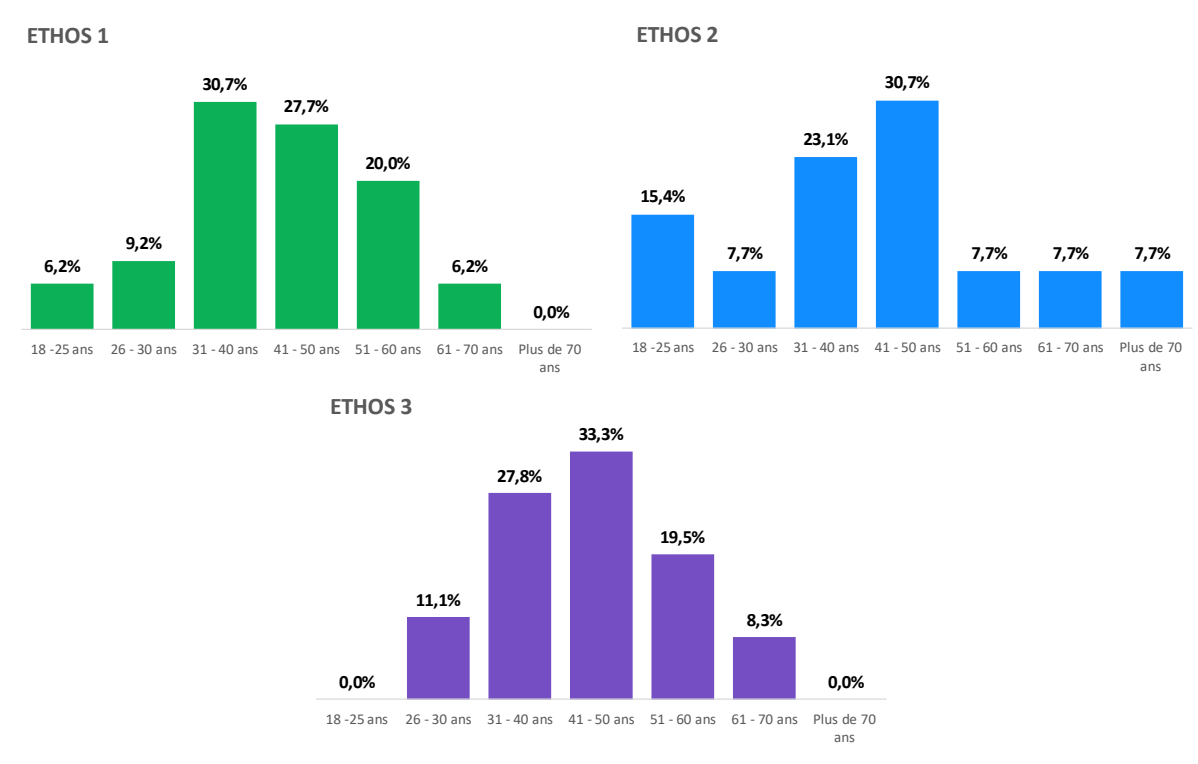
L'âge moyen des personnes rencontrées et qui ont répondu au questionnaire est de près de 44 ans.

Les tranches d'âge les plus représentées sont les 41-50 ans et les 31-40 ans, ce qui reste cohérent avec les précédentes éditions. Selon le lieu d'enquête, l'âge moyen est différent : les personnes rencontrées en rue ont en moyenne 41 ans (précédente édition 38 ans) alors que dans les structures d'hébergement d'urgence les personnes semblent avoir rajeuni (42 ans contre 48 ans lors de la précédente édition). 45 ans est l'âge moyen des personnes recensées dans les foyers pour personnes sans domicile, contre 46 lors de la précédente édition.

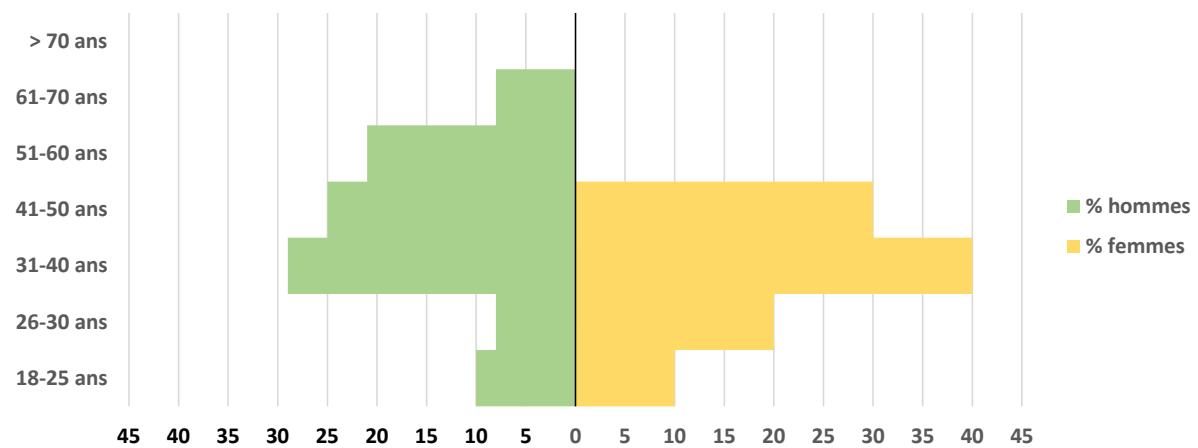
L'introduction d'une question destinée à l'enquêteur concernant son estimation de l'âge de la personne recensée a induit une confusion au niveau de la question de l'âge qui a été de ce fait été moins posée aux personnes sans-abri rencontrées. Il s'avère dès lors difficile de comparer les éditions au niveau des tranches d'âges.

Cela permet cependant une nouvelle approche de l'âge des personnes enquêtées. Les personnes enquêtées en rue (ETHOS 1) semblent ainsi plus jeunes.

Graphique 10 – Tranche d’âge observée et *estimée* des personnes sans-abri rencontrées selon le lieu de rencontre



Graphique 11 –Tranche d’âge des personnes sans-abri selon leur sexe (en%) en Ville de Luxembourg (hors ETHOS 3)

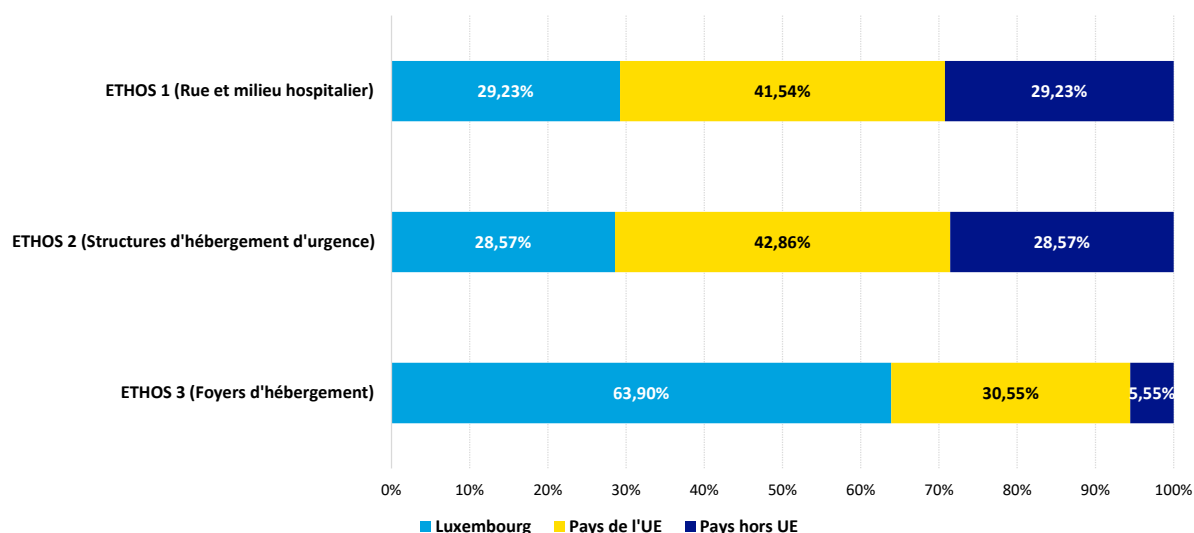


Les variations de la tendance de l’âge des femmes interrogées doivent être interprétées avec prudence, en raison du faible nombre de personnes de sexe féminin enquêtées, ce qui entraîne des fortes variations sur de petits échantillons. Dans la précédente édition, près de sept femmes sur dix se trouvaient dans la tranche 31-40 ans. Selon l’édition du mois d’octobre 2025, les femmes étaient plutôt représentées dans les tranches d’âges 31-40 ans (près de quatre femmes sur dix) et 41-50 ans (trois femmes sur dix). Les répartitions selon les âges sont moins marquées chez les hommes même s’il est observé que plus d’un homme sur deux a entre 31 et 50 ans. La population masculine en ETHOS 2 semble rajeunir depuis les deux dernières éditions du recensement.

Quelle est votre nationalité ?

Sur l'ensemble du Luxembourg (hors ETHOS 3), plus de sept personnes sur dix sont de nationalité luxembourgeoise ou ressortissant européen. Ce chiffre est identique à celui observé lors de l'édition de juin 2024 et plus élevé que lors de la dernière édition de décembre 2024.

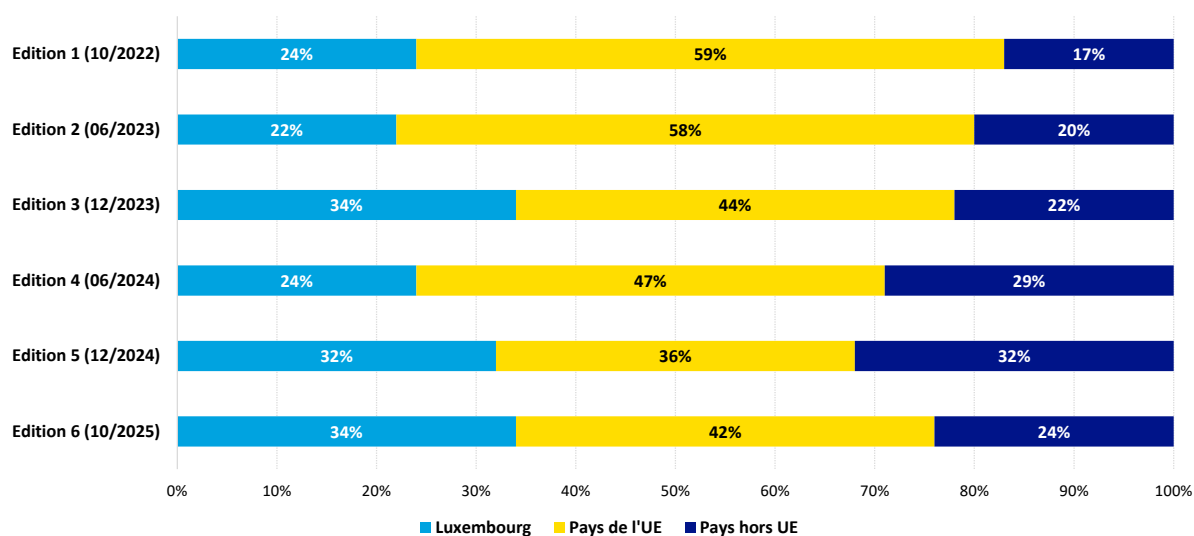
Graphique 12 – Nationalité des personnes interrogées selon le lieu de rencontre



Si l'on désagrége les réponses par lieu de rencontre, des profils différents sont observés. Dans les rues (ETHOS 1) des deux villes parcourues, près de 71% des personnes rencontrées sont européennes (dont 29.2% de nationalité luxembourgeoise). Les nationalités dans les structures d'hébergement d'urgence (ETHOS 2) représentent les mêmes répartitions que les personnes interrogées dans la rue.

Les personnes recensées dans les foyers d'hébergement (ETHOS 3) sont, quant à elles, en majorité luxembourgeoises (63.9%) ou ressortissants européens (33.3%).

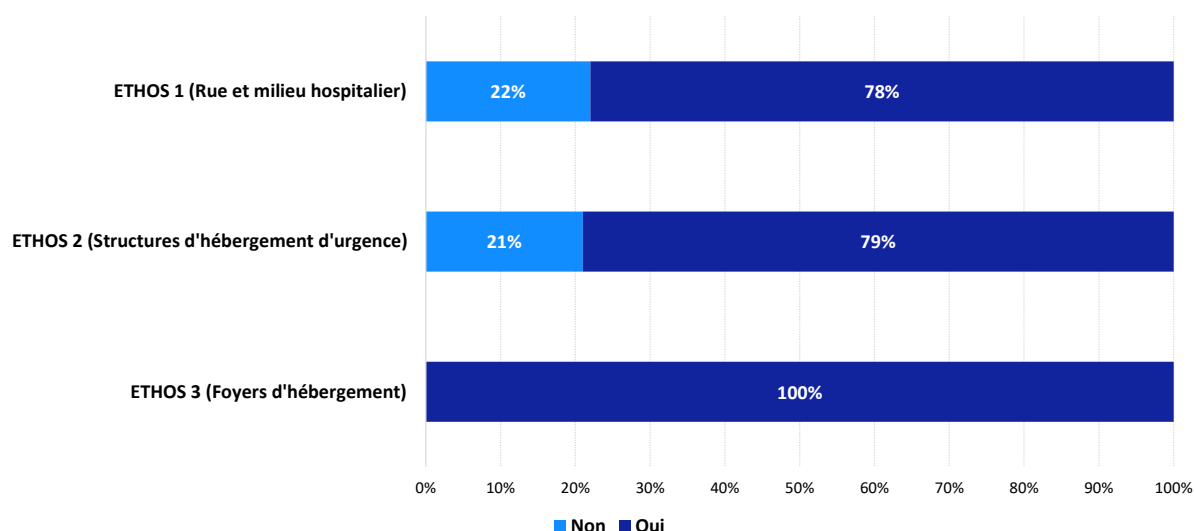
Graphique 13 – Nationalité des personnes interrogées selon l'édition du recensement en Ville de Luxembourg (hors ETHOS 3)



Vivez-vous au Luxembourg toute l'année ? Si non combien de temps ?

Cette question permet de comprendre si les personnes rencontrées dans la rue le soir du recensement étaient présentes toute l'année sur le territoire ou s'y trouvaient de façon transitoire. **En grande majorité, les personnes interrogées vivent toute l'année au Luxembourg soit près de huit personnes sur dix.** Ce chiffre est en léger recul par rapport aux précédentes éditions.

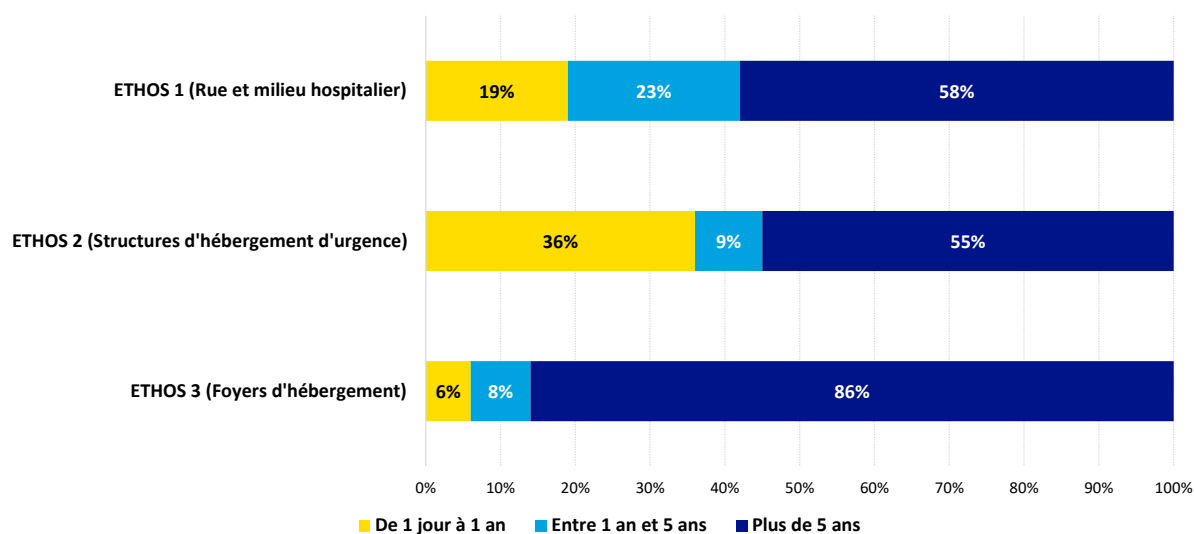
Graphique 14 – Vivez-vous au Luxembourg toute l'année ?



Depuis combien de temps vivez-vous au Luxembourg ?

Ce graphe complète le précédent et indique que près de sept personnes sur dix vivent au Luxembourg depuis plus de 5 ans, le chiffre passant à 84% pour celles installées depuis plus d'une année.

Graphique 15 – Temps de présence au Luxembourg



84% des personnes interrogées dans les rues (ETHOS 1) en Ville de Luxembourg ou en Ville d'Esch-sur-Alzette sont installées depuis plus d'une année au Luxembourg. Ce chiffre est en augmentation par rapport aux précédentes éditions (73% en décembre 2024 et 79% en juin 2024).

Les personnes logées en structures d'hébergement d'urgence (ETHOS 2) sont plus de six sur dix à vivre au Luxembourg depuis plus d'une année, chiffre en recul par rapport aux précédentes éditions (près de neuf personnes sur dix).

En ce qui concerne les personnes logées en catégorie ETHOS 3, 86% des personnes interrogées sont établies au Luxembourg depuis plus de 5 ans, le chiffre passant à près de 94% pour celles installées depuis plus d'une année : ces chiffres restent constants par rapport à la précédente édition.

Quel est votre statut au Luxembourg ?

Cette nouvelle question a été introduite lors de cette édition et a été posée seulement aux personnes ayant indiqué être ressortissantes de pays tiers.

A cette question, quatre propositions de réponse étaient suggérées :

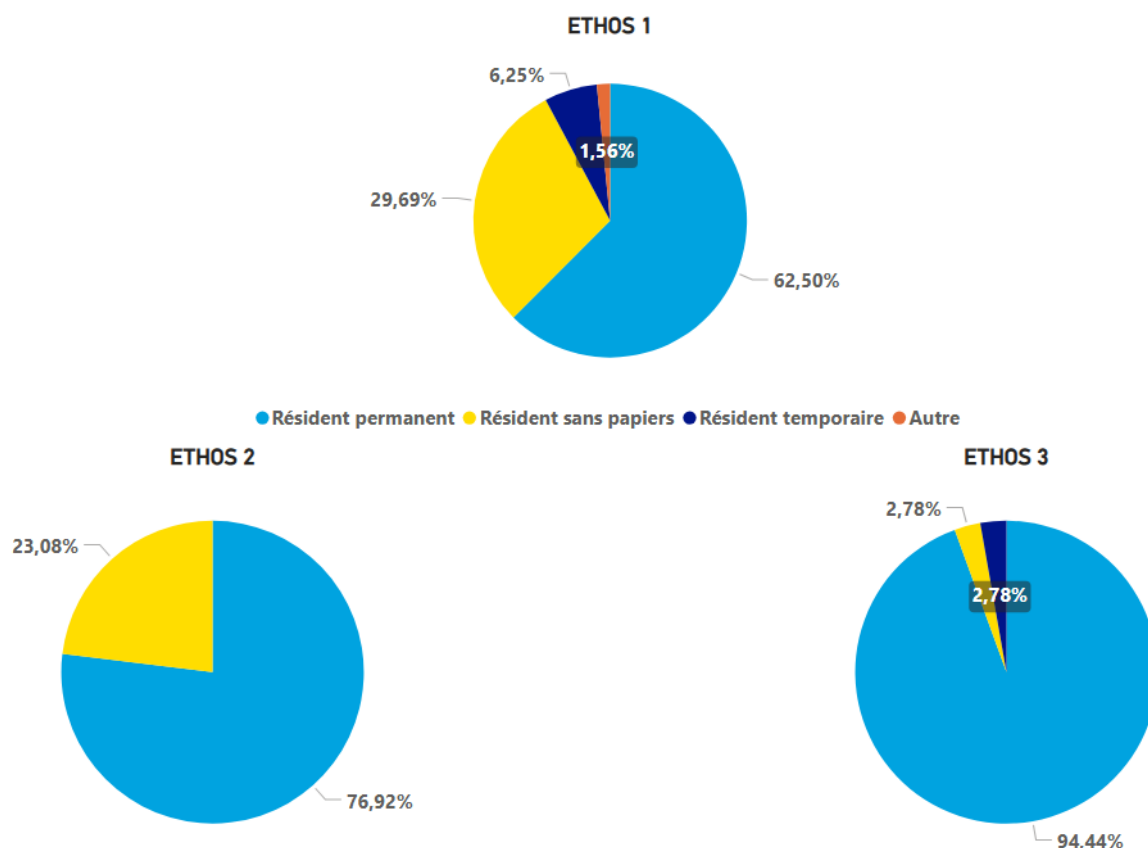
- Résident permanent (résident de longue durée – ressortissant de pays tiers) ;
- Résident temporaire (autorisation de séjour et titre de séjour) ;
- Résident sans papier (séjour irrégulier, absence de titre de séjour valable) ;
- Autre.

Voir <https://guichet.public.lu/fr/citoyens/immigration.html> pour plus de précisions concernant les différents types de statuts.

Il est par ailleurs important de souligner que les données recueillies reposent uniquement sur les déclarations des personnes rencontrées. Aucun document d'identité ni justificatif n'a été demandé ou vérifié lors du recensement.

74% des personnes interrogées sont résidents permanents tandis que 20% sont sans papiers. Le statut varie surtout si le lieu de rencontre est un foyer d'hébergement (ETHOS 3).

Graphique 16 – Statut des personnes interrogées.



Est-ce la première fois que vous êtes sans logement au Luxembourg ?

Les réponses indiquent que plus d'une personne interrogée sur deux (hors ETHOS 3) a déjà vécu dans la rue au Luxembourg par le passé, ce chiffre est en augmentation par rapport aux précédentes éditions. Quant aux personnes interrogées en ETHOS 3, elles sont plus de quatre sur dix à avoir déjà connu un épisode sans logement.

La situation de ces personnes est précaire et, comme cela est confirmé par les travailleurs de rue, il leur est difficile de se redresser de manière définitive. Certaines vivent dans la rue à plusieurs reprises avant que leur situation ne se stabilise. D'autres personnes endurent une alternance entre période de sans-abrisme et période de logement précaire, et ce, sur le long terme. Les chiffres sont en augmentation mais il est difficile de tirer une conclusion sur base d'une photographie de situation.

Graphique 17 – Récurrence sans logement au Luxembourg

ETHOS 1



ETHOS 2



ETHOS 3



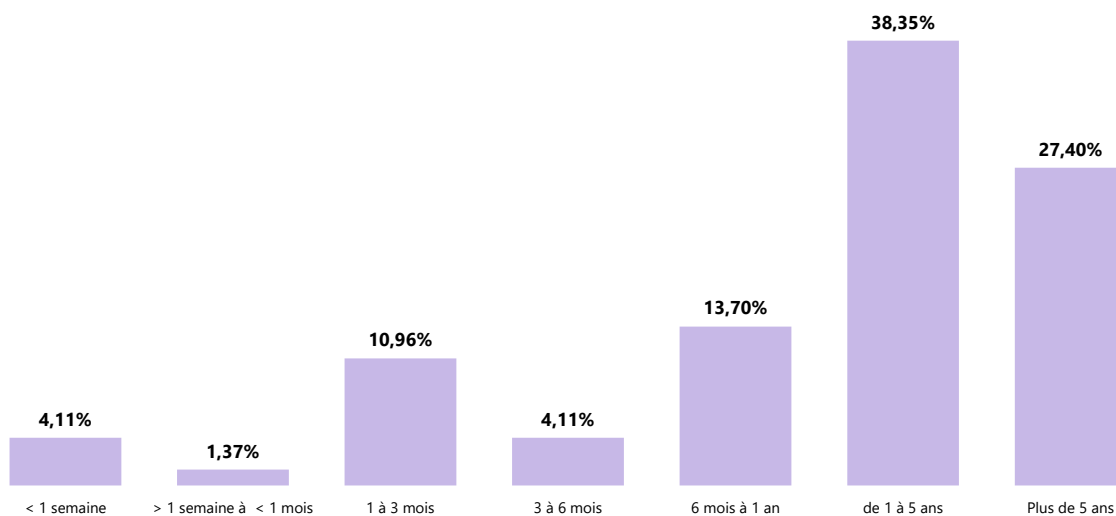
● Première fois sans logement ● Plus d'une fois sans logement

Depuis quand n'avez-vous plus de logement ?

Sur l'ensemble du Luxembourg (hors ETHOS 3), 65.75% des répondants vivent dans la rue depuis plus d'un an, dont 27.4% depuis plus de 5 ans. La tendance est confirmée par rapport aux précédentes éditions.

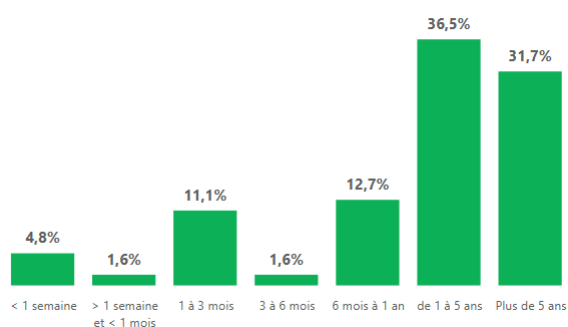
Le croisement des statistiques « âge » et « période dans la rue » indique que 60% des personnes qui vivent dans la rue depuis plus de 5 ans ont plus de 40 ans. Si l'on se concentre sur la Ville de Luxembourg (hors ETHOS 3) les mêmes proportions sont observées.

Graphique 18 – Durée sans logement au Luxembourg (hors ETHOS 3)

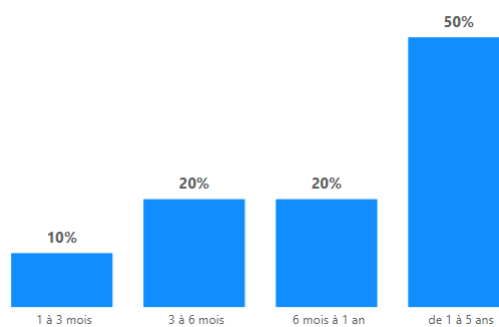


Graphique 19 – Durée sans logement

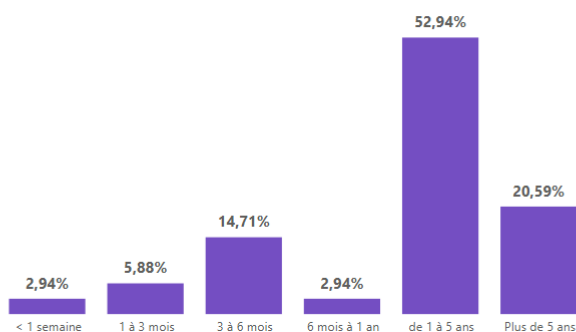
ETHOS 1



ETHOS 2



ETHOS 3



Si l'on désagrége les réponses par lieu de rencontre, des profils différents peuvent être observés.

68.2% des personnes rencontrées en rue (ETHOS 1) sont sans-abri depuis plus d'un an. Ce chiffre tombe à 50% dans les structures d'hébergement d'urgence (ETHOS 2). Près de 53% des personnes recensées dans les foyers d'hébergement (ETHOS 3) sont dans un parcours de logement instable depuis plus d'un an mais depuis moins de 5 ans.

Pour les personnes vivant dans la rue depuis plus de 5 ans, il est difficile de sortir d'une situation précaire, de trouver un logement fixe et les moyens de pouvoir le garder sur le long terme.

Où allez-vous dormir ce soir ?

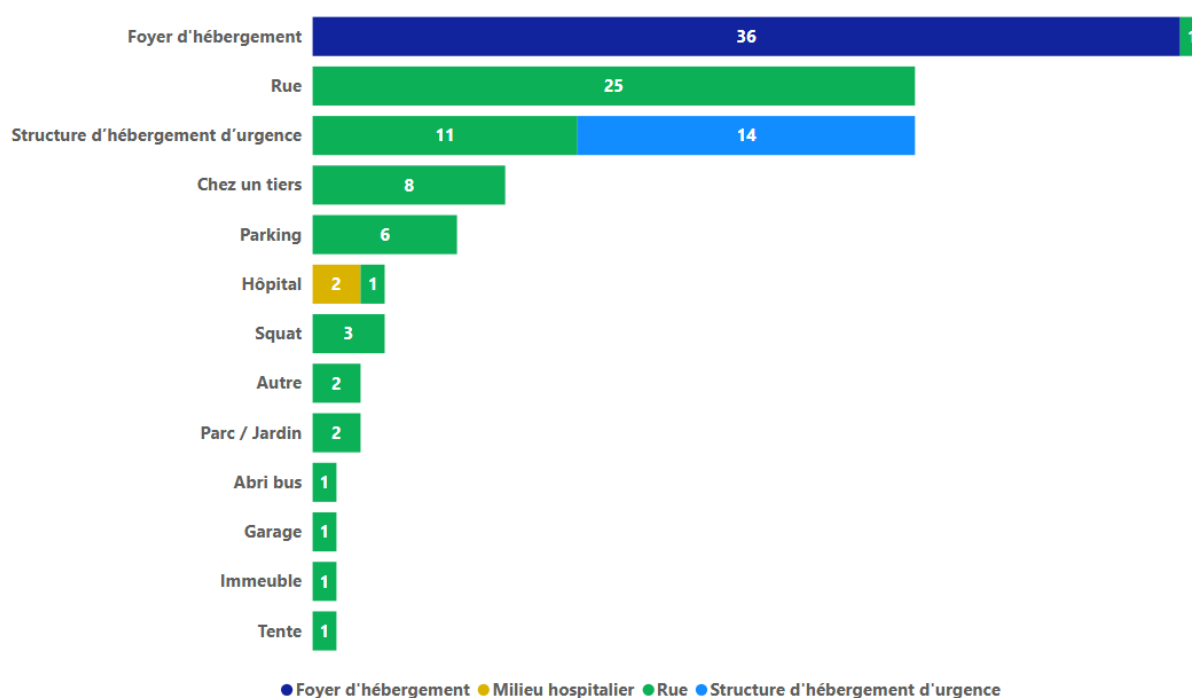
Les lieux de sommeil habituels (c-à-d autres lieux possibles) sont traités dans la question suivante.

Rappelons que parmi les **279** personnes recensées au total, 115 ont donné leur consentement pour répondre au questionnaire. Parmi les 147 personnes rencontrées en rue (ETHOS 1), 65 ont donné leur consentement.

L'analyse suivante va donc prendre en compte cette spécificité. Comme on peut l'observer dans le graphique suivant le lieu de rencontre le soir même (hors rue) est en général le lieu de sommeil. Les personnes rencontrées hors rue ont spécifié dormir le soir même soit dans le lieu où elles se trouvaient, soit dans une structure d'hébergement d'urgence (ETHOS 2), soit dans un foyer d'hébergement (ETHOS 3), soit dans le milieu hospitalier.

Si on ne prend en compte que les personnes rencontrées en rue, la majorité des personnes recensées le soir du 16 octobre 2025 a passé la nuit dans la rue (39.7%) ou en structure d'hébergement d'urgence/ETHOS 2 (17.5%).

Graphique 20 – Lieu de sommeil le soir même selon le lieu de rencontre (lieu de rencontre en légende¹²)



¹² Par exemple, une personne rencontrée en rue et 36 personnes rencontrées en foyers d'hébergement (ETHOS 3) ont déclaré dormir en foyers d'hébergement (ETHOS 3) le soir du recensement.

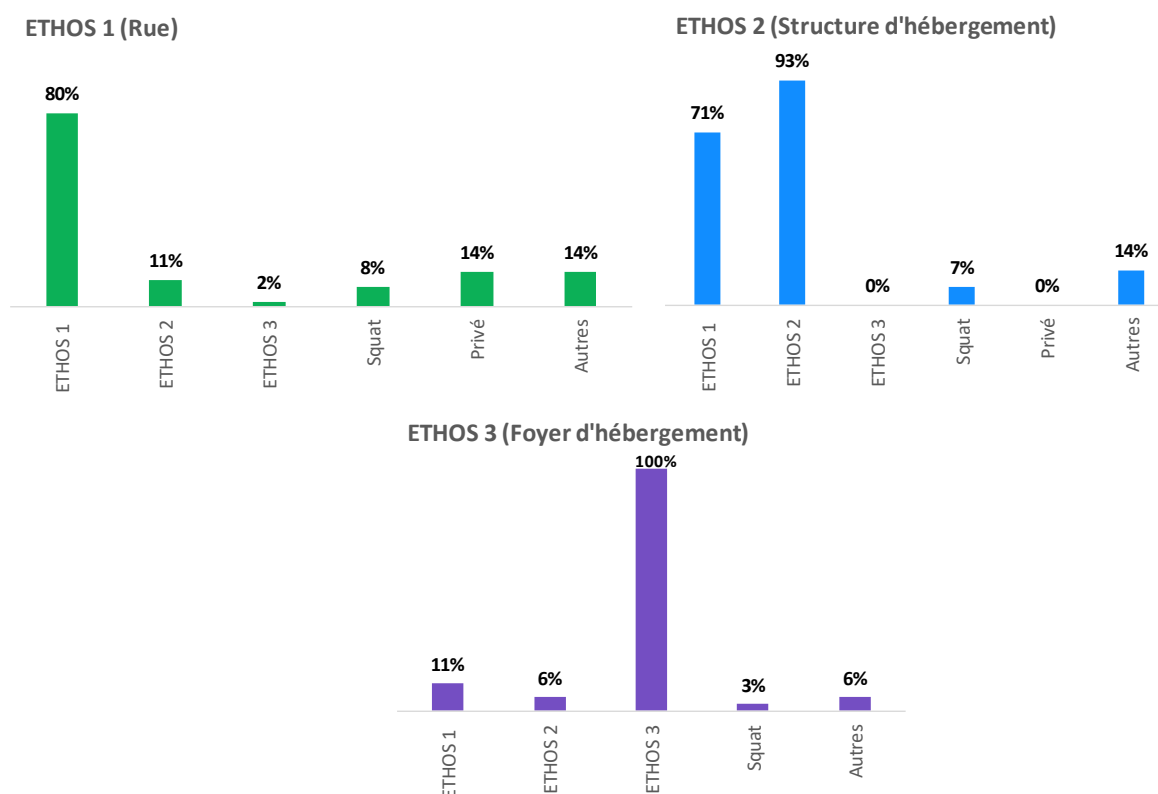
Les autres lieux de sommeil (chez un tiers, hôtel, immeuble et autres), tout en étant des solutions précaires, ne sont pas inclus dans la première catégorie ETHOS. Ces lieux ont été spontanément indiqués par les personnes comme étant leurs endroits de sommeil habituels, mais les chiffres recueillis sont purement indicatifs (les recenseurs ne sont pas allés en auberge de jeunesse ni dans des squats ou hôtels bon marché).

En ce qui concerne les personnes rencontrées qui ont répondu « autre », l'hypothèse peut être émise qu'elles passent la nuit dans des lieux dont elles ne souhaitent pas faire mention.

Où dormez-vous le plus souvent ?

Cette question précise la précédente pour mieux connaître les lieux de sommeil habituels des personnes rencontrées. La rue (y compris les parcs/jardins et les parkings) et les structures d'hébergement d'urgence sont les principales réponses données (sauf pour les personnes sans domicile qui ne répondent que leur foyer ETHOS 3). Les personnes ayant répondu « autres » ont cité notamment une tente, leur voiture, une cave ou un garage. Même si le foyer constitue le lieu d'hébergement habituel d'une personne et qu'un lit lui y est attribué, il est possible que cette personne ne passe pas la nuit dans la structure, soit parce qu'elle souhaite dormir ailleurs, soit parce qu'elle a pu en être temporairement exclue pour des raisons liées au non-respect de son règlement intérieur. Ceci peut expliquer les données présentées dans le graphique ci-dessous relatif à la catégorie ETHOS 3.

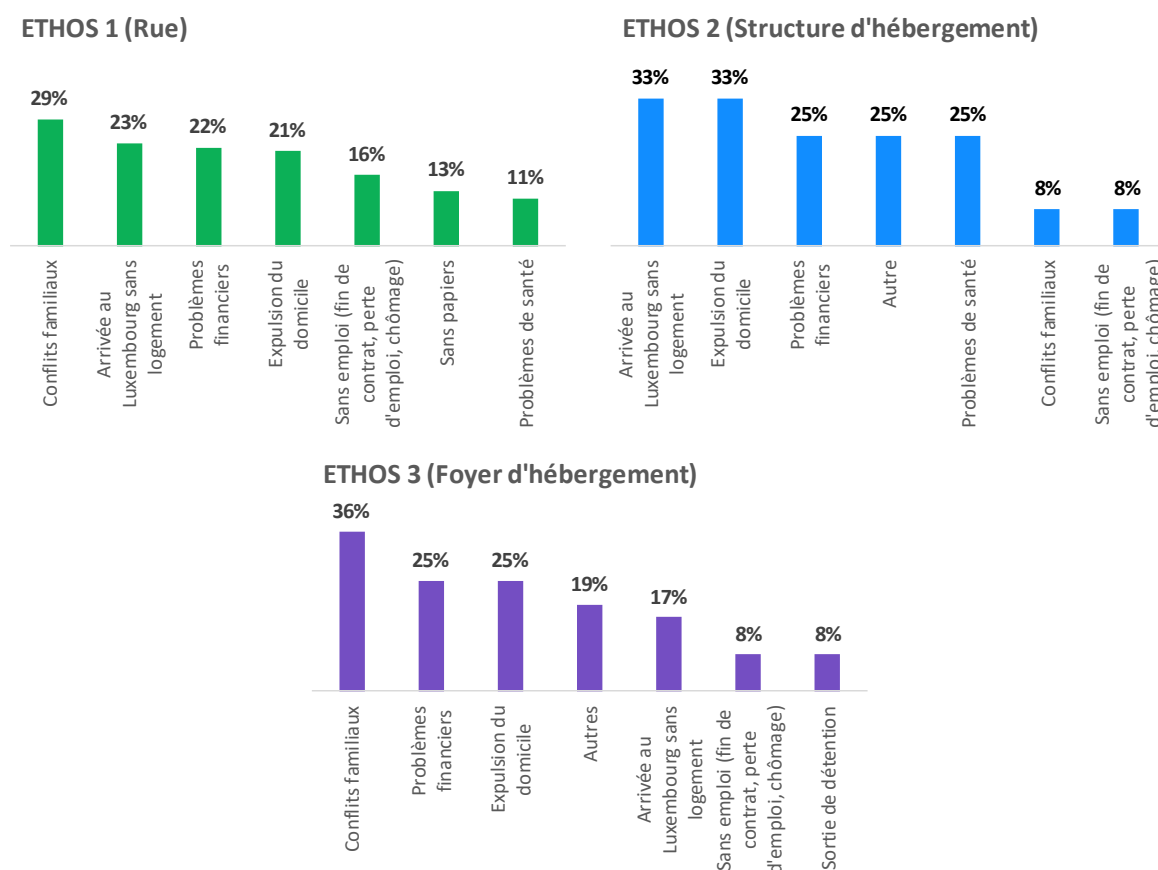
Graphique 21 – Lieux de sommeil habituels (plusieurs réponses possibles)



Pour quels motifs êtes-vous sans logement ?

Les raisons principales évoquées sont les conflits familiaux, l'arrivée au Luxembourg sans logement et les problèmes financiers. Un croisement avec l'âge des personnes interrogées indique que les personnes âgées de 31 à 50 ans citent en priorité les conflits familiaux, l'arrivée au Luxembourg sans logement, les problèmes financiers et l'expulsion du domicile comme raisons expliquant leur statut. Les personnes âgées de moins de 30 ans réfèrent en majorité aux conflits familiaux. Aucune tendance ne se dégage chez les plus âgés (au-delà de 50 ans).

Graphique 22 – Principales causes évoquées de sans-abrisme (plusieurs réponses possibles)



Cependant, en regardant de plus près les différents lieux de rencontre, les constats sont différents :

- Les personnes interrogées dans les rues de la Ville d'Esch-sur-Alzette et de la Ville de Luxembourg évoquent plutôt : les conflits familiaux (29%) ainsi que l'arrivée au Luxembourg sans logement (23%) et les problèmes financiers (22%) comme principales raisons de sans-abrisme ;
- Les personnes rencontrées dans les structures d'hébergement d'urgence (ETHOS 2) évoquent l'arrivée au Luxembourg sans logement et l'expulsion du domicile (33% chaque) ainsi que les problèmes financiers, les problèmes de santé et d'autres raisons (25% chaque) ;
- Les personnes logées en ETHOS 3 sont principalement sans logement suite à des conflits familiaux (36%), des problèmes financiers ou une expulsion du domicile (25% chaque) ;

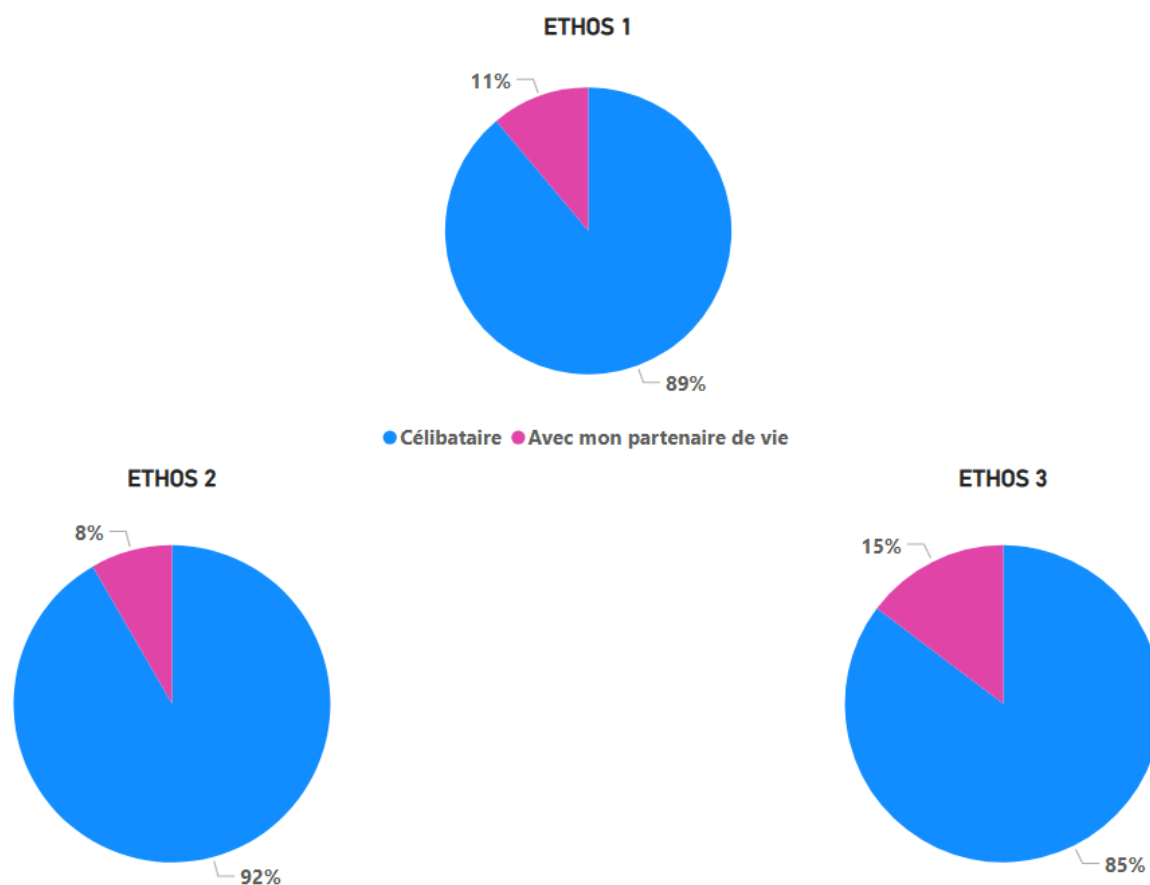
Les raisons « autres » invoquées sont différentes les unes des autres et vont du choix personnel non détaillé aux violences.

Quelle est votre situation de vie ?

Cette nouvelle question a été introduite lors de cette édition.

88% des personnes interrogées sont célibataires mais cela varie légèrement selon le lieu de rencontre.

Graphique 23 – Situation de vie des personnes interrogées.



Portrait – Sam, 70 ans.

Âgé de 70 ans, Sam est d'origine asiatique. Il vit au Luxembourg depuis de nombreuses années et bénéficie d'un titre de séjour permanent. Pensionné, il vit en situation de sans-abrisme depuis environ un an et demi. Il résidait auparavant dans sa maison à Luxembourg-Ville. Marié et père de deux enfants, il est actuellement engagé dans une procédure de divorce qui a contribué à la perte de son logement.

Sam présente des troubles psychiques importants ainsi que des problèmes de vision, et exprime des convictions de persécution de la part de son épouse, ce qui influence fortement sa perception de la réalité et complique sa stabilisation. Il est actuellement suivi par le service de Streetwork d'Inter-Actions, qui l'accompagne dans la recherche de logement adapté et le maintien de son bien-être.

Depuis qu'il est sans logement, il a séjourné dans différents dispositifs d'hébergement d'urgence, notamment à la Halte de nuit et au foyer Ulysse (HUT), sans que ces solutions puissent être maintenues dans la durée. Lors des mois d'hiver, Monsieur est un client fidèle de la Wanteraktioun.

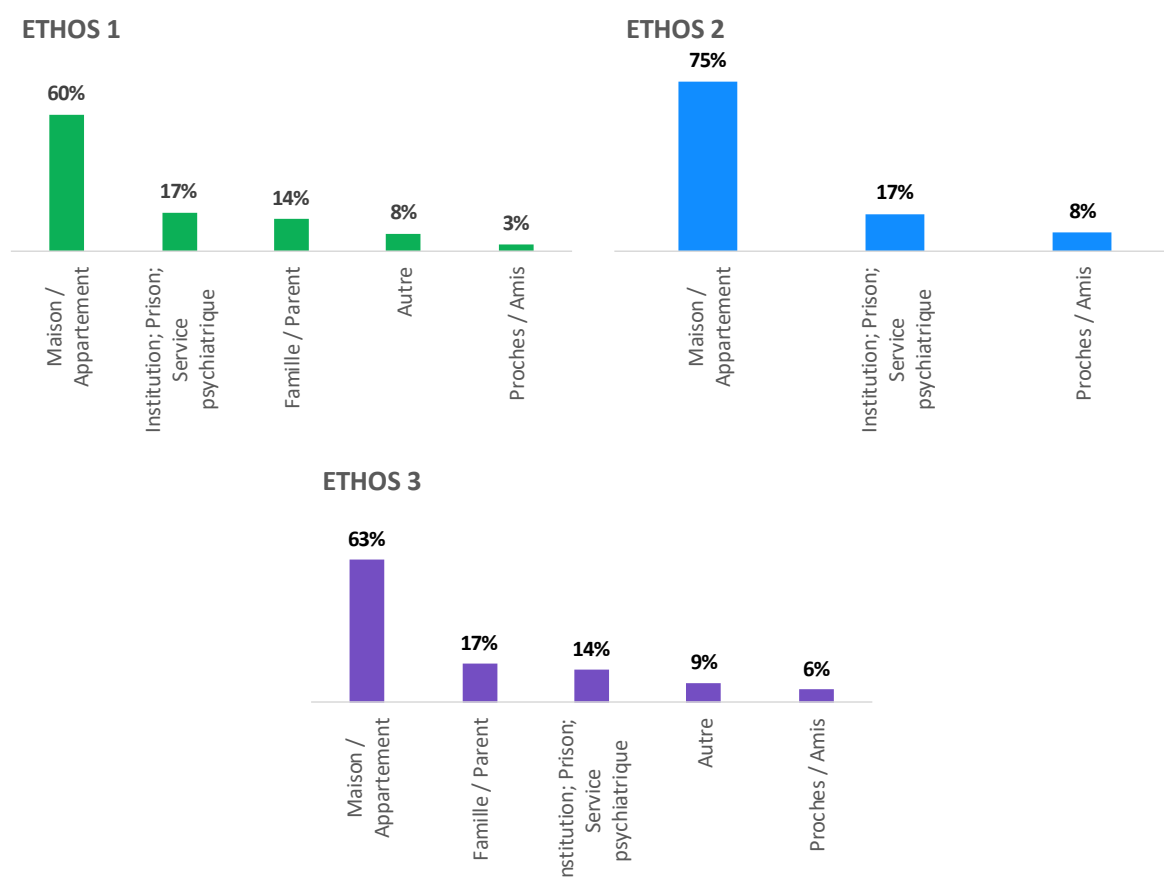
La recherche de logement est compliquée par ses obligations financières liées à la pension alimentaire et par sa situation psychique. Une candidature a été introduite pour un projet de logement à besoins spécifiques destiné aux personnes sans-abri présentant des problématiques psychiatriques.

Où viviez-vous avant d'être à la rue ?

L'objectif de cette question est de comprendre un peu mieux si les personnes se retrouvent dans la rue par étape ou si la perte de domicile est soudaine.

63% des personnes interrogées confirment qu'elles avaient leur propre logement (appartement ou maison) avant de se retrouver dans la rue. 16% des personnes interrogées indiquent avoir séjourné en institution (foyers ETHOS 3, foyers pour mineurs, foyers pour réfugiés), en prison ou en service psychiatrique. Les principaux lieux de vie « autres » mentionnés sont les chambres meublées.

Graphique 24 – Lieux d'habitat avant d'être à la rue (plusieurs réponses possibles)



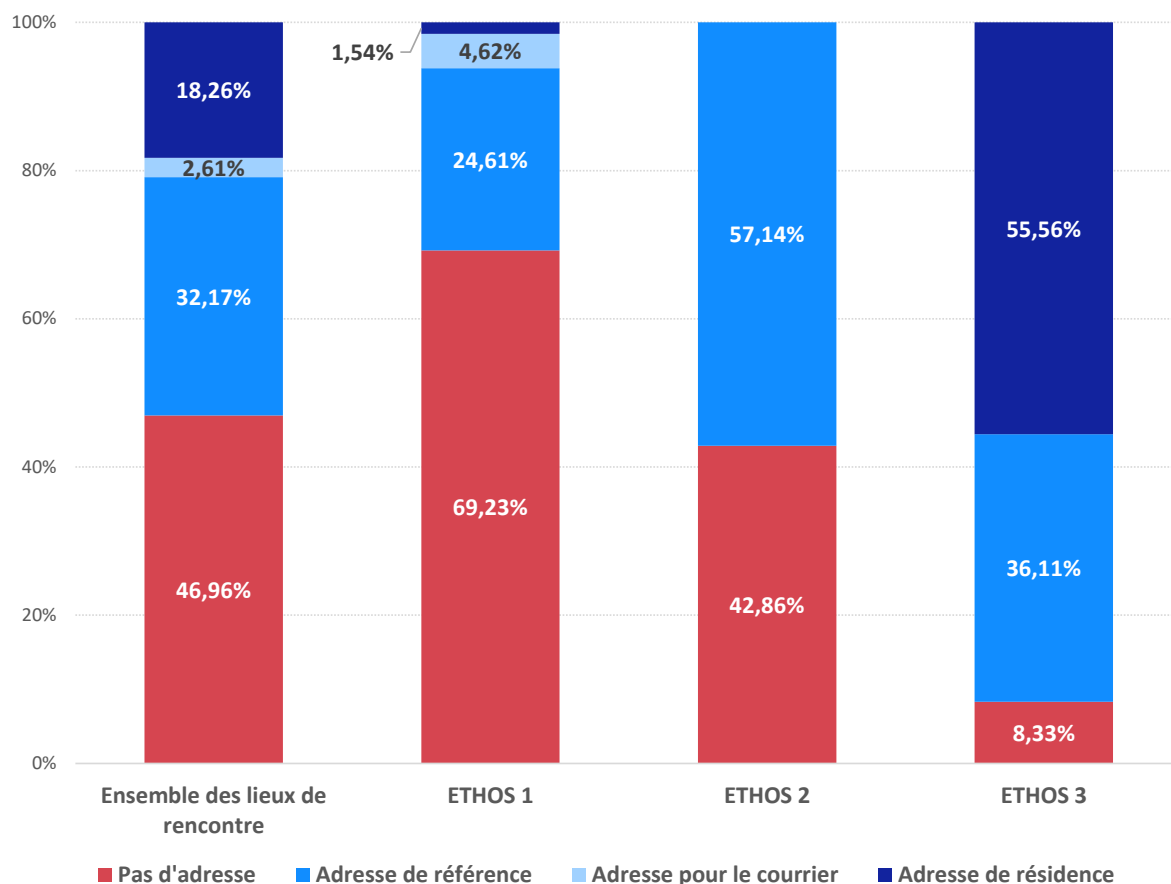
Avez-vous une adresse ?

Cette nouvelle question a été introduite lors de cette édition.

On entend par adresse : une adresse fixe, où la personne réside effectivement de manière habituelle et qui peut coïncider avec l'adresse déclarée auprès de la commune dans le cadre de l'inscription au registre de la population. Mais aussi une adresse de référence, correspondant à une adresse utilisée à des fins administratives lorsque la personne ne dispose pas d'un domicile stable ou ne souhaite pas utiliser son lieu de vie et qui permet d'assurer un point de contact avec les administrations. Enfin, l'adresse de courrier, utilisée exclusivement pour la réception du courrier personnel et qui peut être différente de l'adresse de résidence ou de l'adresse de référence.

Près d'une personne sur deux déclare ne pas avoir d'adresse (fixe, de référence ou de courrier) quel que soit le lieu de rencontre.

Graphique 25 – Déclaration d'adresse des personnes interrogées.



Portrait – Bruno, 34 ans.

Bruno est originaire du Cap-Vert et vit au Luxembourg depuis près de dix ans.

Il a construit une famille sur place, mais suite à un divorce et à la perte de son logement, il est entré dans une situation de grande fragilité, marquée par une consommation d'alcool. Il est actuellement suivi par le service de Streetwork d'Inter-Actions, dans le cadre d'un accompagnement visant l'accès aux droits sociaux, la recherche de logement et la stabilisation de sa situation.

Après avoir suivi une thérapie pour reprendre sa vie en main et espérer accueillir sa fille chez lui, Bruno a rechuté et a été exclu d'un centre post-thérapeutique. Depuis, il dort parfois chez des amis, mais se retrouve fréquemment à la rue. Il souhaite éviter les dispositifs d'hébergement d'urgence et se concentre sur la recherche d'un logement et d'un emploi stables.

L'accompagnement qu'il reçoit inclut la mise à disposition d'une adresse de référence, son inscription à l'ADEM et l'orientation vers d'autres services sociaux et d'insertion. Son objectif principal est de retrouver une stabilité professionnelle et résidentielle afin de pouvoir accueillir sa fille. Sa situation est néanmoins fragilisée par sa consommation d'alcool, la dégradation de son hygiène et l'incertitude liée à son logement, ce qui complique sa réinsertion et le maintien de sa motivation.

Allez-vous dans une structure sociale ?

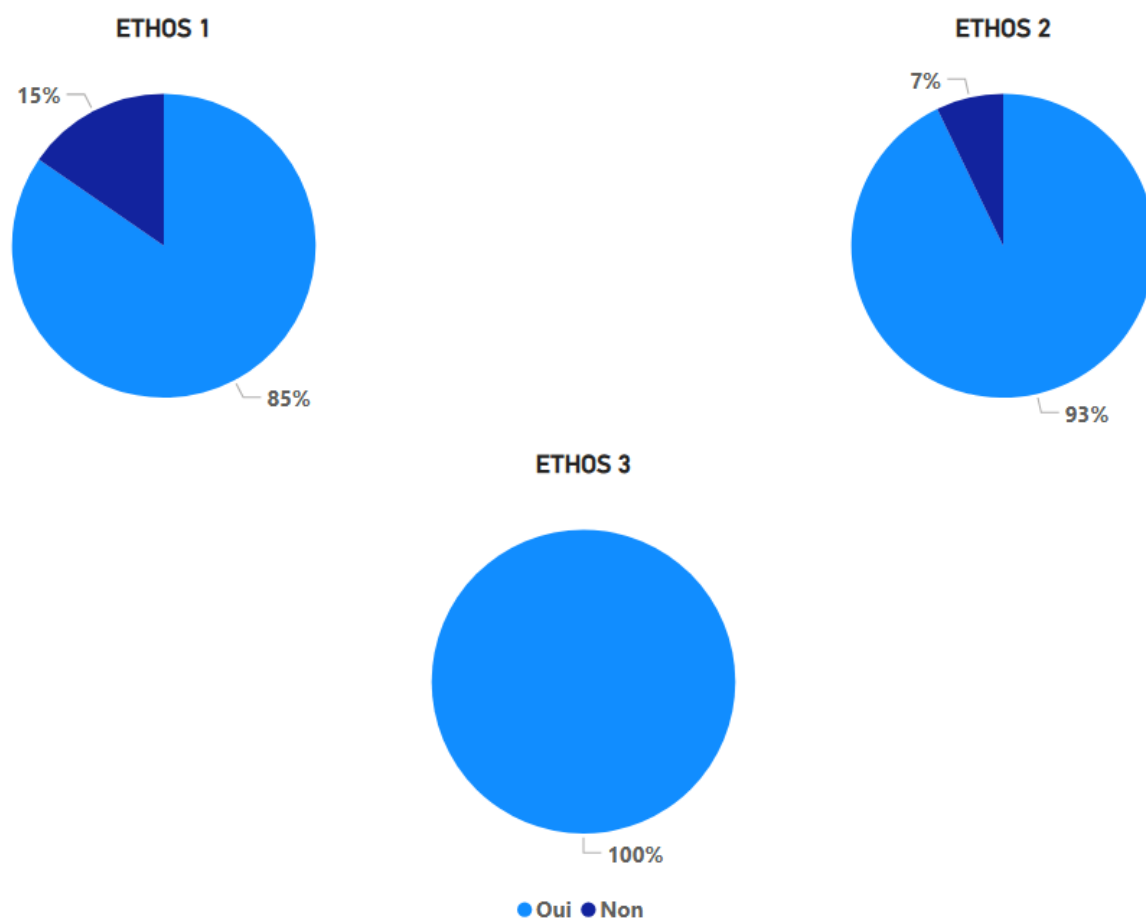
Cette nouvelle question a été introduite lors de cette édition.

Les structures sociales pour les personnes sans-abri au Luxembourg sont bien développées mais restent sous forte pression : elles sont généralement trop bien fréquentées, certaines ayant instauré un nombre maximum de clients qui peuvent être suivis. Ces structures rassemblent notamment les structures/foyers d'hébergement mais également des lieux de rencontre de jour qui donnent accès à des repas, des douches, des soins, un accompagnement, des activités, etc. Ces structures permettent notamment de ne pas briser le lien social et ainsi de rompre le plus possible l'isolement.

Cette question a été ajoutée afin de mettre en évidence la distinction entre structure sociale et accompagnement social. En effet, une personne qui se rend dans une structure pour un repas ou un moment de repos par exemple peut ne pas nécessairement considérer bénéficier d'un accompagnement social, celui-ci étant souvent associé à un suivi dans la durée au-delà de la réponse à un besoin immédiat. De la même manière, même si le fait de dormir en halte de nuit s'apparente pour les travailleurs sociaux à la fréquentation d'une structure sociale, certaines personnes hébergées ne les perçoivent pas toujours comme telles.

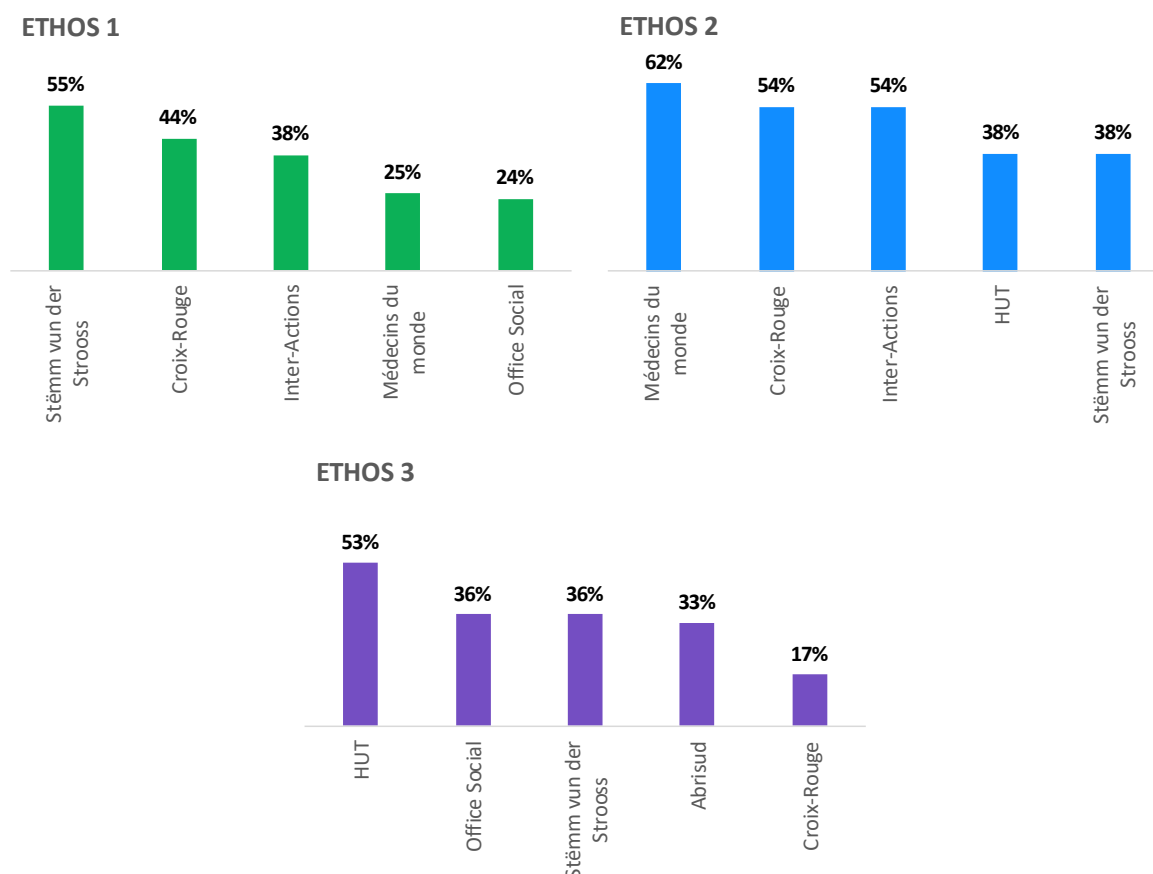
Sur l'ensemble des personnes interrogées, 9 personnes sur 10 confirment se rendre dans une structure sociale. Si la part varie un peu selon le lieu de rencontre, elle reste très importante.

Graphique 26 – Fréquentation d'une structure sociale.



Les 104 personnes qui se rendent dans une structure sociale répondent qu'ils se rendent principalement dans les structures de la Stëmm vun der Strooss (46%), de la Croix-Rouge (36%), de HUT – Hëllef Um Terrain (35%), d'Inter-Actions ou des Offices sociaux (29% chaque). La réponse varie selon le lieu de rencontre comme le montre le graphique suivant.

Graphique 27 – Principales structures sociales visitées (plusieurs réponses possibles)



Portrait - Anna, 32 ans

Anna est une femme d'origine portugaise en situation de sans-abrisme et de dépendance aux substances psychoactives. Elle est suivie depuis plusieurs années par le service de Streetwork d'Inter-Actions dans ses démarches administratives et dans le maintien de ses droits sociaux.

Elle est mère de deux enfants issus de pères différents. L'un de ses enfants réside au Luxembourg avec son père, tandis que l'autre vit à l'étranger et fait l'objet d'un placement.

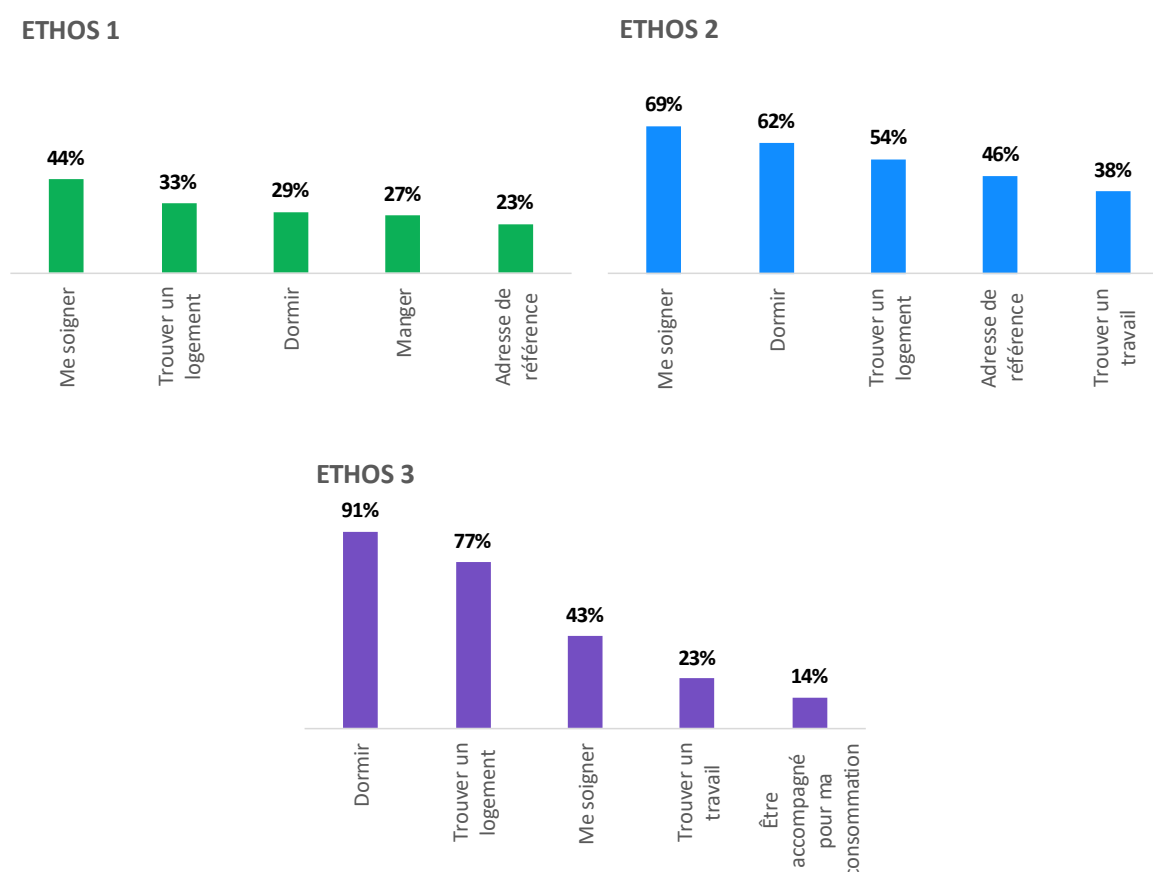
Son parcours est marqué par une grande instabilité et par plusieurs procédures judiciaires, notamment pour des faits de violences, des vols, une conduite sous l'emprise de l'alcool et pour détention d'arme. Ces éléments ont contribué à fragiliser durablement sa situation sociale et résidentielle.

Actuellement, Anna vit à la rue. Un accompagnement est en cours afin de soutenir ses démarches administratives et le maintien de ses droits sociaux. Un travail est également mené en lien avec les services de soins afin de favoriser une prise en charge de son addiction et de soutenir une stabilisation progressive de sa situation, notamment à travers l'accès à une solution de logement.

Pourquoi allez-vous dans ces structures ?

Les personnes interrogées pouvaient choisir plusieurs réponses simultanément. Ainsi, nous observons que pour l'ensemble des personnes rencontrées « dormir » est la réponse la plus fréquente (55%) ainsi que « pour trouver un logement » (51%) et « se soigner » (47%). Les priorités principales sont ensuite et dans l'ordre : l'adresse de référence, manger et trouver un travail. Cependant lorsque l'on détaille par lieu de rencontre, les raisons de fréquentation des structures sociales n'ont pas la même prépondérance.

Graphique 28 – Raison de fréquentation des structures sociales (plusieurs réponses possibles)



Êtes-vous accompagné régulièrement par un travailleur / un service social ?

L'accompagnement social dans le cadre du sans-abrisme peut être *extra muros* : les professionnels sociaux vont à la rencontre des personnes sans-abri afin de les informer, les orienter ou pour répondre à certains besoins primaires en distribuant, par exemple, nourriture et boissons. Il peut également se faire via les permanences sociales des différentes structures actives dans le secteur. Dans le cadre du sans-abrisme, on parlera d'accompagnement « bas seuil¹³ » : il se caractérise par le faible niveau d'exigences et de contraintes imposées aux usagers, clients, patients, etc. pour accéder aux prestations fournies, qu'elles soient sociales, sanitaires, financières, etc...

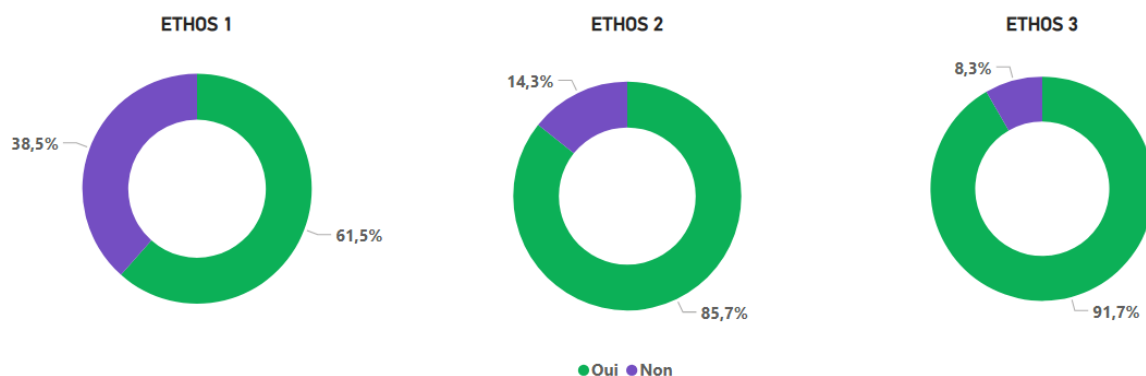
¹³Le terme « bas seuil » caractérise le faible niveau d'exigences et de contraintes imposées aux usagers, clients ou patients pour accéder aux prestations fournies, qu'elles soient sociales, sanitaires, financières, etc...

Seules 26.1% des personnes interrogées indiquent qu'elles ne bénéficient pas d'un accompagnement ou d'un suivi social. Même si ce chiffre confirme une bonne couverture sociale, il est à noter que le chiffre reste élevé sur les deux dernières éditions 25.6% en décembre 2024 et 12.2% en juin 2024. En ne tenant pas compte des personnes interrogées dans des foyers d'hébergement (ETHOS 3) qui bénéficient normalement d'office d'un accompagnement social, 34.2% des personnes interrogées indiquent ne pas bénéficier d'un suivi social, contre 33.3% lors de la précédente édition et 15.6% en juin 2024. La majorité des personnes indiquant ne pas bénéficier d'un suivi social sont résidents permanents, depuis plus d'un an sur le territoire et depuis plus d'un an sans-abri. Si l'on compare avec les éditions précédentes, il apparaît clairement que de moins en moins de personnes indiquent être suivies, même si le tissu social luxembourgeois permet d'épauler plus de sept personnes sans-abri et personnes sans domicile sur dix. Plusieurs explications sont possibles à ce stade : la notion d'accompagnement peut être subjective, certaines personnes estimant être accompagnées sur l'une ou l'autre démarche tandis que d'autres auront une impression contraire. Ainsi, une personne qui bénéficie d'un repas ou se pose à l'*Open Space* pourrait estimer être accompagnée ou non selon sa perception. Il est aussi possible que de nouvelles personnes aient été rencontrées lors de ce recensement, qui n'avaient jamais été interrogées jusqu'alors.

Selon le lieu où la personne a été interrogée, les profils sont très différents. Neuf personnes sur dix en foyer (ETHOS 3) sont suivies par un professionnel du secteur social tandis que près de quatre personnes sur dix en ETHOS 1 ne le sont pas. De même en ETHOS 2, plus de 85% des personnes hébergées sont épaulées par un acteur social. Les personnes de catégorie ETHOS 1 doivent faire la démarche de demander (ou d'accepter) l'aide d'un travailleur social. Le choix leur revient. C'est un peu différent pour des personnes de catégorie ETHOS 2 hébergées dans des structures où le contact avec les travailleurs sociaux est plus fréquent et peut inciter une plus grande recherche de soutien.

Par ailleurs, un croisement entre la durée sans logement et l'accompagnement indique que près d'une personne sur deux vivant depuis plus de six mois en rue est en contact avec de nombreux services d'accompagnement différents.

Graphique 29 – Accompagnement par au moins un acteur social.



Les 85 personnes qui sont accompagnées par un travailleur social indiquent que celui-ci intervient principalement dans le cadre de HUT – Hëllef Um Terrain (32%), de la Stëmm vun der Strooss (19%), de la Croix-Rouge (18%), des Offices sociaux (16%) ou d'Inter-Actions (16%). La réponse varie selon le lieu de rencontre comme le montre le graphique suivant.

Graphique 30 – Principaux travailleurs sociaux rencontrés (plusieurs réponses possibles)



Comment est votre état de santé général ?

Les données concernant la santé sont des données dites sensibles. Afin de respecter le droit à la protection des données personnelles, le consentement des participants était indispensable afin de recueillir ces informations spécifiques.

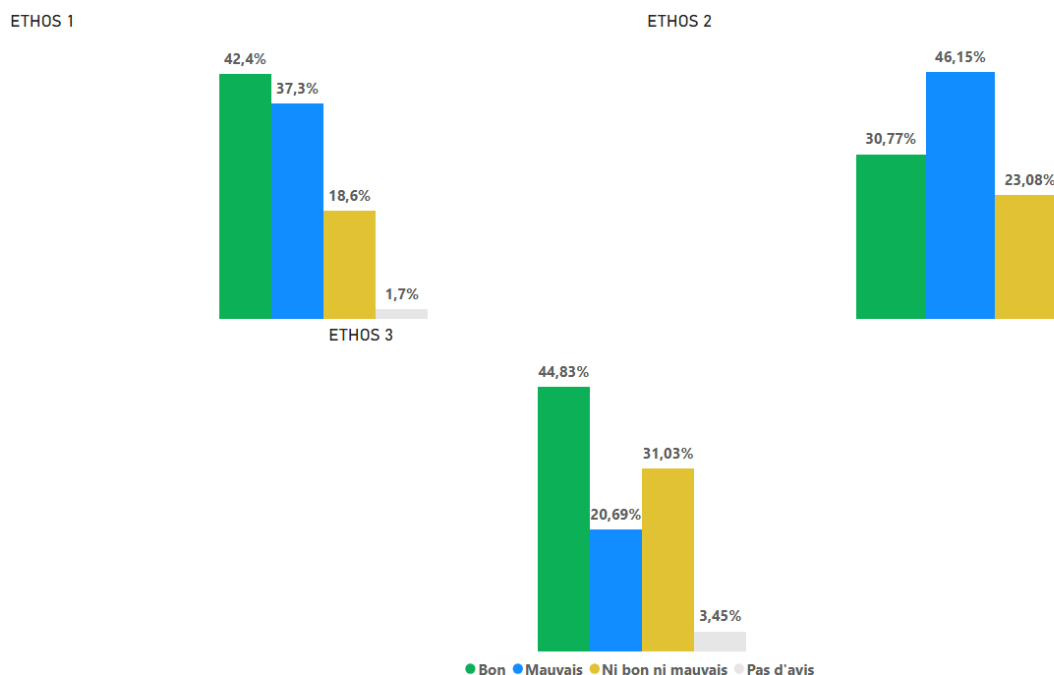
En la circonstance, seules 13 des 115 personnes ayant répondu au questionnaire n'ont pas accepté de répondre aux questions spécifiques à la santé.

Cette question a été introduite dans le but de comprendre l'état de santé général que pensent avoir les personnes rencontrées. Cela permet de mieux cerner si les personnes qui vivent dans la rue se sentent globalement en bonne ou en mauvaise santé.

Une légère disparité des réponses peut être observée selon le lieu de rencontre :

- 42.4% des personnes rencontrées en rue ou dans le milieu hospitalier (ETHOS 1) estiment avoir un bon état de santé. Ce chiffre tombe à 30.77% dans les structures d'hébergement d'urgence (ETHOS 2) ;
- 44.83% des personnes rencontrées dans les foyers d'hébergement (ETHOS 3) estiment avoir un bon état de santé ;

Graphique 31 – Perception de leur état général de santé par les personnes interrogées



Il est à noter que :

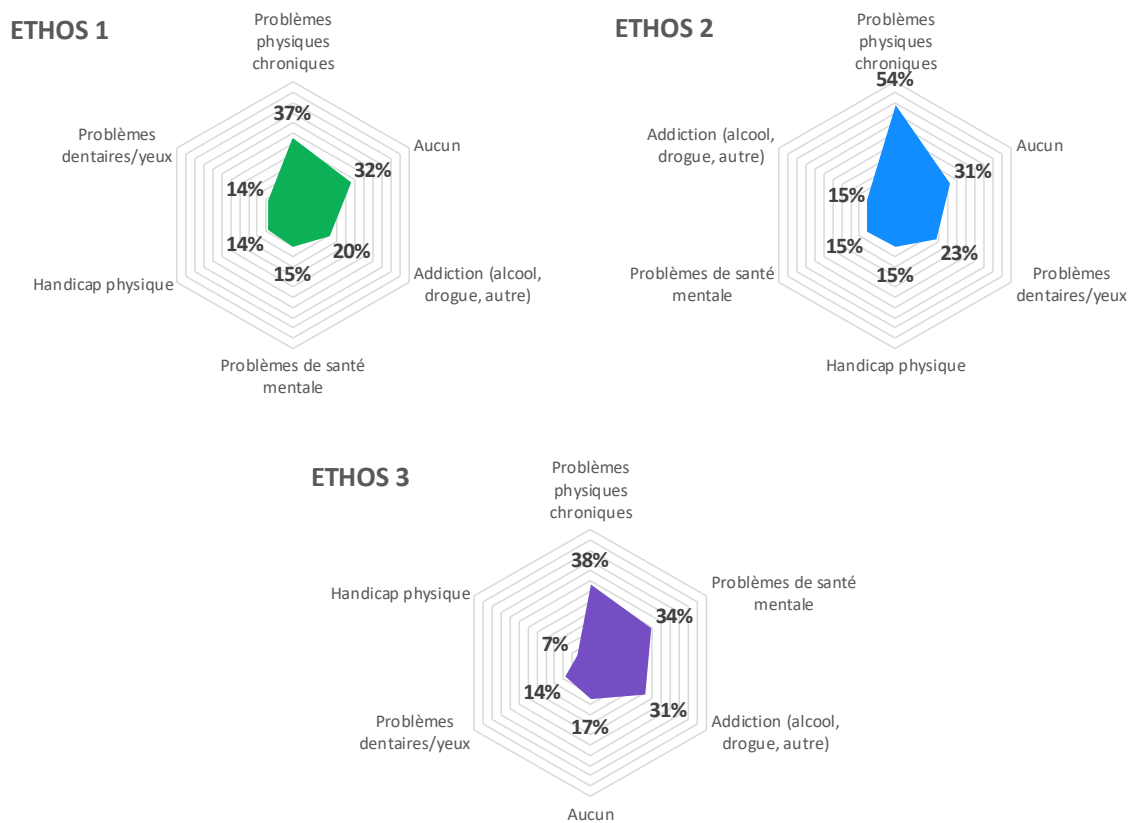
- « bon » est une notion relative, dont la signification sera différente selon les personnes.
- La tolérance à la douleur est probablement plus grande chez des personnes qui vivent dans des conditions difficiles. Le croisement « période dans la rue » et « état de santé général » indique ainsi que 41.9% des personnes qui vivent dans la rue (ETHOS 1 et ETHOS 2) depuis plus d'une année (jusqu'à plus de 5 ans) estiment que leur état de santé est « bon », 37.2% le considérant « mauvais » les autres ayant un avis « ni bon ni mauvais » ou pas d'avis du tout.

Avez-vous des problèmes de santé ?

24.3% des personnes interrogées qui s'estiment en bonne santé déclarent tout de même avoir des problèmes de santé.

Concernant l'ensemble de la population interrogée, la réponse la plus fréquemment donnée est « les problèmes physiques chroniques » (40%) suivi par « l'absence de problèmes de santé » (28%) et des « addictions » (23%). Ce sont les mêmes réponses principales que lors de l'édition précédente mais pas dans le même ordre (que l'on prenne en compte des personnes en ETHOS 3 ou non).

Graphique 32 – Problèmes de santé les plus fréquents parmi les personnes interrogées (plusieurs réponses possibles)



Les personnes en ETHOS 1 et en ETHOS 2 citent les problèmes physiques chroniques ou l'absence de problème particulier comme réponses les plus fréquentes. Les personnes sans domicile (ETHOS 3) évoquent les problèmes physiques chroniques (38%) et les problèmes de santé mentale (34%).

Parmi les personnes qui font état d'addiction, près de huit sur dix ont entre 31 et 50 ans : la tendance se confirme par rapport à la précédente édition.

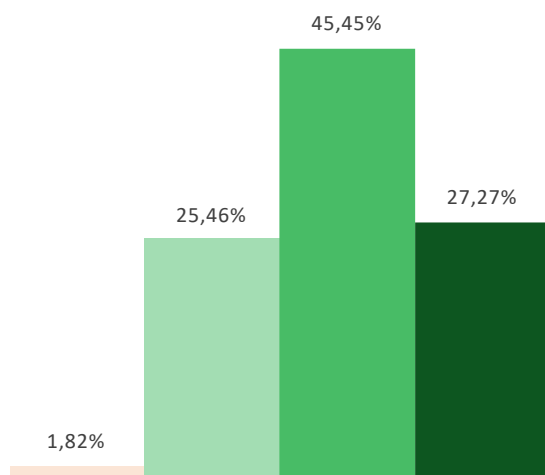
De quand date votre dernière visite médicale ?

Cette question a été introduite afin de vérifier si les personnes bénéficient de l'accès aux soins de santé proposés au Luxembourg.

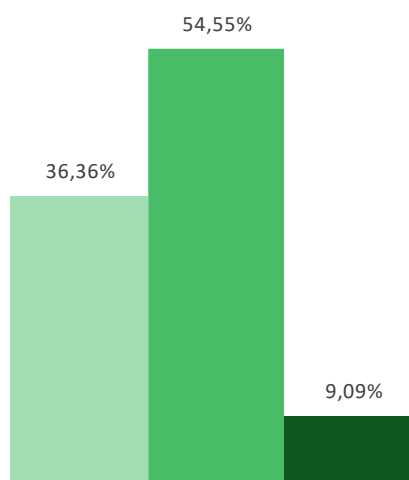
81% des personnes interrogées ont eu la possibilité de voir un médecin lors des douze derniers mois. Ce chiffre très élevé est comparable avec les précédentes éditions : les soins sont très accessibles au Luxembourg, notamment depuis le lancement de la couverture universelle des soins de santé (CUSS) en octobre 2021. Cet accès aux soins est facilité par la présence de personnel médical dans différentes structures (CNDS, Croix-Rouge, HUT...). La permanence de Médecins du Monde contribue également à cette couverture. Il est à noter que les personnes bénéficiant de soins peuvent ne pas forcément considérer qu'il s'agit d'une aide sociale.

Graphique 33 – Date de la dernière visite médicale

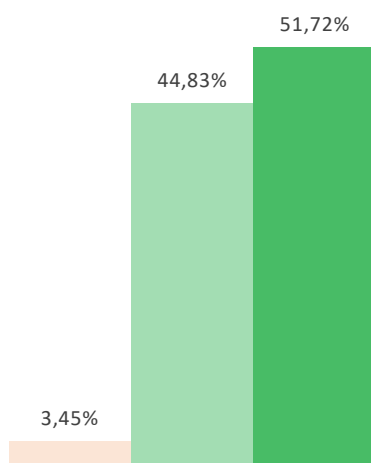
ETHOS 1



ETHOS 2



ETHOS 3



Ne sait pas < 1 semaine Entre 1 semaine à 1 an Plus d'un an

Ce chiffre est encore plus important selon le lieu d'enquête :

- 70.91 % des personnes rencontrées en Ville de Luxembourg ou en Ville d'Esch-sur-Alzette ont eu accès aux soins dans les douze derniers mois. Parmi elles, 25.46% indiquent avoir vu un médecin lors de la semaine précédente ;
- 90.9% des personnes rencontrées en structures d'hébergement d'urgence (ETHOS 2) ont eu accès aux soins dans les douze derniers mois. Parmi elles, 36.36% indiquent avoir vu un médecin lors de la semaine précédente ;
- Concernant les personnes sans domicile (ETHOS 3) plus de 96% d'entre elles ont eu accès aux soins dans les douze derniers mois.

Quelles sont vos sources de revenu ?

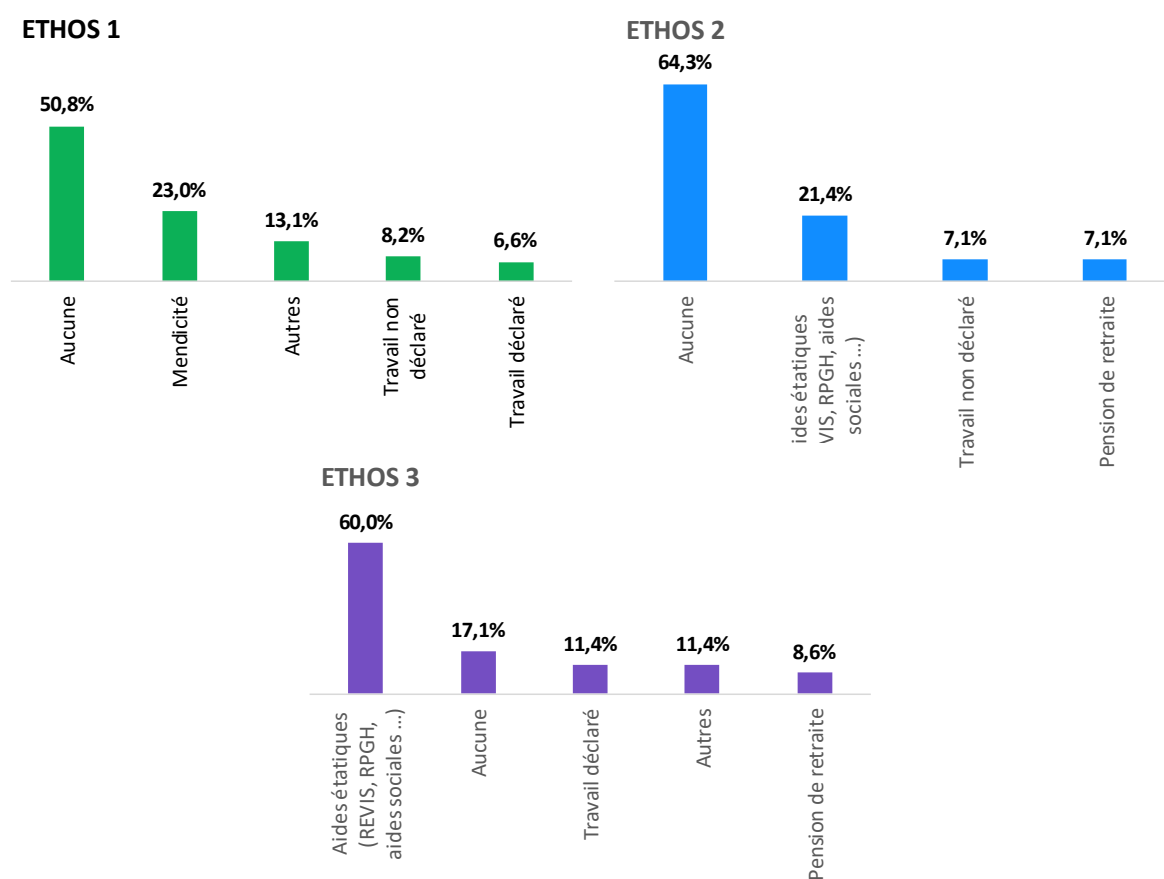
Plus de quatre personnes sur dix déclarent n'avoir aucun revenu quel que soit le lieu de rencontre même s'il y a une forte disparité : 50.8% dans les rues de la Ville de Luxembourg et dans la Ville d'Esch-sur-Alzette (ETHOS 1), 64.3% dans les structures d'hébergement d'urgence (ETHOS 2) et 17.1% dans les foyers d'hébergement (ETHOS 3).

La mendicité est la principale source de revenu pour les personnes en ETHOS 1 avec 23% soit une part qui retrouve les niveaux de l'édition de juin 2024 (22.2%). Les aides étatiques sont, quant à elles, la principale source de revenu pour les personnes interrogées en ETHOS 2 : 21.4% contre 20.8% lors de la dernière édition.

Les ressources principales des personnes sans domicile sont très différentes des personnes sans-abri : en première position on retrouve les aides étatiques (60%) puis le travail déclaré (11.41%).

Si certaines personnes sans-abri et sans domicile ont un travail déclaré, ce revenu ne leur suffit pas pour se loger de manière permanente et définitive.

Graphique 34 – Sources de revenu des personnes rencontrées (plusieurs réponses possibles)



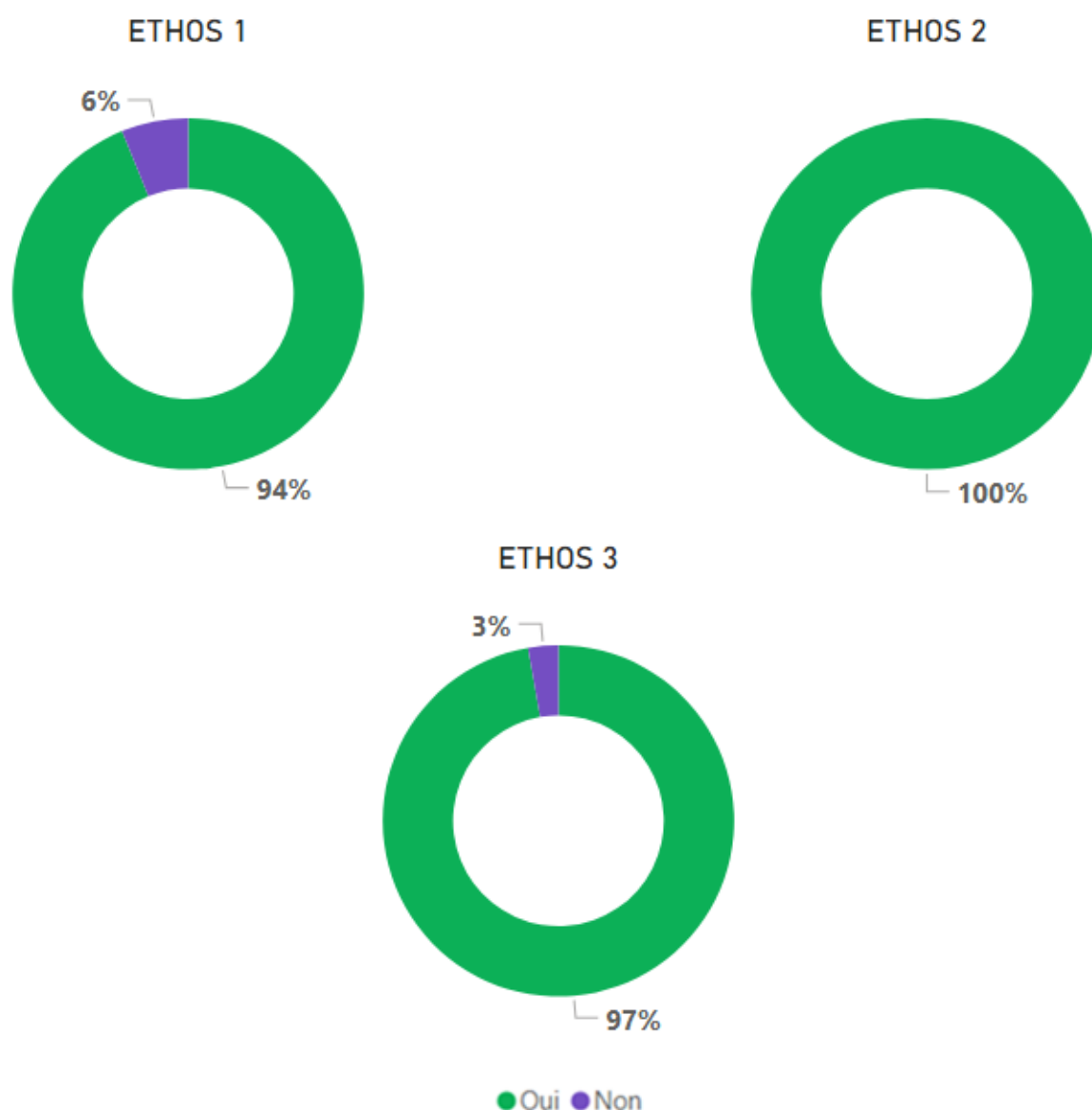
Souhaitez-vous actuellement sortir de votre situation de sans-abrisme ?

Les analyses et retours de terrain indiquent que certaines personnes ne souhaitent pas voir évoluer leur situation. Le désir de logement et de stabilisation n'est pas automatique et cette question a été posée pour vérifier le constat selon lequel la réalité de vie et les objectifs que se fixent les personnes à la rue sont propres à chacun.

Selon les événements qu'elles ont vécus et à défaut d'avoir une idée claire des offres existantes, certaines personnes peuvent ne plus avoir la force de quitter la rue, n'envisagent pas un autre avenir et ont perdu tout espoir. Il est important de préciser que cette position reflète l'état d'esprit dans lequel étaient les personnes interrogées au moment du recensement. Cette position leur est personnelle et n'est pas en lien avec l'offre d'accompagnement social proposée au Luxembourg.

Lors de ce recensement, 4% des personnes interrogées ont indiqué ne pas souhaiter, actuellement, sortir de leur situation de sans-abrisme. Parmi elles, quatre personnes sur dix sont suivies par un service social, mais elles peuvent, indifféremment et comme précisé ci-dessus, soit ne plus avoir la force de quitter la rue, soit n'envisager aucun autre avenir et avoir perdu tout espoir.

Graphique 35 – Souhait de sortir du sans-abrisme

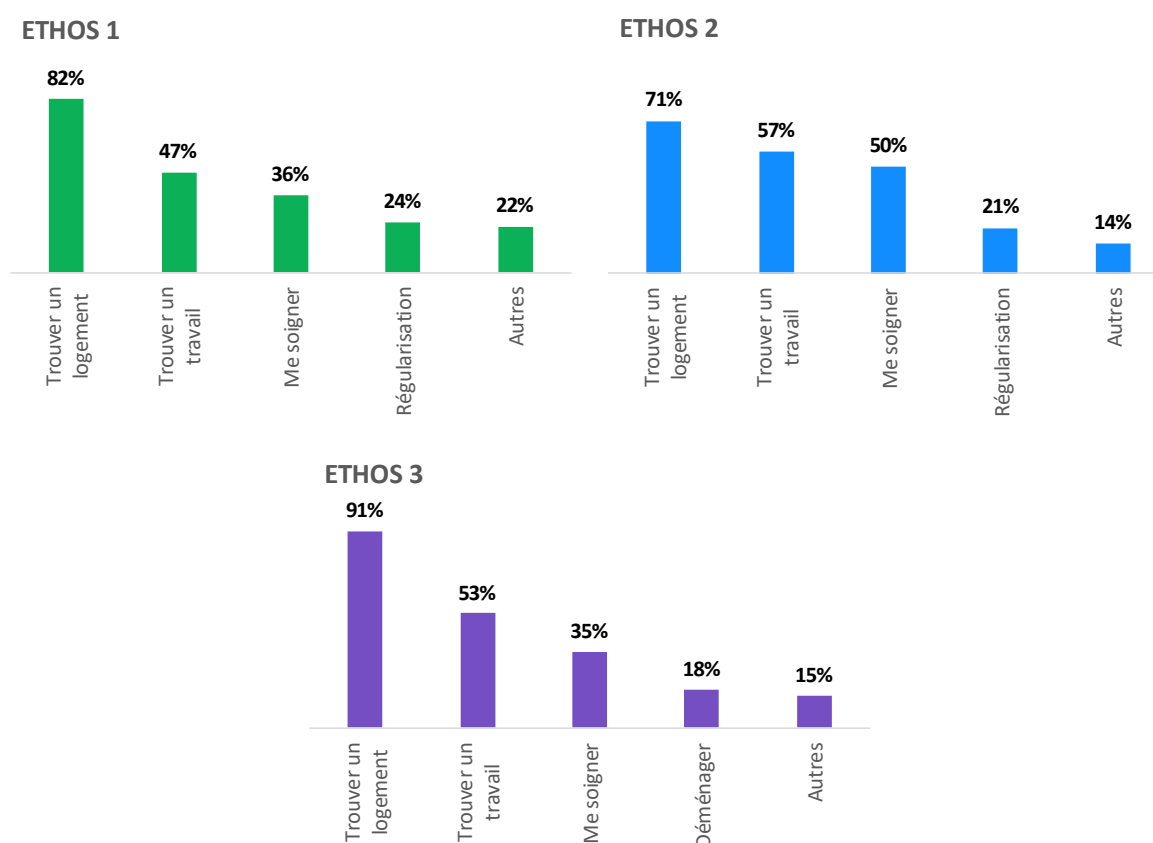


Selon vous, quelles sont les démarches à suivre pour sortir de votre situation de sans-abrisme ?

Comme lors des éditions précédentes, l'objectif principal des personnes est de trouver un logement (83.5%). Le travail arrive en seconde place (53.4%) tandis que 42.7% des personnes interrogées pensent que se soigner les aidera.

La plupart des démarches précitées sont très probablement discutées et définies lors de rencontres avec des services spécialisés. L'accompagnement par ces services permet en outre l'évaluation des besoins sociaux, médicaux, administratifs et psychologiques mais également l'accès aux droits tels que la Couverture Universelle de Soins de Santé (CUSS), un revenu minimum, les droits à la retraite, etc. Ainsi, le développement de la politique « Housing First » au Luxembourg, qui permet de diriger les personnes sans-abri de longue durée et avec des besoins de suivi spécifiques vers un logement pérenne et abordable, se fait grâce aux structures sociales. Les personnes accompagnées sont également dirigées vers des programmes d'emploi accompagné et d'insertion professionnelle. L'accompagnement de la personne répond ainsi à la complexité des parcours des personnes sans-abri ou sans logement.

Graphique 36 – Démarches à suivre (plusieurs réponses possibles)¹⁴



¹⁴ Déménager : Ce sont des personnes qui, comprenant les difficultés de logement, préfèrent partir dans une autre ville ou un autre pays.

5 Conclusion

Le sixième recensement dans les rues de la Ville de Luxembourg, de la Ville d'Esch-sur-Alzette ainsi qu'au sein des structures d'hébergement d'urgence (ETHOS 2) et des foyers d'hébergement (ETHOS 3) a eu lieu le soir du 16 octobre 2025. Les résultats présentent la photographie ponctuelle de **279** personnes sans-abri et sans domicile recensées, dont 115 ont accepté de répondre au questionnaire plus détaillé (41.2%).

Les faits généraux de cette édition sont les suivants :

- **204** personnes sans-abris : 177 en Ville de Luxembourg et 27 dans la Ville d'Esch-sur-Alzette ;
- **75** personnes sans domicile dans les foyers d'hébergement dédiés (ETHOS 3) ;
- Moins de personnes rencontrées par rapport aux éditions précédentes dans la Ville de Luxembourg. Une présence des personnes sans-abri concentrée dans les quartiers Ville-Haute et Gare de la Ville de Luxembourg ;
- Une présence dans la Ville d'Esch-sur-Alzette semblable à celle du recensement de juin 2024 mais qui se répartie sur plusieurs quartiers ;
- Plus de huit personnes sans-abri sur dix sont des hommes ;
- Plus de huit personnes sur dix ont entre 26 et 60 ans ;
- Les caractéristiques des personnes interrogées restent semblables :
 - o Plus de huit personnes interrogées sur dix (94%) vivent en grande majorité toute l'année au Luxembourg ;
 - o 84% des personnes interrogées sont dans le pays depuis plus d'un an ;
 - o Plus d'une personne sur deux a déjà connu un épisode de sans-abrisme ;
 - o Près de 66% des personnes qui ont répondu à l'enquête en ETHOS 1 et en ETHOS 2 n'ont pas de logement depuis plus d'un an ;
 - o Bien qu'il soit difficile de définir la cause principale du sans-abrisme, les personnes interrogées ont majoritairement évoqué les conflits familiaux (28.6%) suivis de l'arrivée au Luxembourg sans logement (23.2%), des problèmes financiers (22.3%), d'une expulsion (21.4%) et de l'absence d'emploi (16.1%) ;
 - o Plus de neuf personnes sur dix fréquentent les structures sociales principalement pour dormir, trouver un logement et se soigner ;
 - o Près de 74% des personnes sans-abri font appel à des travailleurs sociaux.
- Quatre personnes sur dix déclarent n'avoir aucune source de revenu.

Il a toujours été souligné qu'avec l'accord des communes concernées, le champ d'application serait étendu à d'autres villes qui accueillent également un nombre significatif de personnes sans-abri. L'intégration d'autres communes au projet permettra d'avoir une vision plus globale de la situation du sans-abrisme au Luxembourg et de développer des mesures adaptées aux besoins du terrain.

Le Luxembourg, membre de la Plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme, s'est engagé à harmoniser le monitoring du sans-abrisme et de promouvoir un cadre commun pour la collecte des données. Evidemment, les efforts nationaux de chiffrer et de mieux comprendre les facteurs du sans-abrisme vont s'inscrire dans les initiatives de la Commission européenne.

6 Chiffres clés du recensement de rue

Ville de Luxembourg



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille, des Solidarités,
du Vivre ensemble et de l'Accueil

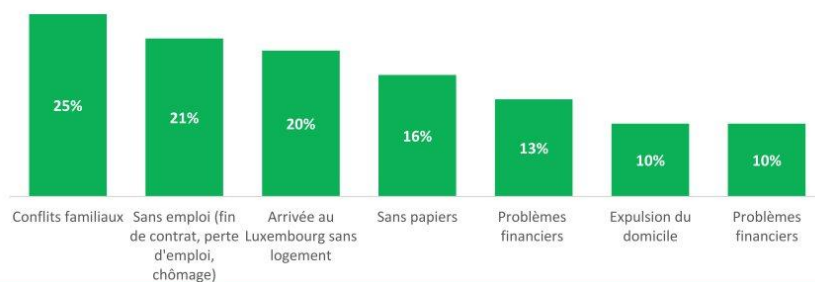
16 OCTOBRE 2025, SIXIÈME ÉDITION
CHIFFRES CLÉS DU RECENSEMENT DE RUE - VILLE DE LUXEMBOURG

Le sixième recensement des personnes sans-abri et sans domicile a eu lieu le 16 octobre 2025, de 17h00 à 00h00 dans deux lieux simultanément : en Ville de Luxembourg et en Ville d'Esch-sur-Alzette. Il a permis de comptabiliser les populations dont la situation en matière de logement correspond aux catégories ETHOS 1 à 3, qui ont pu répondre à 31 questions permettant de mieux les connaître.

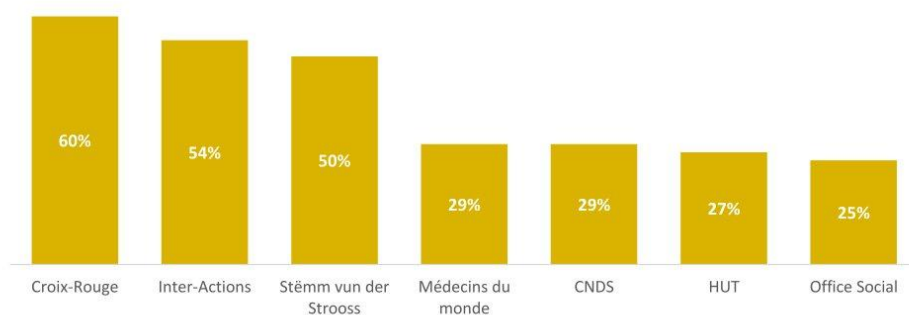
Les 177 personnes recensées relèvent exclusivement des catégories ETHOS 1 et ETHOS 2. Les 52 personnes relevant de la catégorie ETHOS 3 recensées en Ville de Luxembourg ne sont pas reprises dans le présent document.



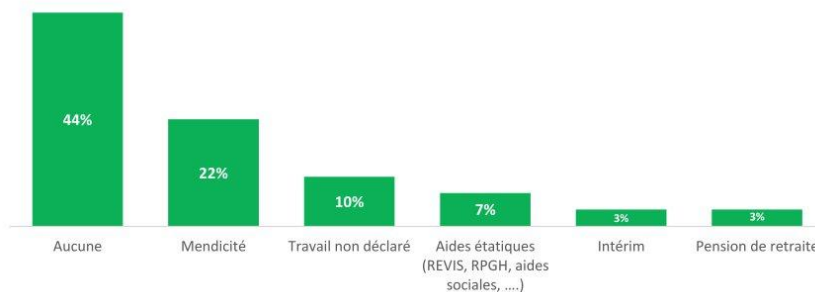
Principales raisons des difficultés de logement**



Principales structures sociales visitées**



Sources de revenu**



* Sur les 177 personnes rencontrées, 63 ont accepté de répondre au questionnaire.

** Plusieurs réponses étaient possibles.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille, des Solidarités,
du Vivre ensemble et de l'Accueil

16 OCTOBRE 2025, SIXIÈME ÉDITION
CHIFFRES CLÉS DU RECENSEMENT DE RUE - VILLE D'ESCH-SUR-ALZETTE

Le sixième recensement des personnes sans-abri et sans domicile a eu lieu le 16 octobre 2025, de 17h00 à 00h00 dans deux lieux simultanément : en Ville de Luxembourg et en Ville d’Esch-sur-Alzette. Il a permis de comptabiliser les populations dont la situation en matière de logement correspond aux catégories ETHOS 1 à 3, qui ont pu répondre à 31 questions permettant de mieux les connaître.

Les 27 personnes recensées relèvent exclusivement des catégories ETHOS 1 et ETHOS 2.

Les 23 personnes relevant de la catégorie ETHOS 3 recensées en Ville d’Esch-sur-Alzette ne sont pas reprises dans le présent document.



Compte tenu du nombre de réponses recueillies dans la Ville d’Esch-sur-Alzette, les possibilités d’analyse sont plus limitées que pour l’autre ville participante.



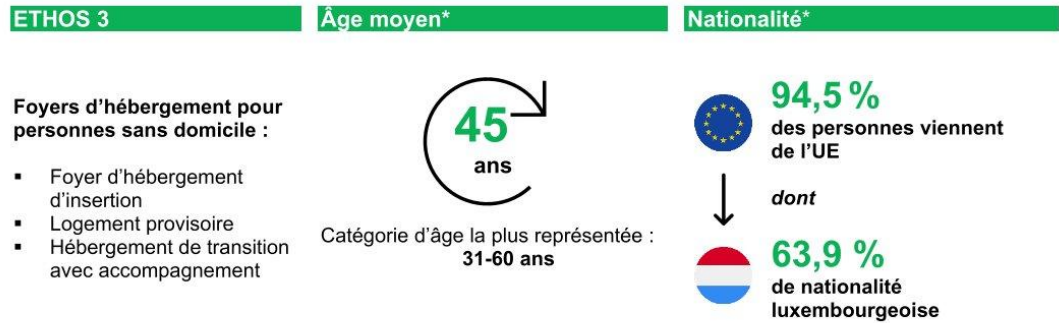
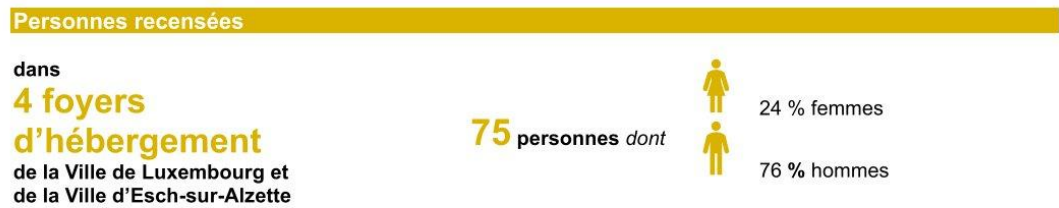
LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille, des Solidarités,
du Vivre ensemble et de l'Accueil

16 OCTOBRE 2025, SIXIÈME ÉDITION
CHIFFRES CLÉS DU RECENSEMENT DE RUE – ETHOS 3

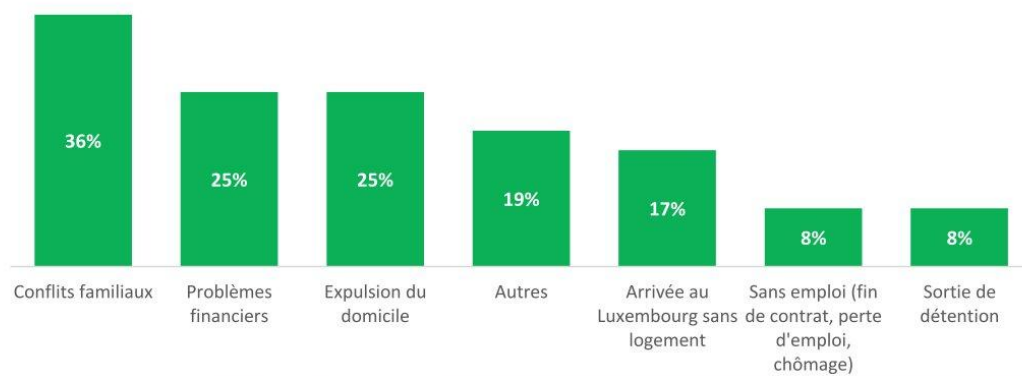
Le sixième recensement des personnes sans-abri et sans domicile a eu lieu le 16 octobre 2025, de 17h00 à 00h00 dans deux lieux simultanément : en Ville de Luxembourg et en Ville d'Esch-sur-Alzette. Il a permis de comptabiliser les populations dont la situation en matière de logement correspond aux catégories ETHOS 1 à 3, qui ont pu répondre à 31 questions permettant de mieux les connaître.

Cette infographie porte exclusivement sur les personnes relevant de la catégorie ETHOS 3. Soit 52 personnes en Ville de Luxembourg et 23 personnes en Ville d'Esch-sur-Alzette.

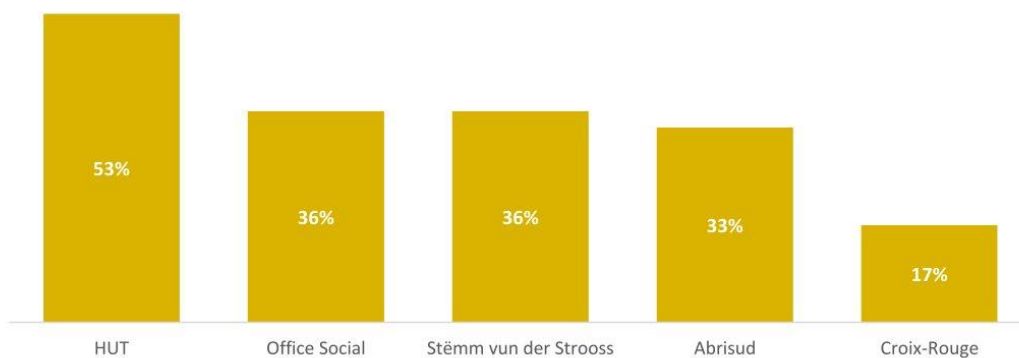
Les données relatives aux catégories ETHOS 1 et ETHOS 2 sont présentées dans des infographies distinctes pour la Ville de Luxembourg et la Ville d'Esch-sur-Alzette.



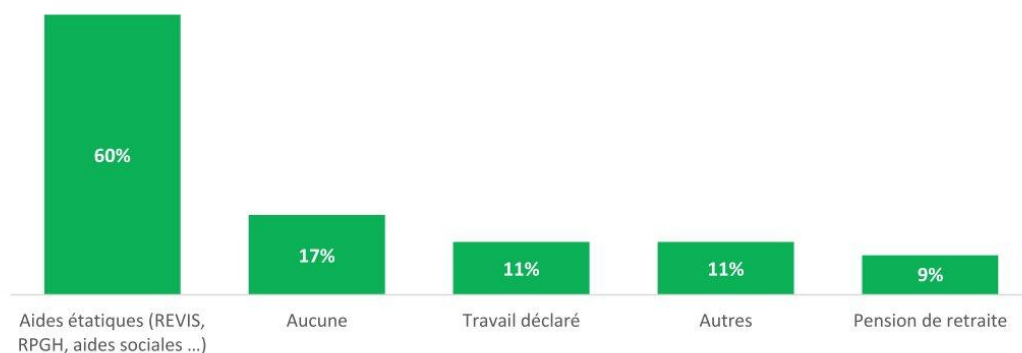
Principales raisons des difficultés de logement**



Principales structures sociales visitées**



Sources de revenu**



* Sur les 75 personnes rencontrées, 36 ont accepté de répondre au questionnaire.

** Plusieurs réponses étaient possibles.

Annexe 1

**ETHOS
2007**

Typologie européenne de l'exclusion liée au logement

L'exclusion liée au logement est un des problèmes de société traités dans le cadre de la Stratégie européenne pour la protection et l'inclusion sociale. La prévention de l'exclusion liée au logement et la réintégration des personnes sans domicile sont des questions qui nécessitent une connaissance des parcours et trajectoires qui mènent à de telles situations de vie.

FEANTSA, Fédération européenne d'Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri, a développé une typologie de l'exclusion liée au logement appelée ETHOS (European Typology on Homelessness and housing exclusion).

La typologie part du principe que le concept de "logement" (ou "home" en anglais) est composé de trois domaines, dont l'absence pourrait constituer une forme d'exclusion liée au logement. Le fait d'avoir un logement peut

être interprété comme: avoir une habitation adéquate qu'une personne et sa famille peuvent posséder exclusivement (*domaine physique*); avoir un lieu de vie privée pour entretenir des relations sociales (*domaine social*); et avoir un titre légal d'occupation (*domaine légal*). De ce concept de logement sont dérivées quatre formes d'exclusion liée au logement: être sans abri, être sans logement, être en situation de logement précaire, être en situation de logement inadéquat - des situations qui indiquent toutes l'absence d'un logement. ETHOS classe donc les personnes sans domicile en fonction de leur situation de vie ou de logement ("home"). Ces catégories conceptuelles sont divisées en 13 catégories opérationnelles qui peuvent être utiles sur le plan de l'élaboration, du suivi et de l'évaluation de politiques de lutte contre l'exclusion liée au logement.

Catégorie opérationnelle		Situation de vie		Définition générique
Catégorie Conceptuelle	SANS ABRI	1 Personnes vivant dans la rue	1.1 Espace public ou externe	Qui vit dans la rue ou dans des espaces publics, sans hébergement qui puisse être défini comme local d'habitation
		2 Personnes en hébergement d'urgence	2.1 Hébergement d'urgence	Personne sans lieu de résidence habituel qui fait usage des hébergements d'urgence, hébergements à bas prix
	SANS LOGEMENT	3 Personnes en foyer d'hébergement pour personnes sans domicile	3.1 Foyer d'hébergement d'insertion 3.2 Logement provisoire 3.3 Hébergement de transition avec accompagnement	Quand l'intention est que la durée du séjour soit courte
		4 Personnes en foyer d'hébergement pour femmes	4.1 Hébergement pour femmes	Femmes hébergées du fait de violences domestiques et quand l'intention est que la durée du séjour soit courte
		5 Personnes en hébergement pour immigrés	5.1 Logement provisoire/centres d'accueil 5.2 Hébergement pour travailleurs migrants	Immigrants en hébergement d'accueil ou à court terme du fait de leur statut d'immigrants
		6 Personnes sortant d'institutions	6.1 Institutions pénales 6.2 Institutions médicales (*) 6.3 Institutions pour enfants / homes	Pas de logement disponible avant la libération Reste plus longtemps que prévu par manque de logement Pas de logement identifié (p.ex. au 18 ^e anniversaire)
		7 Bénéficiaires d'un accompagnement au logement à plus long terme	7.1 Foyer d'hébergement médicalisé destiné aux personnes sans domicile plus âgées 7.2 Logement accompagné pour ex-sans-abri	Hébergement de longue durée avec accompagnement pour ex-sans-abri (normalement plus d'un an)
	LOGEMENT PRÉCAIRE	8 Personnes en habitat précaire	8.1 Provisoirement hébergé dans la famille/chez des amis 8.2 Sans bail de (sous-)location 8.3 Occupation illégale d'un terrain	Qui vit dans un logement conventionnel, mais pas le lieu de résidence habituel du fait d'une absence de logement Occupation d'une habitation sans bail légal Occupation illégale d'un logement; Occupation d'un terrain sans droit légal
		9 Personnes menacées d'expulsion	9.1 Application d'une décision d'expulsion (location) 9.2 Avis de saisie (propriétaire)	Quand les avis d'expulsion sont opérationnels Quand le prêteur possède un avis légal de saisie
		10 Personnes menacées de violences domestiques	10.1 Incidents enregistrés par la police	Quand une action de police est prise pour s'assurer d'un lieu sûr pour les victimes de violences domestiques
	LOGEMENT INADÉQUAT	11 Personnes vivant dans des structures provisoires/ non conventionnelles	11.1 Mobile homes 11.2 Construction non conventionnelle 11.3 Habitat provisoire	Pas conçu pour être un lieu de résidence habituel Abri, baraquement ou cabane de fortune Baraque ou cabine de structure semi permanente
		12 Personnes en logement indigne	12.1 Logements inhabitables occupés	Défini comme impropre à être habité par la législation nationale ou par les règlements de construction
		13 Personnes vivant dans conditions de surpeuplement sévère	13.1 Norme nationale de surpeuplement la plus élevée	Défini comme excédant les normes nationales de densité en termes d'espace au sol ou de pièces utilisables

Note: Un séjour de courte durée est défini comme normalement moins d'un an; un séjour de longue durée est défini comme plus d'un an.
Cette définition est compatible avec les définitions du recensement telles qu'elles sont recommandées dans le rapport UNECE/EUROSTAT (2006)

Note: Un séjour de courte durée est défini comme normalement moins d'un an; un séjour de longue durée est défini comme plus d'un an.
Cette définition est compatible avec les définitions du recensement telles qu'elles sont recommandées dans le rapport UNECE/EUROSTAT (2006)

(*) Inclut les centres de désintoxication, les hôpitaux psychiatriques, etc.



Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter le 5^e bilan de statistiques sur l'exclusion liée au logement en Europe (Edgar et Meert) sur le site de la FEANTSA www.feantsa.org.

La FEANTSA est soutenue financièrement par la Commission européenne. Les opinions exprimées sont celles des intervenants, la Commission n'est pas responsable de l'utilisation des informations qui sont incluses dans le présent dossier.

Fédération Européenne d'Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri AISBL

European Federation of National Associations Working with the Homeless AISBL

194, Chaussée de Louvain ■ 1210 Bruxelles ■ Belgique ■ Tél.: +32 2 538 66 69 ■ Fax: +32 2 539 41 74 ■ office@feantsa.org ■ www.feantsa.org

Annexe 2

QUESTIONNAIRE – Ville de Luxembourg



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille, des Solidarités,
du Vivre ensemble et de l'Accueil

RECENSEMENT DES PERSONNES SANS-ABRIS AU LUXEMBOURG

INTERVENANTS (PRÉNOMS).....

QUARTIER À COUVRIR :

EN CAS DE QUESTIONS : 621 513 850



Code QR du quartier

« Bonsoir, je m'appelle **[prénom]**, nous réalisons une étude pour le Ministère de la Famille.
Nous interrogeons toutes les personnes que nous croisons pour savoir où elles vont dormir ce soir. L'objectif est de
recenser et de mieux comprendre la situation des personnes qui vivent dans la rue pour améliorer l'aide que nous
pouvons apporter.

Notre démarche est **confidentielle**.
Est-ce que vous souhaitez participer ? »

Vos données personnelles sont collectées et traitées par Inter-Actions uniquement dans le cadre du projet de recensement et ne seront conservées que pendant le temps nécessaire à la réalisation du projet.

Vos données sont traitées de manière confidentielle et la durée de conservation ne pourra excéder les 2 ans.

Vous pouvez accéder à vos données, les rectifier ou demander leur effacement à tout moment. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données.

Pour exercer vos droits, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données d'Inter-Actions à l'adresse suivante : dpo@inter-actions.lu.

En cas de difficultés, vous pouvez saisir la Commission nationale pour la protection des données (CNPD) d'une réclamation.

Pour en savoir plus sur le traitement de vos données, vous pouvez consulter la notice d'information qui sera disponible au service Premier Appel.

QUESTIONNAIRE # 1

PARTIE 1 : OBSERVATIONS

CETTE PARTIE DOIT OBLIGATOIREMENT ÊTRE COMPLÉTÉE

Lieu de la rencontre

(À compléter avant ou après la rencontre – pas de numéro de rue ni de descriptif précis)

Heure de la rencontre

1. LA PERSONNE EST-ELLE DISPONIBLE ?

☐ Oui

☐ Non (compléter la raison)

☐ Refus

☐ Endormi

☐ Consommation

☐ Indisposé

(son état ne lui permet pas)

☐ Inaccessible

(obstacles physiques)

☐ Méfiant

(évite le contact)

☐ Incompris

(ne maîtrise pas la langue)

☐ Autre

2. SEXE

☐ Homme

☐ Femme

☐ Autre

3. LORS DE LA RENCONTRE, LA PERSONNE ÉTAIT

☐ Seul(e)

☐ En groupe (nombre de personnes)

☐ Avec son partenaire de vie

4. ÂGE ESTIMÉ

☐ 18-25 ans

☐ 26-30 ans

☐ 31-40 ans

☐ 41-50 ans

☐ 51-60 ans

☐ 61-70 ans

☐ Plus de 70 ans

PARTIE 2 : CONSENTEMENT

CETTE PARTIE DOIT OBLIGATOIREMENT ÊTRE COMPLÉTÉE

5. AVEZ-VOUS DÉJÀ ÉTÉ INTERROGÉ CE SOIR

☐ Oui ⇒ *Ne pas poursuivre*

☐ Non

6. DONNEZ-VOUS VOTRE ACCORD POUR PARTICIPER À CET ENTRETIEN ?

☐ Oui

☐ Non, pourquoi ?

7. DONNEZ-VOUS VOTRE ACCORD POUR QUE LE TRAVAILLEUR COMPLÈTE CERTAINES INFORMATIONS À VOTRE PLACE ?

☐ Oui

☐ Non

8. COMMENTAIRE

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

PARTIE 3 : QUESTIONNAIRE
COMPLÉTER UNIQUEMENT SI CONSENTEMENT

9. INITIALE DE LA PERSONNE

Première lettre du prénom Première lettre du nom Dernière lettre du nom.....

10. ÂGE OU ANNÉE DE NAISSANCE

○ *N'a pas souhaité répondre*

11. NATIONALITÉ *Une seule réponse*

○ *N'a pas souhaité répondre*

- | | | | | |
|-------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------|
| ☐ Luxembourg | ☐ France | ☐ Belgique | ☐ Allemagne | ☐ Portugal |
| ☐ Espagne | ☐ Italie | ☐ Pologne | ☐ Roumanie | ☐ Hongrie |
| ☐ Albanie | ☐ Bulgarie | ☐ Tunisie | ☐ Algérie | ☐ Maroc |
| ☐ Cap Vert | ☐ Guinée | ☐ Sénégal | ☐ Autre..... | |

12. VIVEZ-VOUS AU LUXEMBOURG TOUTE L'ANNÉE ?

○ *N'a pas souhaité répondre*

- ☐ Oui ☐ Non, combien de temps pensez-vous passer au Luxembourg ?
- ☐ < 1 semaine ☐ < 1 mois ☐ 1 à 3 mois ☐ 3 à 6 mois ☐ 6 à 9 mois ☐ 9 à 11 mois

13. DEPUIS COMBIEN DE TEMPS VIVEZ-VOUS AU LUXEMBOURG ? *Une seule réponse*

○ *N'a pas souhaité répondre*

- ☐ Toujours ☐ < 1 semaine ☐ < 1 mois ☐ 1 à 3 mois ☐ 3 à 6 mois ☐ 6 mois à 1 an
- ☐ de 1 à 5 ans ☐ 5 ans ☐ Date (*facultative*)

14. QUEL EST VOTRE STATUT AU LUXEMBOURG ?

○ *N'a pas souhaité répondre*

- ☐ Résident permanent (*Titre de séjour longue durée*) ☐ Résident sans papier (*en situation de séjour irrégulier*)
- ☐ Résident temporaire (*Autorisation de séjour, durée déterminée*) ☐ Statut de résidence en cours de procédure (*Demande de séjour en cours*)
- ☐ Autre.....

15. EST-CE LA PREMIÈRE FOIS QUE VOUS ÊTES SANS LOGEMENT AU LUXEMBOURG ?

○ *N'a pas souhaité répondre*

- ☐ Oui ☐ Non

16. DEPUIS QUAND N'AVEZ-VOUS PLUS DE LOGEMENT ? *Une seule réponse*

○ *N'a pas souhaité répondre*

- ☐ < 1 semaine ☐ < 1 mois ☐ 1 à 3 mois ☐ 3 à 6 mois ☐ 6 mois à 1 an
- ☐ de 1 à 5 ans ☐ 5 ans ☐ Date (*facultative*)

17. OÙ ALLEZ-VOUS DORMIR CE SOIR ? *Une seule réponse*

○ *N'a pas souhaité répondre*

- | | | |
|--|--|---|
| ☐ Rue | ☐ Gare | ☐ Structure d'hébergement |
| ☐ Parking | ☐ Abri bus | ☐ Hôtel |
| ☐ Squat | ☐ Cave | ☐ Chez un tiers (<i>famille, ami, ...</i>) |
| ☐ Garage | ☐ Parc / Jardin | ☐ Autre..... |
| ☐ Voiture | ☐ Tente | |
| ☐ Immeuble (<i>cage d'escalier, entrée</i>) | ☐ Autre | |

18. OÙ AVEZ-VOUS DORMI LES DEUX DERNIÈRES SEMAINES ? *Une ou plusieurs réponses*

○ *N'a pas souhaité répondre*

- | | | |
|--|--|---|
| ☐ Rue | ☐ Gare | ☐ Structure d'hébergement |
| ☐ Parking | ☐ Abri bus | ☐ Hôtel |
| ☐ Squat | ☐ Cave | ☐ Chez un tiers (<i>famille, ami, ...</i>) |
| ☐ Garage | ☐ Parc / Jardin | ☐ Autre..... |
| ☐ Voiture | ☐ Tente | |
| ☐ Immeuble (<i>cage d'escalier, entrée</i>) | ☐ Autre | |

19. POUR QUEL(S) MOTIF(S) ÊTES-VOUS SANS LOGEMENT ? *Une ou plusieurs réponses*

○ *N'a pas souhaité répondre*

- | | | |
|--|--|--|
| ☐ Expulsion du domicile | ☐ Fin de bail | ☐ Logement insalubre / inhabitable |
| ☐ Sortie de détention | ☐ Sortie d'institution (<i>précisez</i>) | ☐ Arrivée au Luxembourg sans logement |
| ☐ Problèmes financiers | ☐ Sans emploi (<i>fin de contrat, perte, chômage</i>) | ☐ Sans papiers |
| ☐ Conflits familiaux | ☐ Problèmes de santé | ☐ Autre |

20. QUELLE EST VOTRE SITUATION DE VIE ?

○ *N'a pas souhaité répondre*

- ☐ Célibataire ☐ Avec mon partenaire de vie

21. OÙ VIVIEZ-VOUS AVANT D'ÊTRE À LA RUE ? *Une ou plusieurs réponses*

○ *N'a pas souhaité répondre*

- | | | | |
|---|--|---|---|
| ☐ Maison/Appartement | ☐ Proches/Amis | ☐ Famille/Parent | ☐ Service d'aide à l'enfance |
| ☐ Prison | ☐ Service psychiatrique | ☐ Autre | |

22. AVEZ-VOUS UNE ADRESSE ?

○ N'a pas souhaité répondre

☐ Oui ☐ Non

☐ Adresse (lieu de résidence)

☐ Adresse courrier (réceptionner courrier privé)

☐ Adresse de référence (pour les démarches administratives)

☐ Pas d'adresse

23. ALLEZ-VOUS DANS UNE STRUCTURE SOCIALE ?

○ N'a pas souhaité répondre

☐ Oui, le(s)quel(s) ☐ Non

☐ Inter-Actions

☐ Quai 57

☐ Médecins du monde

☐ Office Social

☐ Croix-Rouge

☐ Abrigado

☐ Jugend an Drogenhëllef

☐ Stëmm vun de Strooss

☐ HUT

☐ Autre.....

24. POURQUOI ALLEZ-VOUS DANS CES STRUCTURES ? Une ou plusieurs réponses

○ N'a pas souhaité répondre

☐ Trouver un logement

☐ Trouver un travail

☐ Me soigner

☐ Être accompagné pour ma consommation

☐ Dormir

☐ Adresse de référence

☐ Autre.....

25. ÊTES-VOUS ACCOMPAGNÉ, RÉGULIÈREMENT (1X/MOIS MIN) PAR UN TRAVAILLEUR/SERVICE SOCIAL ? Plusieurs réponses

○ N'a pas souhaité répondre

☐ Oui, le(s)quel(s) ☐ Non

☐ Inter-Actions

☐ Quai 57

☐ Médecins du monde

☐ Office Social

☐ Croix-Rouge

☐ Abrigado

☐ Jugend an Drogenhëllef

☐ Stëmm vun de Strooss

☐ HUT

☐ Autre.....

SANTÉ

26. DONNEZ-VOUS VOTRE CONSENTEMENT AU RECUEIL DE CETTE INFORMATION ?

☐ Oui ☐ Non ⇒ *Ne pas compléter les questions concernant la santé*

27. COMMENT EST VOTRE ÉTAT DE SANTÉ GÉNÉRAL ? UNE SEULE RÉPONSE

○ N'a pas souhaité répondre

☐ Bon

☐ Ni bon ni mauvais

☐ Mauvais

☐ Pas d'avis

28. AVEZ-VOUS DES PROBLÈMES DE SANTÉ ? Une ou plusieurs réponses

○ N'a pas souhaité répondre

☐ Oui, Le(s)quel(s)

☐ Aucun problème de santé

☐ Problèmes physiques chroniques

☐ Handicap physique

☐ Handicap mental

☐ Problèmes de santé mentale

☐ Problèmes dentaires/yeux

☐ Addiction (alcool, drogue, autre)

☐ Autre

29. DE QUAND DATE VOTRE DERNIÈRE VISITE MÉDICALE ? Une seule réponse

○ N'a pas souhaité répondre

☐ < 1 semaine

☐ < 1 mois

☐ 1 à 3 mois

☐ 3 à 6 mois

☐ 6 mois à 1 an

☐ de 1 à 5 ans

☐ 5 ans

☐ Jamais

☐ Ne sait pas

30. AVEZ-VOUS DES SOURCES DE REVENU ? Une ou plusieurs réponses

○ N'a pas souhaité répondre

☐ Oui, le(s) quelle(s) ☐ Non, aucune

☐ Mendicité

☐ Travail déclaré

☐ Travail non déclaré

☐ Pensions de retraite

☐ Aide de proches/amis

☐ Aides étatiques (REVIS, RPGH, aides sociales, ...)

☐ Aides non-luxembourgeoises

☐ Autre.....

31. SOUHAITEZ-VOUS UN JOUR SORTIR DE VOTRE SITUATION DE SANS-ABRISME ? Une ou plusieurs réponses

○ N'a pas souhaité répondre

☐ Oui, Comment ?

☐ Non, Pourquoi ?

☐ Trouver un travail

☐ Me soigner

☐ Déménager

☐ Régularisation

☐ Trouver un logement

☐ Formation / Etudes

☐ Autre.....

32. SOUHAITEZ-VOUS AJOUTER AUTRE CHOSE SUR VOTRE SITUATION DE LOGEMENT?

○ N'a pas souhaité répondre

☐ Oui ☐ Non

.....
.....
.....

Annexe 3

METHODOLOGIE

Une vidéo a été réalisée afin d'illustrer la méthodologie globale du recensement. Celle-ci a été diffusée à tous les participants. [vidéo de présentation](#).



METHODOLOGIE

Organisation

Chaque binôme reçoit un sac comprenant :

- Gilets de sécurité (**à porter tout au long du recensement**)
- Un cahier de questionnaires
- Stylos
- Lampes frontales
- Tablettes de chocolat

Il est interdit d'entrer dans les squats et sur les terrains privés. Si vous voyez quelqu'un dans ces zones, vous pouvez la compter, remplir les parties 1 et 2 du questionnaire, mais indiquer la personne comme **"inaccessible"**.

Le recensement est terminé une fois que toutes les rues de votre secteur ont été parcourues (une ou deux fois, selon les quartiers).

Les questionnaires doivent être remis **le soir même** à la personne en charge de la coordination.

Structure du cahier de recensement

Page 1

- Prénoms des intervenants – Lieu de rencontre – Numéro de téléphone en cas de question.
- QR code pour consulter la carte en ligne avec les détails des rues à couvrir.
- Texte d'accroche pour vous présenter et expliquer la collecte des données personnelles. Cette explication doit être présentée à chaque personne avec laquelle vous allez interagir ce soir.

Page 2

Carte de la zone à couvrir et liste des rues.

Pages 3-4-5

Questionnaire à remplir avec la personne interrogée (3 pages).

Pages suivantes

Copies du questionnaire, utiliser un exemplaire pour chaque personne.

Comment remplir le questionnaire ?

Parties 1 et 2, ces parties doivent obligatoirement être complétées sur base de vos observations !

Concernant le lieu de la rencontre : À remplir en fonction de vos observations. Soyez vague sur l'emplacement exact (ex : près d'un monument, devant un magasin). La personne ne doit pas être identifiable.

Personne endormie ou accessible : Ne la réveillez pas ! Notez simplement le genre, le lieu d'observation, et si elle est seule ou accompagnée. Vous n'allez pas plus loin dans le questionnaire.

Refus de participer : Notez simplement le genre, le lieu d'observation, et si la personne est seule ou accompagnée. Vous n'allez pas plus loin dans le questionnaire.

Si la personne indique avoir déjà été interrogée : Vous n'allez pas plus loin dans le questionnaire.

Consentement : Si la personne refuse, ne remplissez pas le questionnaire !

Indiquer les initiales de la personne rencontrée (1ère lettre du prénom, 1ère et dernière lettre du nom de famille (ex : YS pour Yves Schmit) pour éviter les doublons. Ces initiales seront supprimées après l'encodage pour garantir l'anonymat.

Questions sur la santé : Demandez à nouveau le consentement avant de les aborder. Si la personne refuse, passez à la suite.

Fin de la rencontre

Une fois la rencontre terminée : Offrez une tablette de chocolat en remerciement, sur laquelle figurent des informations sur la protection des données personnelles.

Si la personne le demande : n'hésitez pas à distribuer le dépliant « Adresses utiles »

Avant de partir : confirmez une dernière fois que la personne accepte la collecte de ses informations personnelles.

Contact

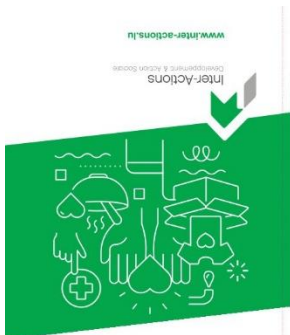
Pour toute question ou besoin d'assistance, n'hésitez pas à nous contacter.



621 513 850

Annexe 4

DEPLIANT ADRESSES UTILES



Adresses utiles
SERVICE PREMIER APPEL

Où trouver de l'aide ?

SERVICE PREMIER APPEL
Tél: 27 40 01 15 / 777 / 17h-22h

PERMANENCE HUT - HÉLÉF UM TERRAIN 2
28, rue du Fort Wedell, L-2718 Luxembourg
Par tél: 621 619 354 / 621 640 531
Sur place: Lun-Ve: 09h00-12h00

PERMANENCE CROIX-ROUGE LUX. 3
4, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg
Lu: 09h30 - 11h30

STREETWORK HUT - HÉLÉF UM TERRAIN 4
21, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg

STREETWORK CROIX-ROUGE LUX. 5
1, rue Willy Goergen, L-1460 Luxembourg

STREETWORK INTER-ACTIONS 6
29, Rue du Puits L-2355 Luxembourg
Tél: 621 218 416 / 621 218 635 / 621 330 727

KONTAKT 28 réservé aux usagers de drogues 7
28, rue du Fort Wedell, L-2718 Luxembourg
Lu - Ve: 09h00-13h00 sauf le jeudi sur RDV

PASS-BY 8
31, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg
Tél: 27 55 53 03
Lu: 21h30-07h30 / Me - Di: 16h-7h30

DROPIN - SERVICE POUR SEXWORKERS 9
31, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg
Tél: 27 55 53 00
Lu - Ma - Me: 10h-18h sur RDV

Où être accompagné pour ma consommation ?

CDNS-VOLLEKSCHICHEN 10
14, rue du Puits L-2355 Luxembourg
Lu - Me: 11h30-18h / 16h45-17h30 / Sa - Di - Jours fériés: 11h30-13h30
Lu - Ve: 11h30-15h30

STÉMM VUN DER STROOSS 11
7, rue de la Fonderie, L-1531 Luxembourg
Tél: 49 02 60 10 / Lu - Ve: 12h30-16h

LE SAXOPHONE 10
24, rue de Hollerich, L-1740 Luxembourg
Tél: 49 02 60 10 / Lu - Ve: 12h30-16h

Où me soigner ?

MÉDECINS DU MONDE 11
30, Dernier Sol, L-2543 Luxembourg
Tél: 28 89 23 71
Lu: 10h-12h / Ma: 17h-20h / Me: 10h-12h

SANTÉ COMMUNAUTAIRE HUT - HÉLÉF UM TERRAIN
Lu - Ve / Tél: 621 731 889

STREETCARE - CROIX-ROUGE LUX. 12
1, rue Willy Goergen, L-1460 Luxembourg
Tél: 27 55 53 03
Lu: 21h30-07h30 / Ma - Di: 16h-7h30

DROPIN - SERVICES POUR SEXWORKER 8
31, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg
Tél: 27 55 53 00 / Me: 20h-22h

PARA-CHUTE 13
Gare centrale Luxembourg
Lu - Ve: 07h-12h / 13h-18h sur RDV

STÉMM VUN DER STROOSS 11
7, rue de la Fonderie, L-1531 Luxembourg
Lu - Ve: 11h30-15h30

LE SAXOPHONE 10
24, rue de Hollerich, L-1740 Luxembourg
Tél: 49 02 60 10 / Lu - Ve: 12h30-16h

ABRIGADO - SERVICE DE JOUR 12
réservé aux usagers de drogues
8, route de Thionville, L-2610 Luxembourg
Lu - Me - Ve: 09h-16h / Ma: 12h30-16h / Sa - Di: 07h30-21h30 (Oct-Avr) / 11h30-17h30 (Mai-Sept)

Où manger ?

BISTROT SOCIAL - CROIX-ROUGE LUX 5
1, rue Willy Goergen, L-1460 Luxembourg
Lu - Ma - Je - Ve: 09h-13h / 14h-19h30 / Me: 09h-14h

LA «WANTERAKTIOUN» (WAK) 13
1, rue Willy Goergen, L-1460 Luxembourg
Lu - Ma - Je - Ve: 09h-13h / 14h-19h30 / Me: 09h-14h

NIGHTSHELTER - CROIX-ROUGE LUX. 3
4, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg
Tél: 49 02 60 10 / Lu - Ve: 12h30-16h

HALTE DE NUIT - L'ESPOIR - DE BONNEVOIE 14
21, rue Michel Rodange L-2430 Luxembourg / Sur admission via la permanence CROIX-ROUGE

HALTE DE NUIT POUR FEMMES 4
21, rue Michel Rodange L-2430 Luxembourg / Sur admission via la permanence CROIX-ROUGE

ABRIGADO - ASILE DE NUIT 12
réservé aux usagers de drogues
8, route de Thionville, L-2610 Luxembourg
Sur inscription

Où dormir ?

ABRIGADO - ASILE DE NUIT 12
réservé aux usagers de drogues
8, route de Thionville, L-2610 Luxembourg
Sur inscription

Où me habiller ?

STÉMM VUN DER STROOSS 11
7, rue de la Fonderie, L-1531 Luxembourg
Lu - Ve: 12h-15h30 (boucles)
Lu - Di: 09h-12h30 / 13h30 à 19h

BISTROT SOCIAL - LE COURAGE 15
15, Dernier Sol, L-2543 Luxembourg
Lu - Di: 09h-12h30 / 13h30 à 19h

Où me laver ? / Où laver mes vêtements ?

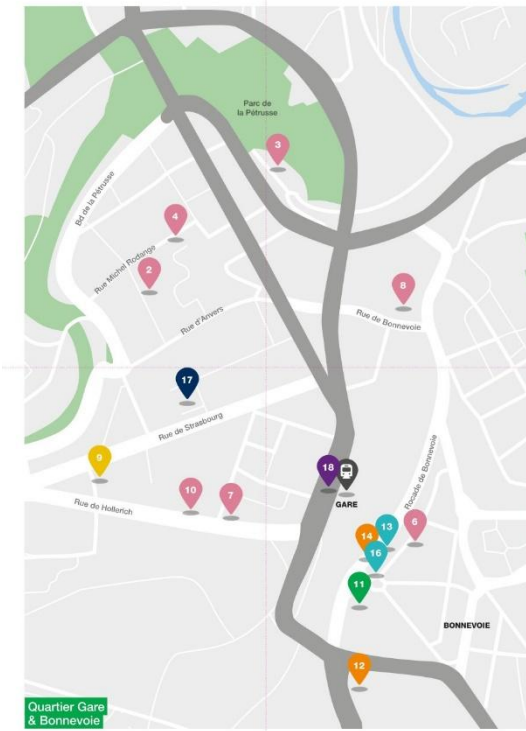
STÉMM VUN DER STROOSS 11
7, rue de la Fonderie, L-1531 Luxembourg
Lu - Ve: 12h-15h30 (boucles)
Lu - Di: 09h-12h30 / 13h30 à 19h

BISTROT SOCIAL - LE COURAGE 15
15, Dernier Sol, L-2543 Luxembourg
Lu - Di: 09h-12h30 / 13h30 à 19h

BISTROT SOCIAL - CROIX-ROUGE 6
1, rue Willy Goergen L-1460 Luxembourg
Lu - Ma - Je - Ve: 09h-13h / 14h-16h30 - Me: 08h-14h

DROPIN - SERVICES POUR SEXWORKER 8
31, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg
Tél: 27 55 53 00
Ma - Me: 16h-00h sur RDV pour le linge / Ve: 17h-20h

KONTAKT 28 réservé aux usagers de drogues 7
28, rue Fort Wedell, Luxembourg
Lu - Ve: 09h-13h sauf le jeudi sur RDV



Les adresses utiles

- 2 PERMANENCE CARITAS
- 2 STREETWORK CARITAS
- 3 PERMANENCE CROIX-ROUGE
- 3 NIGHTSHELTER - CROIX-ROUGE LUX
- 4 HALTE DE NUIT POUR FEMMES
- 5 STREETWORK CROIX-ROUGE
- 5 BISTROT SOCIAL - CROIX-ROUGE LUX
- 5 BISTROT SOCIAL - CROIX-ROUGE LUXEMBOURGEOISE
- 6 STREETWORK INTER-ACTIONS
- 6 OPEN SPACE
- 7 KONTAKT 28
- 8 PASS-BY
- 8 DROPIN - Dispensaire pour sexworker
- 9 STÉMM VUN DER STROOSS
- 10 LE SAXOPHONE
- 11 MÉDECINS DU MONDE
- 12 ABRIGADO - Service de jour
- 12 ABRIGADO - Asile de nuit
- 13 BISTROT SOCIAL - LE COURAGE
- 14 HALTE DE NUIT - L'ESPOIR - de Bonnevoie
- 15 LA «WANTERAKTIOUN» (WAK)
- 16 CDNS-VOLLEKSCHICHEN
- 17 QUAI 57
- 18 PARA-CHUTE